

# **Élections à date fixe et stratégies électorales : Le cas du Québec**

**Mémoire de maîtrise**

**Martine Biron**

Sous la direction de :

Thierry Giasson, directeur de recherche

# Résumé

Les élections à date fixe se sont inscrites dans le paysage politique québécois pour la première fois lors de l'élection générale de 2018. Les quatre partis politiques présents à l'Assemblée nationale ont dû revoir leurs stratégies de préparation électorale dans le contexte où un mandat est maintenant d'une durée prévisible de quatre ans.

L'objectif de ce mémoire est d'analyser comment le processus électoral a été revu au Québec et comment les partis politiques se sont adaptés aux changements qu'impose la loi sur les élections à date fixe.

Nos travaux contribuent à circonscrire le concept de campagne permanente alors que les élections à date fixe sont une de ses composantes.

Des entretiens ont été réalisés avec treize stratèges politiques représentant la CAQ, le PLQ, le PQ et QS. Plusieurs constats ressortent de notre étude dont la notion de prévisibilité qui permet aux partis politiques de mieux planifier leur processus électoral. Cette prévisibilité implique aussi la notion de facilité dans le contexte ou l'organisation de l'ensemble du processus électoral se trouve facilitée puisque tous connaissent la date du scrutin. Il est plus facile de préparer l'élection, plus facile de recruter des candidats ou encore plus facile d'organiser les budgets.

Une des contributions importantes de notre recherche concerne le recrutement des candidats provenant de groupes sous-représentés en politique, dont les femmes. Il a été possible de démontrer que la notion de prévisibilité donne aux recruteurs une marge de manœuvre pour convaincre notamment des femmes de faire le saut en politique. Le fait de connaître la date de l'élection leur permet, par exemple, de réserver des circonscriptions gagnantes plus longtemps avant de les attribuer à un candidat.

La question d'équité est aussi abordée dans ce mémoire alors que les partis qui œuvrent dans l'opposition affirment que le parti au pouvoir perd un de plusieurs avantages en étant lié par une loi qui fixe la date du scrutin.

Nos résultats montrent aussi que la pré-campagne électorale entre dans les mœurs politiques au Québec et que le scrutin à date fixe, bien que non enchâssé dans la constitution, est, pour l'instant du moins, appréciée par l'ensemble des partis politiques.

# Abstract

Fixed-date elections entered the Quebec political landscape for the first time during the 2018 general election. The four political parties present in the National assembly had to review their electoral preparedness strategies in the context where a mandate is now for a foreseeable period of four years.

The objective of this research is to analyze how the electoral process has been in Quebec and how political parties have adapted to changes imposed by the law on fixed-date elections.

Our work contributes to defining the concept of permanent campaigning, while fixed-date elections are one of its components.

Interviews were conducted with thirteen political strategists representing the CAQ, the QLP, the PQ and QS. Several findings emerge from our study, including the notion of predictability, which allows political parties to better plan their electoral process. This predictability also implies the notion of facility in the context where the organization of the entire electoral process is facilitated since everyone knows the date of the poll. It is easier to prepare for the election, easier to recruit candidates or easier to organize budgets.

Another contribution of our research concerns the recruitment of candidates from minorities and more particularly women. It has been possible to demonstrate that the notion of predictability gives recruiters time to convince women, for example, to jump into politics. Knowing the date of the election allows them to reserve winning ridings longer before awarding them to a candidate.

The question of fairness is also addressed in this brief as the parties working in opposition claim that the party in power loses one of several advantages by being bound by a law which fixes the date of the poll.

Our results also show the pre-election campaign is part of political mores in Quebec and that fixed-date voting, although not part of the constitution, is, for the time being at least, appreciated by all political parties.

# Table des matières

Résumé .....	ii
Abstract .....	iii
Table des matières .....	iv
Liste des tableaux.....	v
Liste des figures.....	vi
Remerciements.....	vii
Introduction.....	1
Chapitre 1 : État du savoir et cadre théorique .....	3
1.1 L'avantage électoral .....	4
1.2 La campagne permanente et l'instrumentalisation des mandats.....	7
1.3 La mise en marché des politiques et des gouvernements.....	9
1.4 Scrutin à date fixe.....	12
Chapitre 2 : Questions et propositions de recherche.....	14
Chapitre 3 : Méthodologie de recherche .....	20
3.1 L'objet d'étude .....	20
3.2 La méthode retenue .....	20
3.3 Sélection des participants.....	21
3.4 L'entrevue.....	23
3.5 L'analyse des données.....	24
3.6 Contributions et limites de la recherche.....	27
Chapitre 4. Les résultats : quatre partis politiques, quatre processus électoraux .....	30
4.1 Profil des stratèges politiques rencontrés.....	30
4.2 Analyse intra-cas .....	31
4.3 L'analyse inter-cas : Les points convergents et divergents .....	50
Chapitre 5 : Discussion : Des mœurs politiques en évolution au Québec.....	56
Conclusion.....	70
Bibliographie.....	76
Annexe 1. Formulaire de consentement.....	81
Annexe 2. Guide d'entretien des stratèges politiques et des communications .....	85

## Liste des tableaux

Tableau 1: Nombre de députés représentés à l'Assemblée nationale du Québec, par parti (Juin 2021).....	12
Tableau 2: Dépenses pré-électorales et postélectorales des partis représentés à l'Assemblée nationale de 2013 à 2018.....	17
Tableau 3: Distribution des stratèges interviewés par parti politique.....	22
Tableau 4: Cadre théorique.....	25
Tableau 5: Liste des catégories de codage pour analyse.....	26
Tableau 6: Profil des stratèges politiques rencontrés.....	31

## Liste des figures

Figure 1: Les préparatifs électoraux de la CAQ, 2014-2018.....	36
Figure 2: Les préparatifs électoraux du PLQ, 2014 à 2018 .....	41
Figure 3: Les préparatifs électoraux du PQ, 2014 à 2018 .....	45
Figure 4: Les préparatifs électoraux de QS, 2014 à 2018 .....	49
Figure 5: Progression des activités pré-électorales des partis politiques .....	52

# Remerciements

Quand j'ai évoqué l'idée de faire une maîtrise, ma sœur, titulaire d'un PhD en administration, a simplement dit « ça va changer ta vie ». Je n'y croyais pas vraiment mais un peu plus de 5 ans plus tard, je dois admettre que cette aventure m'amène ailleurs. Je lui suis reconnaissante pour son indéfectible support tout au long de ce projet. Merci ma sœur!

Je voudrais aussi remercier les treize participants qui ont accepté de me rencontrer. C'est grâce à eux, à leur confiance et à leur générosité que j'ai pu réaliser ce mémoire.

Un énorme merci au professeur Thierry Giasson qui a dirigé mes travaux. Quand je me suis pointée dans son bureau, il a accepté mon projet avec enthousiasme même si j'ai dû le produire à temps partiel. Ses conseils ont été précieux ainsi que sa disponibilité.

Merci à l'Université Laval, aux professeurs et aux étudiants du département de Science politique que j'ai croisé au cours des dernières années. Plusieurs ont nourri mes réflexions et beaucoup sont encore en contact avec moi. Étudier est un extraordinaire privilège, un voyage exigeant mais tellement enrichissant.

Un merci spécial à ma maman, une dynamique retraitée du milieu de l'éducation, qui a lu et relu mes écrits au fil du temps. Son œil de lynx a su dénicher quelques coquilles.

Et enfin, un coup de chapeau à mon amoureux qui n'a jamais bronché quand je disais : Aujourd'hui, faut que je travaille.

# Introduction

Le Québec a connu ses premières élections à date fixe le 1<sup>er</sup> octobre 2018, cinq ans et quatre mois après l'adoption de la loi modifiant la Loi électorale afin de prévoir des élections à date fixe. C'est le gouvernement du Parti québécois (PQ) dirigé par Pauline Marois qui a fait adopter, à l'unanimité, le projet de loi 3, le 14 juin 2013. Tout au long du débat sur ce projet de loi, le ministre responsable des Institutions démocratiques et de la participation citoyenne, Bernard Drainville, a insisté sur l'apport démocratique des élections à date fixe. Au moment du dépôt du projet de loi en 2012, le ministre Drainville, avait déclaré que son objectif était de « réparer le lien de confiance entre la population et la classe politique » (2012). Il est aussi intéressant de s'arrêter aux remarques préliminaires prononcées par le ministre Bernard Drainville quelques minutes avant l'adoption du projet de loi à l'Assemblée nationale. En quelques phrases, le ministre a très bien cerné l'objectif général du gouvernement du Parti québécois.

D'abord, Mme la Présidente, on a été guidé par les principes d'intégrité démocratique, de participation électorale et donc de participation citoyenne. On a été guidé, Mme la Présidente, par cette idée qu'il faut réparer le lien de confiance entre les citoyens et la classe politique, entre les citoyens et ses institutions démocratiques, un lien de confiance qui est passablement amoché ces temps-ci, l'idée étant, Mme la Présidente, que, si on fixe la date des élections au calendrier et qu'on fait en sorte que cette date-là ne soit plus déterminée selon des calculs partisans, selon des calculs électoralistes, selon la stratégie politique, l'idée étant donc que le citoyen aura le sentiment qu'on lui redonne les élections, la date des élections. Donc, intégrité démocratique, Mme la Présidente. (Assemblée nationale : 2013)

L'objectif de ce projet de recherche est de vérifier si l'intention du législateur visant à démocratiser davantage le processus entourant le déclenchement des élections a bel et bien été atteinte. Est-ce que le citoyen, comme le disait l'ancien ministre Drainville, a aujourd'hui le « sentiment qu'on lui redonne les élections »? Le ministre Drainville a fait appel tout au long du débat sur les élections à date fixe à deux principes moteurs de sa démarche : l'amélioration de la démocratie et de la participation électorale. Pour assainir le système électoral, le gouvernement Marois estimait qu'il fallait mettre fin aux « calculs électoralistes » ou à la « stratégie politique » dans le déclenchement des élections.

Il faut toutefois noter que Pauline Marois, elle-même, n'a pas respecté cette loi en décidant de déclencher des élections anticipées le 5 mars 2014. Son gouvernement étant minoritaire, elle aurait craint que l'opposition ne le renverse. Elle aurait donc choisi, au moment où les sondages lui laissaient miroiter une possible victoire majoritaire, de

déclencher des élections (Maioni, 2014). Si la première ministre du Québec avait respecté la loi, les premières élections à date fixe auraient dû se tenir le 1<sup>er</sup> octobre 2016 à moins, bien sûr, que son gouvernement ne soit renversé.

Le projet couvre le cycle électoral suivant l'élection déclenchée en 2014. Philippe Couillard, qui dirige le Parti libéral du Québec (PLQ), est alors élu à la tête d'un gouvernement majoritaire. Il décide de respecter la loi et les élections générales ont eu lieu comme prévu le 1<sup>er</sup> octobre 2018. La question est de savoir si ce nouveau mandat prédéterminé a mené les partis politiques à modifier leurs stratégies. En connaissant la date du prochain scrutin, il est raisonnable de penser que les partis politiques ont ajusté leurs modes de préparation électorale dans le but de maximiser leurs chances de victoire. Notre regard se pose spécifiquement sur le Québec et sur les acteurs présents à l'Assemblée nationale en 2018. Comment le Parti libéral du Québec, le Parti québécois, la Coalition avenir Québec (CAQ) et Québec Solidaire (QS) ont-ils préparé leur campagne électorale? Se sont-ils adaptés facilement à ce changement et, surtout, la loi sur les élections à date fixe a-t-elle répondu aux attentes en matière de revalorisation de la démocratie québécoise?

# Chapitre 1 : État du savoir et cadre théorique

Ce mémoire s'inscrit dans l'étude du phénomène de la *campagne permanente*. Le concept de campagne permanente a été popularisé aux États-Unis par Sidney Blumenthal, un des conseillers du Président Bill Clinton. Son livre *The Permanent Campaign: Inside the world of Elite Political Operatives*, Blumenthal (1980) détaille la montée de la professionnalisation de la communication politique et des campagnes électorales. Le Canada n'échappe pas à la tendance mondiale.

## La campagne permanente au Canada

Dans ses travaux, Tom Flanagan (2012), un politologue proche de l'ancien premier ministre conservateur du Canada Stephen Harper, a qualifié le concept de campagne permanente comme étant un des développements les plus intéressants du 21<sup>e</sup> siècle en politique canadienne. Selon Flanagan, les partis politiques seraient maintenant constamment préoccupés par leur réélection. Faire campagne serait devenu une préoccupation permanente pour tous les partis politiques au même titre que gouverner ou s'opposer.

Les auteurs Marland, Giasson et Lennox Esselment (2017) ont publié un travail exhaustif sur la campagne permanente au Canada. Ils qualifient cette nouvelle ambiance politique des dernières années au pays de *frénétique*. L'intensité de cette frénésie augmenterait lorsque le gouvernement est minoritaire, ce qui fut le cas au Canada sur une longue période de sept ans, de 2004 à 2011. Cette période, notent les auteurs, aurait été marquée par un virage dans les méthodes de campagnes électorales. Ils identifient cinq développements dans la façon de faire de la politique; 1. La centralisation des pouvoirs au sein du bureau du premier ministre, 2. Le recours aux stratégies de marketing politique, 3. La centralité de la communication dans les stratégies orchestrées, 4. Les changements dans le financement politique et 5. L'adoption de lois sur les élections à date fixe.

En adoptant sa loi sur les élections à date fixe en 2001, la Colombie-Britannique a lancé une tendance que toutes les provinces, sauf la Nouvelle-Écosse, ont suivi jusqu'en 2013. Pour l'essentiel, les lois adoptées prescrivent que les élections législatives se tiendront tous les quatre ans, à une date déterminée. La Chambre des communes a, de son côté, adopté le projet de loi C-16, modifiant la loi électorale du Canada en novembre 2006 qui prévoit aussi la tenue d'élections à dates fixes tous les quatre ans. Toutefois, ces lois préserveraient toutes le droit du gouverneur de dissoudre la législature, c'est-à-dire de

déclencher une élection générale à n'importe quel moment (Tremblay et Cauchon, 2010). Autrement dit, ces lois seraient carencées et contraires à la loi constitutionnelle de 1867. Selon les chercheurs en droit et en procédures parlementaires, ces lois créent une attente raisonnable selon laquelle les acteurs politiques se comporteraient de façon telle que les élections se tiendraient aux dates prévues. C'est en fait un engagement politique solennel. On peut aussi s'interroger sur les implications de ne pas tenir les élections à date fixe comme l'a fait Pauline Marois en 2014 (Desserud, 2007). Il n'y a aucune sanction, aucune punition de prévue à la loi. Selon Desserud, les implications sont *bizarres*. On pourrait d'emblée envisager un prix politique. Toutefois, des chercheurs (Maioni, 2014) qui ont analysé la défaite du PQ en 2014, n'ont jamais lié cette défaite au fait que la cheffe du parti n'ait pas respecté la loi sur les élections à date fixe. On pourrait donc se demander si le phénomène des élections à date fixe ne serait en fait qu'un effet de mode qui affecte peu la prise de décision des électeurs.

Ferris et Olmstead (2017) font un lien entre cette *mode* et le concept de l'innovation en politique. Ils citent Lowi (1963) qui a travaillé sur l'idée que toutes les organisations politiques sont constamment dans un processus d'adaptation. Ainsi, Ferris et Olmstead notent que les leaders les plus susceptibles de proposer un changement au mandat électoral seraient les nouveaux politiciens qui veulent se renouveler. Ce fut le cas au Québec pendant le bref mandat minoritaire du Parti québécois, qui n'avait pas été au pouvoir pendant 9 ans. Ce fut aussi le cas au pays avec l'arrivée au pouvoir de Stephen Harper en 2006. Les nouveaux leaders se font élire en promettant des changements, en promettant aussi de démocratiser le système qu'ils dénonçaient quand ils étaient dans l'opposition. Ce fut le cas partout au pays sauf en Alberta et au Manitoba.

## **1.1 L'avantage électoral**

Les raisons qui ont motivé les différentes législatures canadiennes à imposer des élections à date fixe reposent sur l'hypothèse voulant que le parti au pouvoir bénéficierait d'une prime à l'urne en ayant le choix de la date des élections. Schleiter et Tavits (2016) se demandent si le gouvernement qui contrôle le moment de l'élection peut aussi contrôler sa destinée? Ils concluent que ce serait effectivement bénéfique électoralement pour un parti politique au pouvoir de choisir la date des élections. Ils évaluent que le boni potentiel pourrait atteindre 5 points de pourcentage si certains facteurs sont présents. Les auteurs précisent que pour bénéficier d'un véritable avantage en déclenchant des élections anticipées, un gouvernement devrait détenir une avance dans les intentions de votes de 7 ou 8 points.

Jean Chrétien a déclenché des élections anticipées en 1997 et en 2000 dans un contexte où les sondages lui étaient particulièrement favorables et que l'opposition, le Bloc québécois au Québec, notamment, était plutôt désorganisé. Ainsi, les travaux de Schleiter et Tavits indiquent que trois facteurs peuvent donner un avantage à un parti au pouvoir s'il déclenche des élections anticipées : des sondages forts, une opposition faible et aucune loi sur les élections à date fixe. Blais, Gidengil, Nevitte et Nadeau (2004), qui se sont penchés sur les décisions de Jean Chrétien, se sont demandé si les électeurs canadiens auraient tendance à punir ce premier ministre qui a déclenché une élection rapide. Les conclusions montrent que le ressentiment serait limité. D'ailleurs Jean Chrétien a gagné son pari tant en 1997 qu'en 2000. En fait, ceux qui ne suivent pas la politique ne se rendraient pas vraiment compte que les élections sont précipitées et ils n'en tiendraient pas compte. Les auteurs ont estimé que le coût électoral pour le Parti libéral du Canada à l'époque serait d'un point de pourcentage.

Roy et Alcantara (2012) pensent aussi que cet avantage est surévalué. Les auteurs ont dégagé quatre raisons qui amènent un premier ministre à déclencher des élections dans une démocratie : 1. Quand c'est politiquement avantageux pour le parti qu'il dirige, 2. Quand l'économie est forte ou sur le point de reprendre, 3. Pour maintenir la discipline au sein du caucus et du cabinet et 4. Pour prendre avantage de la faiblesse de l'opposition. Les auteurs estiment donc que pour qu'un parti au pouvoir bénéficie d'une prime à l'urne le contexte doit être particulièrement avantageux. Non seulement doit-il dominer dans les sondages mais il doit aussi jouir d'une couverture médiatique positive.

Cet opportunisme politique est présenté dans la recherche comme un problème qu'il faut régler. Mais si la solution privilégiée pour y remédier est le scrutin à date fixe, les preuves des mérites démocratiques d'un cycle électoral fixe ne semblent pas concluantes. Les données publiées par Leuprecht et McHugh (2008) suggèrent qu'une réforme électorale vers des cycles fixes est plutôt symbolique. Ils vont même jusqu'à dire que l'impact serait négligeable. Si un système fixe était nettement meilleur, pourquoi ne pas l'avoir adopté en premier lieu se questionnent ces auteurs. Ils réfléchissent aussi sur le contrôle d'un premier ministre sur l'ensemble de son mandat. Selon eux, cet enjeu reposerait sur un paradoxe qui est au cœur de la politique démocratique : les règles du jeu ont une plus grande influence sur les résultats électoraux que les préférences des électeurs.

L'autre argument qu'avancent les tenants des élections à date fixe est le taux de participation aux scrutins. Norris et Inglehart (1999) constatent que la déférence des

citoyens à l'égard de l'autorité politique est en baisse. On assisterait à une crise de confiance à l'égard de plusieurs institutions au profit d'un plus grand appui aux valeurs postmodernes, comme par exemple l'enjeu climatique. Inglehart explique que la tendance de recourir à l'État pour régler ses problèmes aurait atteint ses limites ce qui, inévitablement, a un impact sur l'appui aux partis politiques. Aucoin, Jarvis et Turnbull (2011) ont contribué au débat en développant la notion de *déficit démocratique* qu'ils identifient comme étant le problème le plus sérieux auquel le Canada serait confronté. Selon ce concept, le pouvoir discrétionnaire dont disposent les premiers ministres pour déclencher des élections au Canada au moment qu'ils estiment opportun, aurait amené les partis d'opposition à dénoncer cet avantage indu et, subséquemment, à participer à créer un malaise, voire une perte de confiance envers la classe politique de la part de l'électeur. Ainsi, les structures politiques comme les partis politiques, les élections et les législatures seraient perçues comme peinant à défendre les intérêts de la majorité des citoyens. Roy et Alcantara (2014) soulignent que ce contexte politique de *malaise démocratique* aurait contribué à populariser l'idée de légiférer pour fixer les rendez-vous électoraux. Les auteurs ont identifié que le moment de l'adoption d'une loi à date fixe découlerait de la convergence de trois facteurs contextuels: 1. Le malaise démocratique et l'insatisfaction des citoyens envers la politique, 2. L'idée qu'une loi à date fixe est la solution au malaise et 3. Un changement de gouvernement ou de leadership.

Foa et Mounk (2016) utilisent des données du *World Values Surveys (WVS)* pour démontrer que l'adhésion au système politique démocratique semble moins enracinée au sein de la génération des millénariaux (nés entre 1980 et 1995) que chez les baby-boomers (nés entre 1948 et 1965). Si la santé de la démocratie repose, selon les auteurs, sur des facteurs comme l'appui aux valeurs politiques et sur le niveau d'information des citoyens, alors un fossé se creuserait entre les générations. L'intérêt pour l'activité politique a connu un déclin important entre 1990 et 2010. Foa et Mounk constatent que le taux de participation aux élections ainsi que le *membership* des partis politiques sont également en baisse dans l'ensemble des démocraties.

Le Québec n'échapperait pas à ce mouvement. Malgré la tenue d'une élection à date fixe, le taux de participation de 66,45% enregistré lors des élections provinciales du 1<sup>er</sup> octobre 2018 indique qu'un déclin de la participation électorale est en cours au Québec. Il s'agit d'un recul de près de cinq points par rapport au taux de participation des élections de 2014 (71,44%). Le Directeur général des élections du Québec (DGEQ) a fait distribuer une note de recherche publiée par la Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions

parlementaires de l'Université Laval (2019) qui précise que cette tendance à la baisse est observée depuis plusieurs années au Québec. Cette étude, réalisée en partenariat avec Élections Québec, montre que l'évolution des taux de participation s'expliquerait par le remplacement des générations. Les jeunes électeurs voteraient moins que les générations qui les ont précédés. Selon les chiffres du DGEQ, lors des élections provinciales du 1er octobre 2018, le taux de participation de l'électorat âgé de moins de 35 ans était de 53,41 %, alors que le taux de participation des personnes de plus de 35 ans était de 69,68 %, un écart de 16,27 points de pourcentage.

## **1.2 La campagne permanente et l'instrumentalisation des mandats**

La Constitution canadienne fixe à cinq années le mandat maximum du Parlement et des législatures provinciales. Depuis 2001, comme nous l'avons vu plus haut, les provinces canadiennes, à l'exception de la Nouvelle-Écosse, et le gouvernement fédéral ont adopté des lois instaurant des élections à date fixe à l'issue d'un mandat de 4 ans. Les mandats de gouvernance sont donc plus courts. Nous avons observé que les chercheurs n'arrivent pas à conclure que sans conditions favorables, un gouvernement ne détient pas un avantage certain en contrôlant la date des élections. Néanmoins, il semble qu'en contexte d'élections à date fixe ou variable, les gouvernements tenteraient de contrôler le mandat qu'ils dirigent.

Reid (1998) s'intéresse au cycle que représente un mandat de gouvernance et à l'instrumentalisation des budgets. La campagne permanente guiderait les politiciens alors qu'ils seraient constamment à la recherche de moyens pour améliorer leur chance de réélection dans un contexte où l'électeur ne serait pas toujours conscient de leurs manœuvres. La stratégie classique en politique serait de procéder aux mauvaises nouvelles en début de mandat pour ensuite *gâter* les électeurs en année électorale. Reid a vérifié cette hypothèse en analysant sur une période de 30 ans, de 1962 à 1992, les budgets des dix gouvernements provinciaux du pays. Les résultats sont toutefois mitigés alors qu'ils confirment d'abord qu'il existerait effectivement une stratégie électorale dans la présentation des budgets. Toutefois, l'auteur suppose que l'instrumentalisation des budgets à des fins électorales doit être nuancée. Les provinces ne contrôlent pas la politique monétaire du pays et certains indicateurs comme l'inflation, le chômage ou les récessions ne sont pas contrôlés par ces paliers de gouvernement. Néanmoins, lorsque les indicateurs économiques sont « aux verts » les gouvernements auraient tendance à déclencher des élections. Reid émet aussi que la distribution de « bonbons électoraux » ne serait pas la seule avenue. Les gouvernements doivent savoir mesurer les besoins des électeurs.

L'exemple de Jean Charest en 2007 est en soi révélateur. En fin de campagne électorale, le chef libéral et premier ministre du Québec reçoit un transfert fédéral de 700 millions de dollars. Il annonce alors une baisse d'impôt (Lévesque, 2017). La surprise a été totale, les électeurs pensaient que ces fonds seraient versés à l'amélioration des services de santé.

Cela dit, les recherches de Palmer et Whitten (2000) confirment que les gouvernements pourraient être très opportunistes avec le déclenchement d'élections. Des analyses d'une douzaine de démocraties parlementaires amènent les auteurs à constater que les performances macroéconomiques et le contexte politique exerceraient une influence significative sur le mandat électoral.

Dans le cadre de mandats de gouvernance immuables, les choses ne changeraient pas beaucoup même si les dirigeants politiques devaient réinventer leurs stratégies. Par exemple, des travaux indiquent que les gouvernements qui connaissent la date des élections sont en mesure d'investir stratégiquement des fonds publicitaires dans la période précédant le déclenchement des élections (MacDermid, 2000).

Au soir de son règne en 2012, l'ancien premier ministre Jean Charest a été questionné sur l'idée d'implanter au Québec des élections à date fixe. Le Parti québécois et la CAQ avaient ce projet dans leurs programmes électoraux, mais Jean Charest s'était montré réfractaire à cette idée. « J'ai observé ce que ç'a donné comme résultat ailleurs. Ce que ça donne, c'est des campagnes électorales qui durent un an. Allez voir ce qui s'est passé en Ontario et allez voir là où il y a des élections à date fixe. Ce que ça donne, c'est des gouvernements et des partis politiques qui sont très longtemps en élections » (Salvet, 2012).

L'ancien premier ministre évoque ainsi la *campagne permanente*. Marland, Giasson et Lennox Esselment (2017) définissent ce concept comme le maintien des activités de préparations électorales entre les élections. Pendant qu'un parti gouverne, il utiliserait des stratégies, des tactiques et des ressources qui étaient auparavant mobilisées dans le cadre d'une campagne électorale officielle.

Esselment (2017) évoque qu'à l'automne 2016, 20 mois avant la date des élections générales en Ontario, l'une des conseillères principales au sein du bureau de la première ministre Kathleen Wynne, aurait été mutée au siège du parti en tant que PDG et directrice de la campagne libérale. Stephen Harper a utilisé le logo du Parti Conservateur dans le cadre d'annonces gouvernementales. Au Québec, une enquête de Radio-Canada a

démontré que les sommes consacrées aux campagnes d'information, de communication et de publicité au sein des ministères de l'Économie, de l'Éducation et des Finances auraient bondi au cours des mois précédents le déclenchement de l'élection provinciale de 2018 (Lavallée, 2018). Au ministère de l'Économie, les dépenses publicitaires auraient été multipliées par 30.

Marland, Giasson et Esselment expliquent que les partis politiques pratiquent la campagne permanente pour deux raisons : faire avancer leur programme actuel et pour bien se positionner pour la prochaine bataille électorale. Ainsi le *war room* ne serait plus un poste de commandement mis en place pendant une campagne électorale mais plutôt une structure permanente bien intégrée à la gouvernance. En fait, le parti au pouvoir aurait un avantage alors qu'il peut utiliser les ressources du pouvoir et de l'administration publique pour aider sa cause notamment par l'utilisation régulière de sondages d'opinion sur ce qui préoccupent les électeurs. Marland (2015) note que les provinces ont suivi le modèle de campagne permanente instauré par le Parti conservateur de Stephen Harper. Si les élections à date fixe facilitent le travail de communication politique, les législatures, comme celle du Québec, ont été actives avec ou sans loi sur le scrutin à date fixe. Marland donne pour exemple la publicité agressive du Parti libéral du Québec en 2012 montrant la cheffe du Parti québécois manifestant avec des casseroles en main dans le cadre de la crise étudiante. La vidéo présentée en noir et blanc avec des passages au ralenti s'inspire des codes des films d'horreur. L'auteur note que toutes les provinces auraient adopté ces mêmes méthodes de communications négatives pré-électorales avec une certaine uniformité.

### **1.3 La mise en marché des politiques et des gouvernements**

La vente de produits commerciaux ou de services est déterminée initialement par une stratégie de mise en marché. C'est le moyen pour faire connaître et promouvoir le produit ou le service afin d'en mousser les ventes et de fidéliser la clientèle. L'un des penseurs du marketing commercial contemporain, Philip Kotler (2012), a largement épilogué sur l'art et la science de cibler ses marchés pour ensuite attirer, conserver, et développer sa clientèle. En politique, la même logique s'appliquerait depuis plus de 50 ans. Elle comprend les éléments suivants : l'électeur, le parti politique, le programme du parti et le vote. Jennifer Lees-Marshment (2009) a défini les jalons théoriques du processus de marketing politique. L'électorat doit d'abord être perçu comme un marché politique, le parti politique y joue le rôle de concepteur et de promoteur d'une offre qui se retrouve dans le programme du parti.

Autrement dit, l'électeur est appelé à « consommer » un programme politique. Le vote, lui, représente la « rémunération » qui scelle la « transaction ».

Marland, Giasson et Lees-Marshment (2012) identifient six étapes du processus de marketing politique : la recherche, la segmentation, le ciblage, le positionnement, l'élaboration du message et la diffusion du message. Les quatre premières étapes relèvent du marketing stratégique ce qui permettrait au parti politique d'identifier les besoins dominants au sein de l'électorat, en ayant principalement recours aux sondages ou en organisant des groupes de discussion. Le parti peut ensuite créer un « produit » qui pourrait répondre à certains des besoins qu'expriment divers segments d'électeurs désirables. Les deux dernières étapes appartiennent au marketing tactique c'est-à-dire la communication et la promotion du produit, de l'offre du parti.

Au Canada, le Parti conservateur du Canada (PCC), sous la direction de Stephen Harper, a été l'un des premiers à mobiliser de manière concertée les principes du marketing politique. Dans son ouvrage *Shopping for votes*, la journaliste politique Susan Delacourt (2013), qui a analysé les stratégies de l'équipe électorale de Stephen Harper, note que les partis politiques qui s'intéressent au marketing politique réussiraient mieux que les autres. Delacourt cite les travaux de Lees-Marshment (2004) qui a développé une typologie des partis politiques selon le niveau d'intégration des principes de marketing politique dans leur organisation. Lees-Marshment identifie trois catégories de parti, mieux connus selon les acronymes de POP (Product oriented party), SOP (Sales oriented party) et MOP (Market oriented party). Un parti POP, orienté sur un produit, est généralement un parti possédant un ancrage idéologique fort ou défendant un projet politique précis comme le Parti québécois ou le Parti vert. Ces partis seraient peu enclins à suivre les principes de marketing politique. Les SOP sont axés sur la promotion. Cette catégorie correspondrait à la plupart des partis politiques canadiens. Ce type de parti focalise d'abord ses activités de marketing sur la communication de son offre politique. Enfin le parti MOP, tente de comprendre et de définir ce que veut l'électeur et structure l'ensemble de son programme pour satisfaire des besoins précis de l'électorat. Selon le modèle théorique, les partis MOP auraient plus de chance de prendre le pouvoir. Delacourt rapporte dans son livre le contenu d'une entrevue avec Jennifer Lees-Marshment. La chercheuse de renommée internationale explique que la raison pour laquelle les politiciens traitent les électeurs comme des consommateurs est parce qu'ils agiraient de cette façon, ils « magasinent » leur parti politique et les évaluent selon leurs attentes individuelles ou leurs besoins.

Au Québec, la Coalition avenir Québec (CAQ) semble correspondre à ce type d'organisation. Le parti fondé par François Legault en novembre 2011 a fusionné quelques mois plus tard, le 14 février 2012, avec l'Action démocratique du Québec (ADQ). La CAQ se positionne au centre droit de l'échiquier politique et son chef tente d'intégrer les militants adéquistes particulièrement importants dans la région de Québec, un électorat que les partis politiques se disputent. La CAQ vivote dans l'opposition après les élections générales de 2012 et 2014. Mais ce qui sera perçu comme un électrochoc sera la défaite du parti lors de l'élection partielle dans la circonscription de Chauveau en juin 2015. Le comté de Chauveau est un fief, d'abord adéquiste et puis caquiste, que les libéraux remportent. C'est alors que l'opération restructuration s'enclenche (Castonguay, 2019). Le chef caquiste réunit ses plus proches conseillers et une nouvelle stratégie est mise en branle pour « rassembler les nationalistes de tous les partis ». On parlera d'identité, de langue française et de pouvoirs en matière d'immigration. L'idée est de réunir les « bleus conservateurs » de Québec et les « bleus pâles » c'est-à-dire les francophones nationalistes. Même le logo multicolore devient bleu fleur de lys. En fait, c'est l'identité, la marque de commerce de la CAQ qui est entièrement revue. Cette stratégie de repositionnement, animée par les principes du marketing politique, portera ses fruits en 2018 lorsque la CAQ prend le pouvoir le 1<sup>er</sup> octobre. Huit mois après son élection, François Legault déclare à toutes les tribunes qu'il veut gouverner pour la majorité (Lebeuf, 2019).

Le Parti libéral du Québec (PLQ), au pouvoir presque sans interruption depuis 2003, cadre plutôt dans la catégorie SOP alors qu'en campagne électorale, le chef Philippe Couillard a misé sur la continuité (Fillion, 2018). Le parti s'appuie sur son bilan en matière de finance publique et sur sa réputation de « parti de l'économie ». Ce parti, fédéraliste et centriste, peut aussi compter sur l'appui des minorités culturelles et linguistiques, qui semblent composer un électorat particulièrement captif.

Quant au Parti québécois et à Québec Solidaire, ils pourraient cadrer dans la définition des POP. D'abord, ces deux partis politiques sont souverainistes. Il faut toutefois s'arrêter davantage au Parti québécois, qui a déjà gouverné le Québec, et qui souhaite recadrer ses principes idéologiques (Montigny, 2011). Les travaux du politologue Éric Montigny démontrent que le parti tend maintenant à des objectifs plus pragmatiques qu'idéologiques. La réalité étant que ce parti n'a pas pris le pouvoir, majoritairement, depuis 1998 et que l'option qu'il porte, la souveraineté du Québec, n'a plus l'adhésion populaire qu'elle a déjà eu.

Québec Solidaire ne vit pas ce type de remise en question. Le parti, souverainiste et environnementaliste, plus à gauche sur l'échiquier politique, semble en croissance malgré ses résultats électoraux modestes.

Le Tableau 1 fait état de la position idéologique de chacun des partis représentés à l'Assemblée nationale.

*Tableau 1: Nombre de députés représentés à l'Assemblée nationale du Québec, par parti (Juin 2021)*

<b>Parti politique</b>	<b>Idéologie</b>	<b>Chef</b>	<b>Nombre d'élus</b>
Coalition avenir Québec (CAQ)	Centre-droit Nationalisme, autonomiste	François Legault	75
Parti libéral du Québec (PLQ)	Centre Fédéraliste, libéralisme	Dominique Anglade	28
Parti québécois (PQ)	Centre à centre gauche Souverainiste, social- démocrate	Paul St-Pierre Plamondon	7
Québec solidaire (QS)	Gauche Socialiste, souverainiste, environnementaliste	Nicolas Chatel-Launay	10
Indépendants			6

## 1.4 Scrutin à date fixe

C'est dans ce contexte particulier que ce sont institués les scrutins à date fixe qui encourageraient les partis à se préparer, en continu, à la bataille électorale bien avant que le Parlement ou les législatures ne soient officiellement dissoutes. Ainsi, malgré la mise en place de scrutins à date fixe, l'enjeu de la manipulation du mandat électoral n'apparaît pas réglé. L'institutionnalisation des campagnes permanentes au Canada semble démontrer l'appétit insatiable des partis politiques pour la collecte de données sur les électeurs qui permettent de mieux cibler leurs interventions auprès d'eux. Est-ce à dire que ce nouveau système nécessite des changements, des améliorations ou des altérations? Esselment (2017) semble le croire. Une possibilité évoquée consisterait à réglementer le financement des partis politiques en dehors de la période électorale et à imposer des limites de dépenses annuelles. Ainsi la capacité d'un parti politique à engager des campagnes publicitaires négatives contre ses adversaires entre les élections serait limitée. L'interdiction de la publicité gouvernementale partisane est une autre idée qui circule. Un constat semble

néanmoins s'imposer. Lorsque les législateurs se sont engagés à instaurer des élections à date fixe, ils se sont peu intéressés aux conséquences de leur mise en place.

Si la campagne permanente fait maintenant partie de la culture politique au pays, il est intéressant d'en analyser les caractéristiques. Ce travail de recherche s'intéresse donc spécifiquement à la question des élections à date fixe dans ce contexte de campagne permanente.

## Chapitre 2 : Questions et propositions de recherche

Notre recherche tente de répondre à la question générale suivante : ***Quels sont les impacts de la loi sur les élections à date fixe sur les stratégies électorales des partis politiques au Québec?***

Il existe peu de travaux scientifiques sur les impacts ou les effets des élections à date fixe au pays. Il faut dire que ces législations sont plutôt récentes et leurs effets à long terme sont encore difficiles à évaluer. Il existe toutefois un débat théorique animé sur l'avantage électoral réel des politiciens qui ont le pouvoir de déclencher le moment des élections. White et Alcantara (2018) ont analysé et comparé 37 années de résultats électoraux dans huit provinces canadiennes, (sauf la Nouvelle-Écosse qui n'a pas adopté de loi et le Québec, qui au moment de l'étude, n'avait pas encore connu l'application de sa nouvelle loi) avant et après l'adoption de la loi sur le mandat électoral. Il faut noter que le nombre d'élections post-législatives disponibles pour l'analyse demeure restreint. Ce qui se dégage des travaux des auteurs est que le moment choisi pour déclencher des élections variait beaucoup plus avant la législation et que, donc, les premiers ministres seraient plus susceptibles de déclencher des élections lorsque les conditions économiques leur étaient favorables ou que le pronostic à court terme des intentions de vote semblait menacer leur survie. Ainsi, ces données indiqueraient que l'introduction de dates d'élections fixes dans les provinces du pays aurait limité cet avantage.

Néanmoins, ces recherches post-législations (Lagassé, 2017; White et Alcantara, 2018) confirmeraient le caractère ambigu de toutes ces lois alors qu'elles réaffirment un fait constitutionnel fondamental dans le système canadien. Quelle que soit la date des élections, le lieutenant-gouverneur de la province, sur les conseils du premier ministre, a le pouvoir de dissoudre la chambre à sa discrétion. Autrement dit, ces lois sont toutes contournables.

Lagassé (2017) a aussi démontré que les plateformes électorales commenceraient à apparaître beaucoup plus tôt en année électorale. Les budgets présentés, au printemps qui précèdent le déclenchement d'élections à date fixe, seraient devenus des manifestes électoraux plusieurs mois avant le jour du scrutin. Les partis d'opposition aussi sembleraient s'adapter et profiteraient également de la période budgétaire pour présenter une partie de leurs promesses électorales. Ainsi, comme le disait Jean Charest, un mandat fixe fait en sorte qu'un gouvernement a tendance à gouverner trois ans et à passer la dernière année de son mandat en campagne électorale. Par contre, d'autres s'opposent à ces arguments

et suggèrent (Lagassé, 2017) que la période de campagne prolongée peut produire de meilleurs débats et que l'électeur, au final, en sortirait mieux informé.

Ce qui est moins clair toutefois, ce sont les perspectives à long terme de ce type de législation. Ce projet a donc pour objectif de faire avancer la recherche empirique sur le sujet, en étudiant l'élection provinciale générale de 2018 au Québec, soit la première élection québécoise à date fixe. Trois questions de recherche spécifiques seront analysées dans le cadre de ce projet : premièrement, nous nous intéressons au déclenchement réel de la campagne dans un contexte d'élections à date fixe.

***Q1 : À quel moment la campagne électorale de 2018 au Québec a-t-elle véritablement débuté?***

La loi électorale du Québec mentionne qu'une campagne électorale au Québec doit s'échelonner sur un minimum de 33 jours et un maximum de 39 jours. Ainsi, en 2018, le premier ministre Philippe Couillard a déclenché les élections générales, fixées par la loi au 1<sup>er</sup> octobre, le 23 août par un décret signé par le lieutenant-gouverneur du Québec. Cette campagne électorale a duré 39 jours.

Mais la campagne n'a-t-elle pas débuté plus tôt? Comme expliqué plus haut, Lagassé (2017) fait état des budgets printaniers comme étant des plateformes électorales. Le cinquième et dernier budget présenté par le ministre des Finances, Carlos Leitaó, en mars 2018 prévoyait des baisses d'impôts, de l'aide fiscale importante aux entreprises en plus d'une panoplie de mesures pour les familles. Ce qui semble marquer un contraste avec la période d'*austérité* imposée par le gouvernement en début de mandat. De nombreuses mesures annoncées seraient en fait des promesses électorales puisque pour en bénéficier les citoyens allaient devoir voter pour le parti au pouvoir qui les énonçait dans son budget.

Est-ce que le contexte de l'élection à date fixe a fait une différence? La production de budgets pré-électorales serait un outil classique de campagne permanente que plusieurs chercheurs ont amplement documenté. Blais et Nadeau (1992) qui ont analysé l'ensemble des dépenses des dix gouvernements provinciaux au pays entre 1951 et 1984 ont confirmé la thèse du cycle de gouvernance comprenant la présentation de généreux budgets électoralistes, en fin de mandat.

Les partis d'opposition ont aussi posé des gestes pré-électorales significatifs. Le chef du PQ Jean-François Lisée a présenté sa plateforme électorale dans le cadre du conseil national de son parti à la fin du mois de mai 2018 à Drummondville (Lavallée, 2018), soit

trois mois avant le rendez-vous électoral. À la traîne dans les sondages, le PQ espérait, sans doute, prendre ses adversaires de court et faire la démonstration qu'il était le parti le plus apte à prendre le pouvoir. Ses propositions, rendues publiques plus tôt, avaient aussi pour objectif de susciter le débat pendant la période des vacances estivales. Encore là, le lien entre le dévoilement précoce de la plateforme électorale et le scrutin à date fixe n'est pas évident. Jean Charest avait utilisé la même stratégie en 2002 en présentant sa plateforme électorale sept mois avant le scrutin du 14 avril 2003 (Dutrisac, 2002).

N'empêche, un proche collaborateur du chef du Parti québécois avait déclaré à un journaliste sept mois avant le scrutin de 2018 : « Pour nous, une longue campagne, ça nous donne plus de chances de faire tourner la situation en notre faveur » (Salvet, 2018). Le résultat du scrutin a été catastrophique pour le PQ mais on peut tout de même déduire de cette déclaration que les stratégies des partis politiques ont évolué.

Ce qui nous intéresse avec cette question de recherche est de mesurer à quel point la prévisibilité du scrutin général a changé la dynamique des campagnes électorales. Trois aspects retiendront notre attention : la préparation de la plate-forme électorale, le recrutement de candidats et le déploiement des mesures électorales.

À quel moment est-ce que les stratèges des partis politiques estiment que la dernière campagne a véritablement débuté?

Notre seconde question spécifique est liée précisément à l'existence de cycles de gouvernance et aux dépenses pré-électorales.

***Q2 : Est-ce que les stratèges politiques québécois estiment que la loi sur les élections à date fixe rend le processus électoral équitable?***

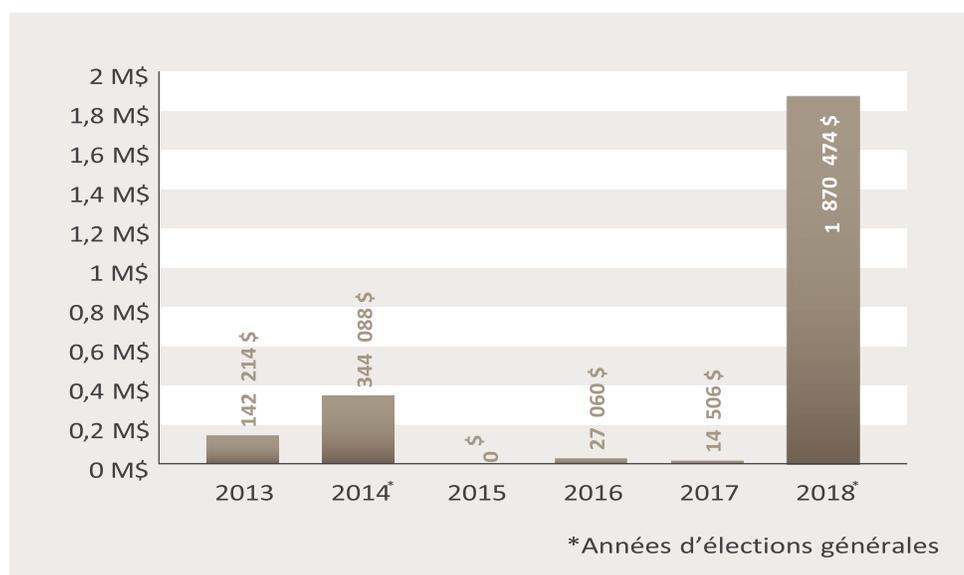
La production scientifique montre que le parti au pouvoir détiendrait un avantage quand il a la prérogative de choisir la date du scrutin général et, cela, même s'il est démontré que cet avantage ne serait pas une garantie de succès. Maintenant que la date des élections est déterminée peut-on conclure que tous les partis politiques, au pouvoir ou dans l'opposition, sont sur un pied d'égalité?

Le proverbe dit que l'homme prudent ne s'engage pas dans une affaire sans prévoir les moyens d'en sortir à son avantage. En ce sens, portons notre attention vers les dépenses pré et post électorales des partis politiques. Au Québec, huit ans après l'adoption de la loi instituant les élections à date fixe (2013) il n'existe pas de règles relatives aux

dépenses pré-électorales. Le Directeur général des élections du Québec (DGEQ) a choisi, à la veille du scrutin de 2018, d'observer la situation. Son rapport, *Financement politique Bilan et perspectives 2019*, est éloquent. L'année 2018 se distingue clairement des années précédentes. Élections Québec rapporte que les partis ont effectué des dépenses pré-électorales s'élevant à 1,9 millions de dollars. En tenant compte du taux d'inflation, ce montant représente une augmentation de plus de 400% par rapport à l'année électorale de 2014.

Le Tableau 2 montre que les dépenses pré-électorales ont connu une augmentation considérable en 2018.

Tableau 2: Dépenses pré-électorales et postélectorales des partis représentés à l'Assemblée nationale de 2013 à 2018



(Source : DGEQ)

Le DGEQ (2020) écrit dans son rapport que « les entités politiques et les tiers peuvent développer des stratégies pour faire des dépenses dans le but d'intervenir dans le débat électoral avant le déclenchement des élections » (DGEQ : 10).

Ajoutons à cela, l'enjeu des publicités gouvernementales qui peuvent s'avérer insidieuses. Quelques observateurs ont fait valoir que les messages diffusés par le gouvernement avant le déclenchement des élections générales pouvaient entretenir de la confusion dans l'électorat (Dutrisac, 2018). L'éditorialiste du quotidien *Le Devoir* donne l'exemple de publicités, diffusées à heure de grande écoute, faisant la promotion du contenu

de la mise à jour économique du gouvernement libéral. Le jupon dépasse, écrit-il, alors qu'il est facile d'y voir de la propagande partisane.

Le DGEQ, Pierre Reid, n'a pas cru bon insister sur des changements dans les règles avant le scrutin de 2018 malgré les expériences vécues au Canada et en Ontario. En 2015, l'ancien patron d'Élections Canada, Jean-Pierre Kingsley avait estimé que la situation était problématique parce que seules les dépenses réalisées en campagne électorale étaient soumises à la réglementation (Buzzetti, 2015). Depuis, les règles ont été resserrées au niveau fédéral (Radio-Canada, 2019). Le DGEQ mentionne aussi dans son rapport que l'Ontario, le Manitoba et la Saskatchewan prévoient des périodes où toute publicité gouvernementale est interdite en période pré-électorale. À la voix du DGEQ s'ajoute celle de la Commissaire à l'éthique et à la déontologie (CED), Ariane Mignolet (2019). Dans son *Rapport sur la mise en œuvre du Code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée nationale 2015-19*, elle recommande que les règles relatives aux allocations et aux budgets accordés par l'Assemblée nationale soient révisées dans le contexte de la loi qui fixe la date du scrutin général. Le DGEQ recommande « d'enrichir » la reddition de compte concernant les dépenses pré-électorales et de modifier la Loi électorale pour encadrer les dépenses des tiers, d'ici les prochaines élections en 2022.

La question est de savoir si les stratèges politiques, en connaissant la date de la tenue des élections et de leur déclenchement, ont réorganisé la planification de la campagne électorale. Sont-ils préoccupés par la question des dépenses pré-électorales? Comment organisent-ils les dépenses pendant la période de gouvernement? La délimitation entre les intérêts parlementaires et partisans sont-ils clairs? Et surtout, le parti au pouvoir bénéficie-t-il d'un avantage ou est-ce que tous les partis politiques sont maintenant à égalité?

Enfin, notre troisième question de recherche a pour objectif de déterminer si la législation sur les élections à date fixe remplit ses promesses face au malaise démocratique des citoyens envers les institutions et les acteurs politiques.

***Q3 : Est-ce que la loi sur les élections à date fixe, selon les stratèges politiques, a rendu le processus électoral plus démocratique?***

Plusieurs provinces ont adopté des lois sur les élections à date fixe en invoquant quatre principaux arguments : 1) La prévisibilité des consultations électorales, 2) L'équité entre les forces politiques, 3) La réduction du cynisme chez les citoyens, 4) La hausse

prévisible de la participation électorale (Massicotte, 2016). Dans une présentation au colloque sur les travaux parlementaires sur les conséquences des élections à date fixe, le politologue Louis Massicotte n'hésitait pas à qualifier la réforme électorale de « trompeuse et décevante ». Il note que les gouvernements qui ont déclenché des élections anticipées au pays n'en auraient pas subi les contrecoups. Trois des cinq gouvernements qui ont transgressé leur propre loi ont été réélus et les deux gouvernements qui ont été défaits l'ont été pour d'autres raisons que d'avoir anticipé la tenue du scrutin. C'est notamment le cas du Parti québécois alors que Pauline Marois à la tête d'un gouvernement minoritaire a décidé en 2014 de déclencher des élections anticipées.

Quant à la participation électorale, Massicotte constate que seulement deux juridictions au Canada ont vu le taux de participation augmenter lors de l'élection qui a suivi la réforme. Les neuf autres ont enregistré une baisse.

Au-delà des chiffres, il sera intéressant de prendre connaissance de la lecture qu'en font les stratèges politiques. Une telle loi pourrait-elle être revue? Nous nous intéressons ici aux impressions des acteurs politiques.

## Chapitre 3 : Méthodologie de recherche

Ce mémoire s'inscrit dans une perspective de réalisme critique. Les phénomènes sociaux présentent des structures et une réalité indépendante de l'observation, ils sont construits par un nombre incalculable d'interactions. Miles et Huberman (2003) précisent que ce n'est pas parce qu'un phénomène est invisible à l'œil nu qu'il est invalide. Pour les auteurs, les phénomènes sociaux existeraient non seulement dans les esprits mais aussi dans le monde réel et des relations entre eux peuvent y être découvertes.

Ainsi c'est un construit que ce travail de recherche propose. Nous tenterons de démontrer comment l'adoption de lois sur les élections à date fixe a pour effet de réactualiser le processus politique au cours d'un mandat électoral. Tous les partis politiques ont dû s'adapter, à leur façon, à cette nouvelle dynamique. Nous voulons savoir comment ils ont perçu, vécu et intégré le changement législatif.

### 3.1 L'objet d'étude

*Plus ça change, plus c'est pareil* dit l'adage. Ainsi, les objectifs d'une campagne électorale demeureraient les mêmes. Un parti politique veut convaincre, persuader et rassembler dans ses rangs le plus de supporteurs pour élire un candidat, prendre le pouvoir ou encore adopter une loi (Flanagan, 2014). Ce qui aurait changé, ou ce qui a changé, c'est la façon d'y arriver. Au fil du temps, les partis politiques ont raffiné leurs outils stratégiques, leurs méthodes de communication, de financement et d'organisation. Dans un contexte de campagne permanente, les lois sur les élections à date fixe intègrent un nouveau concept à la stratégie politique : la prévisibilité. La prévisibilité s'inscrirait maintenant dans les mœurs politiques dans le contexte où tous les partis connaissent la date de l'élection. On peut penser qu'ils gagnent du temps dans la préparation électorale et que les stratégies sont plus précises.

### 3.2 La méthode retenue

Nous proposons une stratégie de recherche exploratoire, qualitative et inductive. Très peu de travaux de recherche ont été menés sur les impacts des lois sur les élections à date fixe. En fait, les données actuellement disponibles concernant les élections à date fixe sont surtout quantitatives. Miles et Huberman (2003) précisent que les données qualitatives sont utiles lorsque le chercheur veut notamment valider, expliquer ou clarifier des données quantitatives colligées sur le même terrain. Ainsi l'approche exploratoire

permettra non seulement de préciser la démarche stratégique des partis politiques au Québec dans le contexte de l'élection de 2018 mais aussi de faire émerger de nouvelles hypothèses et propositions pour de futures recherches. Le canevas de recherche permettra de déterminer la manière dont seront récoltées les données ainsi que de déterminer les techniques d'analyse les plus appropriées au regard de nos questions de recherche (Yin, 2009). Ainsi, afin de vérifier nos questions de recherches nous privilégions l'étude de cas. Il s'agit d'une analyse de la première élection à date fixe au Québec, tenue le 1<sup>er</sup> octobre 2018, à travers le prisme de quatre cas, c'est-à-dire chacun des quatre partis politiques représentés à l'Assemblée nationale : le Parti libéral du Québec, le Parti québécois, la Coalition avenir Québec et Québec Solidaire.

Afin de répondre à nos questions spécifiques de recherche nous avons mené treize entretiens, au moins trois personnes par parti politique, sous forme d'entrevues semi-dirigées auprès de stratèges et d'organiseurs politiques impliqués dans les campagnes de chacun des quatre partis politiques. L'objectif est de relever le récit qu'ils font de l'impact du changement de la loi électorale sur les façons de faire des formations avec lesquelles ils ont collaboré en 2018.

### **3.3 Sélection des participants**

Les partis politiques ont tous une structure organisationnelle différente. Nous avons identifié certaines personnes clés ayant joué un rôle central dans la préparation de l'élection de 2018. C'est le résultat électoral de la 42<sup>e</sup> élection générale, celle de 2018, qui nous a guidés. La Coalition avenir Québec a gagné l'élection en récoltant 37,42% du vote et 74 sièges, le Parti libéral du Québec, malgré une défaite historique, a obtenu le statut d'opposition officielle avec 24,82% des suffrages exprimés et 31 sièges. Pour ce qui est du Parti québécois (17,06%) et de Québec solidaire (16,10%), ils ont obtenu respectivement 10 sièges chacun lors de l'élection du 1<sup>er</sup> octobre 2018.

Les stratèges politiques impliqués dans cette recherche devaient donc tous avoir travaillé au sein d'un parti politique représenté à l'Assemblée nationale du Québec. Plus spécifiquement, nous nous sommes intéressés à trois types de fonction :

- La direction de la campagne électorale de 2018;
- La direction des communications de la campagne électorale de 2018;
- La direction du contenu de la plateforme électorale de l'élection de 2018.

Nous avons identifié pour trois partis politiques, le Parti libéral, la Coalition avenir Québec et Québec Solidaire, trois stratèges impliqués dans les opérations électorales, entre 2014 à 2018. Au Parti québécois la structure décisionnelle étant bicéphale, une situation conjoncturelle alors que le parti a vécu deux courses à la direction au cours du mandat. Nous avons donc choisi quatre personnes. Il faut préciser que dans tous les cas, l'élaboration de la plateforme électorale a impliqué plusieurs personnes mais notre choix s'est arrêté sur celles qui avaient un rôle décisionnel dans le cadre de la campagne de 2018.

Les treize personnes que nous avons contactées ont toutes accepté de participer à l'étude. Notre taux de participation est donc de 100%.

Il faut aussi noter que la plupart de ces stratèges sont expérimentés. Certains ont également participé à la campagne précédente de 2014 ce qui nous permettra d'établir des comparaisons entre l'organisation d'une élection sans date fixe et de la première élection à date fixe en 2018. De plus, parmi ces organisateurs, plusieurs sont déjà à l'œuvre pour préparer l'élection générale de 2022. Le tableau 3 indique le nombre de répondants identifiés par parti politique et les campagnes auxquelles ils ont participé.

*Tableau 3: Distribution des stratèges interviewés par parti politique*

<b>Parti politique</b>	<b>Nombre de sujets Campagne 2018</b>	<b>Sujets : Campagne 2014</b>	<b>Sujets : Campagne 2022</b>
PLQ	3	3	0
PQ	4	1	1
CAQ	3	2	3
QS	3	2	2
<b>Total</b>	<b>13</b>	<b>8</b>	<b>6</b>

Il n'est pas simple de déterminer le nombre de cas requis pour mener un travail efficace (Miles & Huberman : 2003). Des auteurs estiment qu'un nombre supérieur à quinze cas peut devenir ingérable. De son côté, Yin (2009) considère que deux à trois cas sont suffisants pour révéler des similarités et que quatre à six permettent de faire apparaître des contrastes. Ainsi, nous avons décidé de choisir avec soin les interviewés pour s'assurer d'atteindre un niveau de saturation des données.

Toutes les données recueillies ont été anonymisées et elles demeureront confidentielles. Les propos et citations insérés dans ce mémoire ne permettent pas d'identifier les interviewés.

### 3.4 L'entrevue

Une fois les sujets identifiés, un questionnaire de recherche a été élaboré. Il a fallu déterminer le niveau d'instrumentation, faible ou fort, du mode d'entretien (Miles et Huberman, 2003). Comme nos travaux sont exploratoires et inductifs, il nous est apparu justifié de préconiser un mode d'instrumentation plus faible puisque l'objectif est d'obtenir un témoignage qui fait appel à des décisions de parti ou des choix de techniques de campagne mais qui mobilisent aussi, et surtout, la mémoire de l'individu. Miles et Huberman ajoutent que le degré de directivité du chercheur jouera un rôle important. Le chercheur, précisent les auteurs, doit s'adresser aux personnes dans le but de recueillir de l'information mais aussi de comprendre les contextes sociaux. Ainsi, le chercheur doit être « empiriquement cultivé » (idem, 78).

Nous avons donc opté pour un guide d'entretien semi-dirigé qui comporte peu d'instrumentalisation et qui donne beaucoup de liberté aux stratèges politiques interrogés de s'exprimer. Les questions sont, à dessin, ouvertes. Le questionnaire de recherche a été divisé en cinq blocs thématiques :

1. **Le profil du répondant** : Son parcours professionnel, les fonctions qu'il ou elle occupe au sein du parti politique.
2. **Le processus électoral** : La préparation électorale a débuté à quel moment? Quelles sont les étapes de cette préparation? Quels sont les moyens déployés au cours du mandat et en année électorale afin de compléter la préparation?
3. **L'équité dans le processus électoral** : En connaissant la date du scrutin, est-ce que le parti au pouvoir détient un avantage ou est-ce que tous les partis partent en campagne électorale sur un pied d'égalité? Quel est l'impact de la loi sur les élections à date fixe sur les dépenses partisans ou électorales en cours de mandat? Est-ce que les partis politiques, au pouvoir ou dans l'opposition, ont modifié leurs stratégies de communication en période pré-électorale? Et quels changements ont été apportés à la stratégie durant la période officielle de campagne électorale?
4. **Le point de vue des stratèges politiques sur les élections à date fixe et la démocratie** : Est-ce que les objectifs sont atteints? Les stratèges politiques pensent-ils que les électeurs sentent que le système est plus démocratique? Qu'elle est la perception de ces stratèges qui doivent composer avec la loi sur les élections à date fixe?
5. **Les conclusions** : Quelles sont les leçons à tirer de la première élection à date fixe tenue en 2018 au Québec.

En tout, quatorze questions ont été posées et l'interviewer avait aussi planifié des questions de relance. Les treize entretiens ont duré en moyenne 50 minutes chacun.

La pandémie mondiale de covid-19 a modifié nos plans. Ainsi 11 entretiens ont été réalisés par visioconférence et une seule en personne. Pour ce qui est du dernier cas, cette personne a fait le choix de remplir le guide d'entretien par écrit mais nous avons tenu à une rencontre virtuelle pour compléter l'entretien. L'ensemble des entrevues a été réalisé en mars 2021. Tous les entretiens (13) ont été enregistrés. Nous avons ensuite procédé à la retranscription textuelle des treize entretiens.

### **3.5 L'analyse des données**

Notre choix méthodologique s'est arrêté sur une logique inductive. Dans *Méthodes de la Science Politique*, Romana Coman (2016) explique que dans le cadre d'un raisonnement inductif, le chercheur part de l'observation de la réalité. Il commence par le travail de terrain et tente de déceler des régularités dans ce qu'il observe. Ces régularités sont ensuite confrontées à la théorie existante afin de vérifier si les observations sur le terrain confirment ou remettent en cause les résultats des recherches précédentes. Coman (2016) décline le raisonnement inductif de cette façon :

Observation de la réalité → formulation d'énoncés généraux → confrontation des résultats à la théorie

L'analyse des témoignages recueillis permettra de discerner les récurrences. Pour y parvenir nous optons pour la méthode d'analyse des données qualitatives proposée par Miles et Huberman (2003) ce qui implique d'abord une analyse intra-cas et ensuite une analyse inter-cas.

#### **3.5.1 Intra-cas**

L'analyse intra-cas consiste en une analyse de chacun des cas. Miles et Huberman (2003) accordent beaucoup d'importance aux notes de terrain. Selon les auteurs, la fiche de synthèse d'entretiens est une « façon rapide et pratique d'opérer une première condensation des données, sans rien perdre des informations de base (la transcription) auxquelles elle réfère » (idem, 108). Nous avons procédé de cette façon en colligeant les informations nominatives des interviewés ainsi que les grandes lignes en lien avec nos thèmes de recherche sur les impacts de la loi sur les élections à date fixe c'est-à-dire : l'organisation électorale; le niveau d'équité entre les partis politiques et le parti au pouvoir; ainsi que l'aspect démocratique du nouveau système électoral.

Il y a quatre partis politiques présents à l'Assemblée nationale du Québec, mais ils ont chacun leurs particularités. On peut s'attendre à ce que certaines informations se recoupent entre les stratégies d'un même parti politique. Ainsi nous avons regroupé les informations en fonction des partis politiques (CAQ, PLQ, PQ, QS) qui forment quatre cas distincts. Cette première analyse pointe la lumière sur des informations susceptibles de se répéter chez les interviewés ce qui met la table pour l'analyse inter-cas.

### 3.5.2 Inter-cas

L'analyse inter-cas implique une comparaison entre les cas. C'est là qu'émergeront certaines récurrences ou points communs plus généraux liés à notre problématique d'étude. Selon Miles et Huberman (2003) l'objectif est d'accroître la *généralisabilité* en confirmant que les événements et processus observés dans un milieu exploré ne sont pas purement idiosyncrasiques. Autrement dit, l'enjeu est d'identifier des processus et de comprendre comment de tels processus sont modifiés en fonction du domaine étudié, il s'agit dans ce mémoire de la loi sur les élections à date fixe. Pour y arriver, les auteurs proposent de constituer une méta-matrice à partir des matrices intra-cas. On parle ici d'un « maître tableau » qui rassemble, sous un format standardisé, des données descriptives provenant de chacun des cas.

### 3.5.3 Le codage

Nous utilisons le logiciel NVivo qui permet d'emmagasiner l'information obtenue, de la classer et d'effectuer des opérations de recherche. C'est un outil, reconnu, d'information permettant de faciliter le travail en analyse qualitative (Deschenaux et Bourdon, 2005). Les treize transcriptions des entrevues effectuées ont été versé en guise de base de données au logiciel NVivo. Pour procéder à l'analyse de ces données il a été nécessaire de procéder à une codification des témoignages. Les codes sont en lien avec les extraits des verbatims. Plusieurs types de codes peuvent être utilisés selon Miles et Huberman (2003) si bien que nous avons établi notre liste de départ en lien avec notre cadre théorique (Tableau 4).

Tableau 4: Cadre théorique

Auteurs	Mesures	Descriptions
Flanagan (2012) Marland, Giasson, Lennox Esselment (2017) Ferris et Olmstead (2017) Tremblay et Cauchon (2010)	Le changement	Campagne permanente, préoccupation constante des partis pour l'élection. Réforme électorale : adoptions de lois sur les élections à date fixe.

<b>Auteurs</b>	<b>Mesures</b>	<b>Descriptions</b>
Desserud (2007) Leuprecht et McHugh (2008) Lagassé (2017)		Les lois sont symboliques et contournables. Ambiguïté.
Reid (1998) MacDermid (2000) Marland et all (2017) Marland, Giasson, Lees-Marshment (2012) Lagassé (2017) Blais et Nadeau (1992)	Pré-campagne	Instrumentalisation des mandats, budgets électoraux, publicité, marketing
Palmer et Whitten (2000) Esselment (2017) Schleiter et Tavits (2016) Roy et Alcantara (2012) Massicotte (2016)	La campagne Équité/égalité	Opportunisme du parti au pouvoir, avantage électoral. Un « problème » qu'il faut régler. Activités partisanes vs activités parlementaires.
Norris et Inglehart (1999) Foa et Mounk (2016) Aucoin, Jarvis et Turnbull (2011) Roy et Alcantara (2014)	La démocratie	Crise de la confiance politique, taux de participation, déficit démocratique, malaise démocratique

Plusieurs auteurs qui se sont intéressés à l'analyse qualitative, comme Miles et Huberman (2003) mais aussi Lejeune (2019), expliquent que des catégories peuvent s'ajouter si nécessaire. Lejeune (2019) parle du *codage ouvert* alors que le chercheur ouvre un maximum de pistes de recherche. La découverte du matériau, explique-t-il, mérite la plus grande ouverture possible afin d'identifier un maximum de caractéristiques du sujet de recherche. Ainsi, compte tenu des témoignages recueillis, il nous a semblé approprié de coder la notion de prévisibilité ainsi que le recrutement des candidats dans un contexte d'élection à date fixe (Tableau 5).

Tableau 5: Liste des catégories de codage pour analyse

<b>Catégories de codage</b>	<b>Description</b>
<b>Chronologie :</b> CAQ PLQ PQ QS	Pour chacun des partis politiques codification des étapes dans le processus électoral de l'élection de 2018 : la préparation, la pré-campagne et la campagne. Étude intra-cas de chaque parti politique.
<b>La notion de prévisibilité</b>	En connaissant la date du scrutin, l'impact sur les préparatifs électoraux. L'impact sur la structure d'un mandat.
<b>Le recrutement des candidats</b>	L'impact sur le recrutement de candidats (les femmes, les minorités culturelles). L'impact sur les annonces de candidatures en cours de mandat.

Catégories de codage	Description
<b>La pré-campagne</b>	L'impact sur la durée de la pré-campagne, les dépenses pré-électorales, les publicités et les campagnes de promotion. Les budgets pré-électoraux
<b>La campagne électorale</b>	L'impact sur le déroulement de la campagne électorale. Du déclenchement électoral jusqu'au jour du scrutin.
<b>Équité et Égalité</b>	Y a-t-il une plus grande équité entre le parti au pouvoir et les partis d'opposition? Qui gagne, qui perd.
<b>La démocratie</b>	Est-ce que l'électeur y trouve son compte? Les élections à date fixe sont-elles là pour rester?

Comme expliqué plus haut, notre objectif est de faire une analyse comparative entre l'information récoltée sur le terrain et notre cadre théorique.

### 3.6 Contributions et limites de la recherche

Les conclusions de ce mémoire ont pour but d'enrichir la production scientifique, très modeste, consacrée aux impacts sur l'organisation électorales des législations sur les élections à date fixe. Dans un système parlementaire, les lois qui fixent le scrutin ne sont pas immuables. Notre recherche met en perspective le niveau d'adaptation des acteurs politiques aux changements du processus électoral. La validité de notre démarche est assurée par la qualité et la représentativité de notre échantillon ainsi que par la composition de notre grille d'entrevue.

Il faut aussi considérer dans ce travail la question des biais professionnels et les enjeux éthiques de la recherche. Miles et Huberman (2003) reprennent les trois critères « à risques » définis par plusieurs chercheurs : la représentativité, la proximité et la pondération. Il est intéressant de préciser comment ces biais sont identifiés (Wax, 1971) et rapportés dans l'ouvrage des auteurs (Miles et Huberman, 472) :

1. *L'illusion holiste* : accorder aux événements plus de convergence et de cohérence qu'ils n'en ont en réalité, en éliminant les faits anecdotiques dont la vie sociale est faite.
2. *Le biais d'élite* : surestimer l'importance des données provenant d'informateurs clairs, bien informés, habituellement de statut élevé, et sous-estimer celle de données provenant d'informateurs difficiles à manier, plus confus, au statut moins élevé.
3. *La sur-assimilation* : perdre sa propre vision ou sa faculté de « mise entre parenthèses », être « coopté » dans les perceptions et les explications des informateurs locaux.

Pour tenter de minimiser les biais, il est important de noter que plus d'une personne par parti politique a été interrogé ce qui permet de relever les similitudes et les concordances dans les témoignages. Cela était essentiel compte tenu de ma position professionnelle.

Je suis journaliste parlementaire à l'Assemblée nationale depuis 2007 pour la *Société Radio-Canada*. J'ai occupé un poste de reporter avant d'être nommée analyste politique en 2016. Ainsi, je côtoie quotidiennement plusieurs des acteurs politiques qui ont accepté de témoigner dans le cadre de ce mémoire. Mes activités professionnelles ont pu avoir un impact sur le comportement des personnes interrogées alors que je connais l'ensemble des stratèges et organisateurs qui ont été rencontrés. L'inverse est aussi vrai c'est-à-dire que l'ensemble des personnes que j'ai rencontrés me connaissent ou savent que je suis journaliste parlementaire. Ils ont certainement une opinion sur la façon dont je m'acquitte de mes tâches. C'est ainsi que des mesures balisant la confidentialité de ma démarche ont été prises pour que les sujets interrogés soient convaincus de ma posture de chercheuse.

Il a clairement été énoncé que les informations qui m'ont été partagées lors de ces entretiens ne seront utilisées à aucune autre fin que pour la production du mémoire et pour faire avancer la connaissance scientifique sur la question à l'étude. Je me suis engagée, dans le formulaire de consentement que les répondants ont complété (Annexe 1), à ne révéler aucune information provenant de mes entretiens de recherche à mes employeurs ou mes collègues journalistes. Malgré ces mesures et mises en garde, il reste que ma situation professionnelle peut tout de même avoir des impacts tant négatifs que positifs sur cette démarche de recherche. Positifs, dans le sens où les interviewés pourraient être moins enclins à moduler la vérité alors qu'ils savent que je connais bien le milieu à l'étude et leur rôle dans l'élaboration des campagnes électorales. Toutefois, cette connaissance fine de la vie partisane québécoise peut aussi amener certains répondants à douter de mon respect des règles d'éthique en recherche et à craindre que je dévoile dans ma pratique professionnelle des informations qui m'auront été confiées au cours des entretiens de recherche.

Il faut noter ici que la réponse des stratèges politiques a été très positive; personne n'a refusé la demande d'entrevue et leurs réponses ont dépassé les attentes.

Les sections précédentes ont permis d'établir notre cadre théorique, nos questions de recherche ainsi que la méthode déployée pour mener la collecte et l'analyse des données. Ainsi, la table est mise pour les prochaines sections qui sont consacrées aux résultats.

C'est d'abord le processus électoral qui retient notre attention. Tout en gardant en tête nos questions de recherches, nous présentons, dans un premier temps, notre analyse intra-cas, c'est-à-dire que nous insistons sur la façon dont le processus électoral a été suivi, individuellement, par chacun des quatre partis politiques, CAQ, PLQ, PQ et QS. Certains pourraient penser qu'il s'agit d'un détour mais ce n'est pas le cas. Il importe d'étayer *qui a fait quoi* dans chaque parti pour préparer sa première élection à date fixe. Nous savons tous que les partis politiques ne communiquent pas entre eux leurs stratégies mais qu'ils connaissent, chacun, très bien les règles du jeu. Ainsi, l'analyse intra-cas nous permet d'établir le fil conducteur du processus électoral suivi par chacun des quatre partis à partir de l'élection générale de 2014 jusqu'au scrutin de 2018, dont ils connaissaient la date.

Suit, ensuite, l'analyse inter-cas qui nous permet de faire des recoupements entre les récits de chacun des partis. Comme nous le verrons plus bas ces points communs dans le processus électoral des partis politiques nous ont aidé à atteindre, dans la majorité des cas, la saturation empirique. Les témoignages des stratèges ne peuvent pas être contaminés puisque, comme nous l'avons expliqué, ils ne partagent pas leurs stratégies d'un parti à l'autre.

Dans le dernier chapitre, nous répondons, de façon plus spécifique, à nos trois questions de recherche. Notre question principale, rappelons-le, porte sur les impacts de la loi sur les élections à date fixe sur les stratégies électorales des partis politiques au Québec. Nous abordons comme première sous-question la pré-campagne électorale, suivi de la question de l'équité entre les partis politiques comme deuxième sous-question, et finalement comme troisième sous-question, la démocratisation du processus électoral dans le contexte, toujours, des élections à date fixe.

## **Chapitre 4. Les résultats : quatre partis politiques, quatre processus électoraux**

Nous avons interrogé pour ce mémoire treize stratèges politiques. Ils ont indiqué comment ils se sont adaptés à la loi sur les élections à date fixe et ce qu'ils ont dû changer, notamment dans leurs stratégies, pour respecter cette nouvelle règle du processus électoral québécois. Le contenu de leurs récits représente la matière première avec laquelle nous avons travaillé. Les résultats de cette étude sont présentés de manière à répondre, ultimement, à nos questions de départ, soient :

- La perception des stratèges sur la temporalité de l'organisation de la campagne de 2018 au Québec
- La perception des stratèges concernant l'équité entre les partis politiques
- La perception des stratèges concernant l'évolution de la vie démocratique au Québec

Nous proposons dans ce chapitre quatre sections principales. D'abord de façon plus précise, qui sont ces treize stratèges? Quel est leur bagage, leur expérience politique? Le profil des interviewés mettra la table à la deuxième partie qui présentera, comme expliqué plus haut, les analyses intra et inter-cas. Les bases seront alors bien en place pour répondre plus précisément à nos questions de recherche.

### **4.1 Profil des stratèges politiques rencontrés**

Tous les stratèges politiques interrogés pour ce mémoire l'ont été sur une période de deux semaines entre le 10 et le 21 mars 2021. Chaque rencontre individuelle, 12 cas sur 13, a eu lieu par visioconférence et a duré en moyenne 50 minutes. Dans le dernier cas, il a été possible de faire l'entretien en personne. Pour s'assurer de maintenir l'anonymat des stratèges participants, ils ont été codés au hasard de 1 à 13. Le S signifie stratège.

Il est intéressant de noter que la grande majorité d'entre eux a un solide bagage politique. La majorité des participants (7 sur 13) comptent plus d'une vingtaine d'années d'expérience dans les officines des partis politiques. Ce sont, pour la plupart des militants, qui connaissent bien la structure de leur parti respectif. Leur moyenne d'âge se situe entre 45 et 50 ans. Notons aussi au passage que parmi ces acteurs clés de la campagne électorale de 2018 au Québec, cinq stratèges sur treize sont des femmes (tableau 6).

Tableau 6: Profil des stratégies politiques rencontrés

Stratégies	Expérience moyenne (années)
S1	40
S2	10
S3	7
S4	20
S5	15
S6	30
S7	6
S8	20
S9	15
S10	25
S11	40
S12	40
S13	10

## 4.2 Analyse intra-cas

Comme expliqué plus haut, l'analyse intra-cas réfère à l'expérience vécue par chacun des quatre partis politiques. Elle vise à faire ressortir la démarche électorale de chaque parti dans le contexte où ils connaissaient tous la date du scrutin.

La loi sur les élections à date fixe implique un mandat strict sur quatre ans ce qui permet à tous les partis de structurer le mandat du jour 1 suivant leur élection jusqu'au jour du scrutin de la prochaine échéance électorale. Seul le moment du déclenchement de la campagne électorale demeure la prérogative du premier ministre. En fait, la loi électorale prévoit la date du scrutin mais donne une marge de manœuvre de six jours au chef du gouvernement pour déclencher officiellement l'élection.

Nous proposons une analyse chronologique pour chacun des quatre partis politiques pour l'élection de 2018 au Québec. Pour ce faire nous avons codé les stratégies mises de l'avant pour les partis politiques en partant du jour de l'élection de 2014. Ainsi, les phases du processus électoral, inspiré du modèle développé par Nadeau et Bastien (2003), se déclinent comme suit : Phase de longue campagne entre 2014 et 2018, la phase pré-électorale en 2018, c'est-à-dire la période qui précède le déclenchement de l'élection et la phase de campagne qui suit le déclenchement, c'est-à-dire la période officielle de campagne jusqu'au jour du scrutin. Les stratégies se sont montrés lucides concernant l'organisation de leur parti mais ils se surveillent également entre eux.

### 4.2.1 La Coalition avenir Québec (CAQ)

La CAQ a gagné l'élection de 2018. Le parti a raflé 74 circonscriptions en récoltant 37,42% du vote populaire. Au moment du déclenchement de la campagne électorale, la CAQ était la deuxième opposition. Les stratèges du parti pensent que la loi sur les élections à date fixe aurait fait une différence.

[S2] « 2014 ce n'était pas à date fixe, donc t'es toujours sur une espèce de qui-vive. Tu as un plan de contingence puis tu fais des sacrifices ».

[S8] « Là on s'est dit : faut vraiment être prêts en 2018 parce qu'on a fait ça tout croche en 2012. 2014 ça été une mauvaise campagne, Mais celle de 2018 on s'est dit celle-là elle va être nickel, on va la préparer là ».

#### a) La phase de longue campagne, 2014-18

À la CAQ, la préparation électorale aurait été, de 2014 à 2018, graduelle. Dès le début de la 41<sup>e</sup> législature en 2014, les stratèges interrogés rapportent que la petite équipe qui entoure le chef, François Legault, se réunit pour faire le bilan de la dernière campagne électorale. Ils sont déçus du résultat et de la campagne de l'élection de 2014. Il sera alors décidé de commencer rapidement à préparer la prochaine campagne. Ainsi au début de 2015 un petit groupe, composé principalement de chercheurs, est formé.

[S8] « Quand tu es dans l'opposition t'as pas beaucoup de ressources donc tout va à la période des questions (...) si on continue comme ça on va gagner quelques journées (...) on a donc détaché un petit groupe, on les a enfermés dans une pièce, on a barré la porte et on va vous laisser sortir quand on aura le plan complet d'une campagne électorale ».

Si la déclaration a un ton humoristique elle décrit toutefois très bien le sérieux de la démarche à la CAQ. Le dilemme entre l'actualité du jour et la préparation électorale à long terme est omniprésent. Il a fallu faire des choix. Ainsi, 2015 marquerait le début de la réflexion sur les enjeux que le parti veut développer pour la prochaine élection. Cette réflexion se poursuivra et se précisera jusqu'en 2018. Parallèlement à ce travail de recherche, les instances au parti commencent à organiser la structure de campagne. Un stratège caquiste a évoqué qu'il estimait qu'en 2016, donc deux ans avant le scrutin, il était en « rattrapage ». Mais le fait de pouvoir planifier dans le temps la campagne, pour la CAQ, a été précieux.

[S2] « Ma job c'est de m'assurer que tout le domino tombe ensemble pis que la fin soit heureuse. Il y a eu : la sélection des candidatures, la sélection des candidatures féminines, (embaucher) le staff, les employés, la partie financière, le budget, les emprunts à la banque et (trouver) les locaux ».

La préparation opérationnelle aurait donc, plus concrètement, commencé au début de 2016. Le recrutement de candidatures est une préoccupation constante. À la lecture des verbatims on constate que deux objectifs ont motivé les troupes : recruter des femmes et recruter des candidats « vedettes » qui ont un parcours solide.

[S2] « Je me suis concentré sur les candidatures féminines c'est souvent ceux qu'on approche d'avance. Les hommes ils viennent en paquet de dix. Je n'ai pas besoin de recruter des hommes, ils vont venir ».

[S10] « Souvent (les candidats) ils aiment ça être attachés le plus tard possible pis les élections à date fixe ce que ça fait c'est que comme parti tu peux être patient surtout quand t'es dans l'opposition tu veux attacher ton candidat le plus vite possible mais tu ne sais pas c'est quand (le déclenchement) c'est plus difficile à dealer ».

[S8] « On avait désespérément besoin de montrer qu'on était capable d'amener des gens intéressants à la CAQ (...) c'était très important stratégiquement dans la position où on était ».

Des points importants se dégagent de ces déclarations. D'abord, selon les stratèges caquistes, les élections à date fixe favoriseraient le recrutement de candidatures provenant des minorités. Et puis, elles permettraient aussi aux candidats recrutés de mieux planifier leur transition vers la politique.

[S10] « On a planifié la campagne un an avant. On a commencé vraiment, spécifiquement, à travailler sur la campagne en mai 2017(...) c'est l'élection la mieux préparée, planifiée, réfléchiée et exécutée que j'ai faite ».

C'est ainsi que le parti tient un conseil général à Sherbrooke à la fin 2017 où les militants adoptent le programme du parti. La table est mise pour la pré-campagne.

## **b) La phase de pré-campagne**

À la CAQ, les préparatifs s'accroissent en 2018, au cours de l'année précédant le scrutin.

[S8] « On sait elle est quand l'élection, t'es capable de préparer ta pré-campagne mais dans l'opposition si tu ne le sais pas (la date de l'élection) t'es obligé de jongler avec des scénarios, c'est très difficile, tu peux pas séquencer tes annonces, tes contenus, tes candidatures. Il faut y aller à l'instinct ».

L'équipe électorale, qui a minutieusement préparé son programme, continue de sonder les électeurs pour bien identifier les circonscriptions prenables mais aussi sur les enjeux qui préoccupent les électeurs. Un travail qui s'étend dans les premiers mois de 2018. Au début de l'année électorale, le parti a donc en main le plan de la campagne et un plan de pré-campagne. Les stratèges caquistes interrogés sont formels, la connaissance du jour

du scrutin a permis au parti de structurer les préparatifs électoraux comme du papier à musique et ainsi de planifier des événements au cours de l'année précédant l'élection.

[S2] « Faut que tu crées un *momentum* (...) T'ajustes tes événements majeurs comme un congrès ou un conseil national. Ton point de départ c'est un événement du parti où y des militants qui t'applaudissent pis t'as ben du fun. Nous on était parti ça à Drummondville (Conseil général, mai 2018). C'est comme aller aux olympiques, tu veux avoir ton pic au jour J donc tu joues avec le *momentum* pour pas le perdre en cours de route ».

Le recrutement des candidats devient plus sérieux. Un sondage Léger publié dans le quotidien *Le Devoir* (Baillargeon, 2018) au début 2018, indique que la CAQ est en ascension dans les intentions de vote. Ce qui facilite la mobilisation.

[S10] « C'était important de montrer deux choses; 1-que l'on avait des gens solides qui se joignaient à nous et qu'on serait en mesure de former un gouvernement efficace et 2-ça montrait un effet d'engouement, l'effet bang wagon, qui embarquait, ça dénote un mouvement d'adhésion qui fait boule de neige ».

[S2] « On était la 2<sup>e</sup> opposition pis il fallait montrer qu'on était un gouvernement en attente. Alors à ce moment-là il faut que tu démontres que t'as rassemblé des joueurs de haut calibre, des gens qui sont ministrables ».

La CAQ profite aussi de cette période pré-électorale pour lancer une campagne de publicité.

[S10] « En pré-électorale, faut que tu *concentres* ? ta campagne de pub, faut que tu le fasses au bon moment pis que tu concentres au maximum possible pour avoir un impact maximum proche de l'élection pour rester dans la tête des électeurs ».

Il n'est pas clair quand la pré-campagne a débuté. Les stratégies ne sont pas précis mais dès janvier 2018 le ton du gouvernement est clairement électoraliste et il deviendra plus insistant à partir du dépôt du budget en mars 2018. C'est d'ailleurs peu de temps après la présentation du budget, en mai, que le chef de la CAQ annonce que l'économiste Eric Girard sera candidat. Il a tout ce qu'il faut pour devenir ministre des Finances, un poste clé pour un parti qui prétend à accéder au pouvoir.

[S8] « Les élections à date fixe ça fait que la pré-campagne commence quasiment un an à l'avance ou au budget ».

La séquence des événements concernant la CAQ nous permet d'établir que la notion de prévisibilité en lien avec la loi sur les élections à date fixe a joué un rôle important dans l'organisation de la campagne électorale.

[S8] « En 2018 ça faisait des mois qu'on préparait nos annonces. François Legault était impliqué là-dedans ».

### **c) La phase de déclenchement et de campagne électorale officielle**

Il y a un élément que l'équipe de la CAQ ne contrôle pas et c'est le moment du déclenchement officiel de la campagne électorale. Cette incertitude crée de l'inquiétude.

[S10] « Les élections sont à date fixe et pas le déclenchement. Tu peux commencer plus tôt. En 2018 ça m'a embêté de ne pas savoir. Les premiers jours sont cruciaux, les gens écoutent, après ça s'estompe jusqu'au débat. Les premiers jours sont vraiment importants ».

Quand la campagne débute le 23 août 2018, les stratèges caquistes sont toutefois prêts et s'engage à suivre une discipline militaire de respect du plan de campagne.

[S10] « Y'a des choses qui étaient planifiés en septembre 2018 qu'on avait faite en septembre 2017. C'était tout scénarisé (...) on avait l'annonce mais c'était campé dans un contexte scénarisé avec y compris des images qui correspondaient alors c'était quand même assez précis ».

[S2] « En campagne y'a pu de questions, t'opères. Y'a une erreur, t'opères, ce n'est pas grave, faut juste opérer ».

Les stratèges caquistes estiment que les élections à date fixe ont aussi contribuer à une meilleure planification de la sortie de vote.

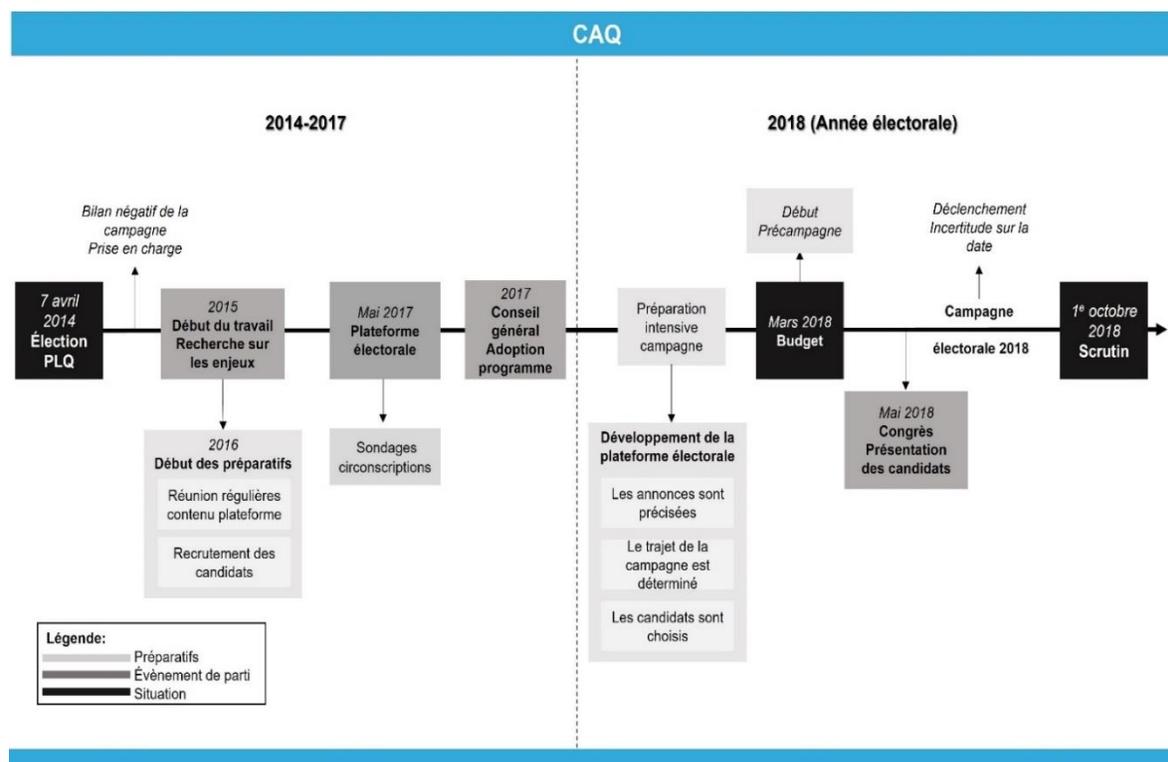
[S2] « Quand c'était à date aléatoire y'avait un stress, les machines s'activaient. Tandis qu'à date fixe et avec le prolongement des canaux de vote, ça te fait vingt jours de sortie de vote. La préparation est meilleure ».

L'analyse des réponses données par l'ensemble des stratèges de la CAQ permet de conclure que le plan de campagne a été suivi. Ils reconnaissent tous avoir apporté quelques changements ou plutôt quelques ajustements mais essentiellement la stratégie élaborée dans la phase de longue campagne aurait été suivie tout au long de la période officielle de campagne.

L'équipe est restée soudée du début à la fin du mandat et les rôles des stratèges ou du personnel impliqué dans la campagne, bien définis.

L'analyse des entretiens permet de tracer la trame chronologique des actions posées à l'intérieur d'un mandat à date fixe (figure 1).

Figure 1: Les préparatifs électoraux de la CAQ, 2014-2018



## d) Les constats

Au-delà de la prévisibilité dans la préparation électorale, les stratèges caquistes pensent que la loi sur les élections à date fixe favoriserait davantage les partis d'opposition.

[S10] « Les partis d'opposition auront toujours un avantage s'ils savent bien se préparer et s'ils travaillent bien pis s'ils ont de la chance, ça en prend un peu ».

[S8] « C'est une amélioration, ce jeu du chat et de la souris c'était pas sain pour personne et ça donnait un avantage injustifiable pour le parti au pouvoir ».

[S2] « Que ça soit, QS, moi ou un simple petit parti, il le sait quand c'est la date de l'élection il peut très bien faire sa propre préparation ».

Les stratèges caquistes interrogés pour ce mémoire souhaitent que les principes généraux de loi demeurent.

[S10] Ça diminue le cynisme et c'est l'un pour les électeurs parce qu'il y a une habitude qui se crée (...) une élection au mois d'octobre à tous les quatre ans. C'est comme une règle, il y a une patinoire avec des règlements et ce sont les mêmes pour tout le monde ».

#### **4.2.2 Le Parti libéral du Québec (PLQ)**

Le Parti libéral du Québec était au pouvoir au moment du déclenchement de l'élection en 2018. Il a perdu l'élection du 1<sup>er</sup> octobre 2018 en ne remportant que 31 sièges avec 24,82% du vote populaire. Le PLQ a dirigé le Québec presque sans interruption pendant plus de 10 ans, période où il n'y avait pas d'élections à date fixe.

[S6] « Sans date fixe, le parti au pouvoir avait une longueur d'avance, tant que la nouvelle ne coulait pas, on pouvait garder ça secret le plus longtemps possible, ça nous facilitait la tâche. On pouvait déclencher des élections assez rapidement pour prendre de court nos adversaires pis des fois ça marchait ».

##### **a) La phase de longue campagne, 2014-18**

Selon les stratèges libéraux interrogés, le parti a connu des difficultés dans les préparatifs de la campagne et cela même s'ils connaissaient la date de l'élection. Le terme « retard » revient fréquemment dans les récits des stratèges qui s'expriment sur la préparation électorale.

[S6] « Au niveau organisationnel on était en retard en informatique (...) On avait commencé à en parler en 2014 et quand je suis arrivé en 2017 ou en janvier 2018 ce n'était pas en place ».

[S4] « Moi je disais, et plusieurs autres, après 2014 : commençons à préparer 2018 tout de suite parce que c'est comme ça qu'on fait ça maintenant. Pis même dans différents outils qui étaient utilisés, les outils, numériques, les bases de données étaient vides quand on a commencé en juin (2018) ».

[S11] « La plateforme, on a commencé vraiment, le comité s'est assis sérieusement à partir de l'automne 2017 et par la suite de façon très active à partir de janvier 2018 ».

L'analyse des entretiens permet de comprendre que les stratèges libéraux étaient tous conscients de l'échéance électorale. Ils connaissaient très bien le concept de campagne permanente qui leur dicte de commencer dès le jour un de la nouvelle législature la préparation de la prochaine campagne électorale. Mais l'équipe de direction au parti est, après le scrutin de 2014, dissoute. Certains stratèges indiquent que le chef du parti Philippe Couillard a rapidement, après l'élection, recruté des organisateurs. Les récits de stratèges libéraux montrent qu'à partir de 2015, la réflexion s'engage au PLQ. Les instances, comme la commission politique et la commission jeunesse, sont mobilisées pour générer des idées pour alimenter une éventuelle plateforme électorale. Mais, selon les stratèges, l'exercice s'est avéré ardu.

[S11] « Il y avait beaucoup de démotivation quand je suis arrivé. 2014 (le résultat) avait remonté le moral des troupes mais plusieurs endroits au Québec c'était difficile de mobiliser. On voulait recréer un mouvement de militantisme ».

Le parti commence aussi à recruter des candidats. Pour accélérer le rythme, l'équipe électorale embauche en 2017 un nouvel organisateur expérimenté. La connaissance de la date du scrutin aide.

[S6] « Plus facile définitivement, parce que quand tu n'as pas la date tu peux pas prévoir tes conventions avec certains candidats. Quand tu as la date définie par une élection fixe tu peux déjà cédule, faire un calendrier de tes annonces en tenant compte des préoccupations de tes candidats ».

[S4] « C'est beaucoup plus facile à date fixe parce qu'on peut le prévoir, on peut avoir des conversations bien avant la période électorale ».

On note, à nouveau, que la prévisibilité, même pour le parti au pouvoir, a son importance. Mais la prévisibilité, seule, ne suffit pas. Malgré les efforts, les résultats tardent.

[S6] « Les grosses candidatures attirent les petites candidatures. Et ça on a eu de la misère en 2018. En 2014, on a eu de grosses pointures et ça a facilité l'arrivée de petits candidats régionaux (...) mais en 2018, on a eu de la misère à avoir des candidature ».

## **b) La phase de pré-campagne**

L'année électorale débute et les libéraux ne sont pas prêts. Le sondage Léger de janvier 2018 n'apporte pas de bonnes nouvelles alors que l'appui au PLQ chute de 4 points pour atteindre un creux historique à 28% des intentions de vote (Baillargeon, 2018). L'équipe électorale accélère le rythme tant au niveau du contenu électoral que du recrutement de candidats. Si, selon un organisateur d'expérience, les préparatifs allaient bon train au parti, le bureau du premier ministre aurait aussi décidé d'utiliser des pans de la plateforme électorale pour étoffer son budget pré-électoral.

[S11] « On est en train d'écouter le discours du budget (2018) et là la face nous tombe (...) parce que presque toutes les initiatives qu'on avait dans notre document de plateforme, les éléments les plus solides, tombaient un après l'autre (...) là on se disait qu'est-ce qui va nous rester (...) il a fallu recommencer complètement les travaux du comité de la plateforme ».

De nouveaux joueurs entrent dans l'organisation électorale après la présentation du budget et c'est à ce moment que le directeur de la campagne est nommé. Il entre en fonction en mai 2018, cinq mois avant le scrutin.

[S4] « C'est que le parti n'était pas une priorité pour le gouvernement durant cette période-là pour plusieurs raisons, plusieurs travaux préparatoires qui auraient dû être fait en temps normal n'ont jamais été effectués ».

[S11] « Une parenthèse importante : entre janvier 2015 et 2018 il y a eu quatorze élections partielles. Ça, ça nous a gardés occupés énormément ».

Les stratèges et les conseillers du parti au pouvoir font grand cas de la charge de travail qui leur incombait. Gouverner et préparer l'élection suivante commande un arrimage que les libéraux auraient difficilement réalisé. L'organisation des quatorze élections partielles en cours de mandat semble également avoir interféré avec la capacité du parti à poursuivre les préparatifs de l'élection de 2018.

[S11] « Ça a grugé beaucoup d'énergie. Dans certains comtés il n'y avait pas d'assise financière, c'est le parti qui devait financer ».

Le stratège interrogé précise que les nombreuses élections partielles ont eu un impact important sur le budget mais aussi sur les ressources qui préparaient l'élection générale. Des ressources qui ont dû être affecté dans des circonscriptions que le chef avait lancé en élections partielles. Plusieurs de ces circonscriptions, comme Athabaska ou René-Lévesque n'avaient aucune base électorale régionale. Encore un fois, le mot retard revient dans le narratif des stratèges libéraux.

[S4] « Même en 2018, quand je suis arrivé au mois de mai, j'ai dit : comment ça, ça et ça. Pis ça ce n'est pas fait? (On m'a dit) on est occupé avec la fin de la session là, on est sur le discours de la fin de session du 21-22 juin. Après ce sera la pré-campagne ».

[S4] « Les commissions (politiques) du parti qui auraient dû s'attarder aux travaux électoraux n'étaient pas en opération comme ça aurait dû l'être et donc le gouvernement avait peu de place à accorder à la vie du parti qui a été la préparation électorale ».

C'est dans ce contexte que la pré-campagne libérale débute après la fin de la session parlementaire à l'été 2018.

[S6] « On a commencé (plus tôt) à tourner, on avait sorti l'autobus plus tôt, on avait commencé à tourner dans les régions, On a travaillé fort en juillet. On n'a pas pris de vacances et on avait dit à notre monde de pas prendre de vacances l'été qu'on était sur le terrain ».

### **c) La phase de déclenchement et de campagne électorale officielle**

Le premier ministre Philippe Couillard avait la prérogative de choisir la date du déclenchement de la campagne. En la déclenchant le 23 août 2018, il a opté pour une campagne de 39 jours, le maximum que lui permet la loi.

Les stratèges libéraux notent que le plan de campagne a été relativement bien suivi. La question posée lors des entretiens était : Le plan de match de la campagne 2018 a-t-il été suivi à la lettre?

[S4] « Oui et non. Notre plan de match était basé sur de la recherche, ce n'est pas des gens qui ont fait ça dans une salle. C'était basé sur de la recherche et on a dépensé beaucoup d'argent en recherches durant cette campagne électorale mais il y a eu des tensions ».

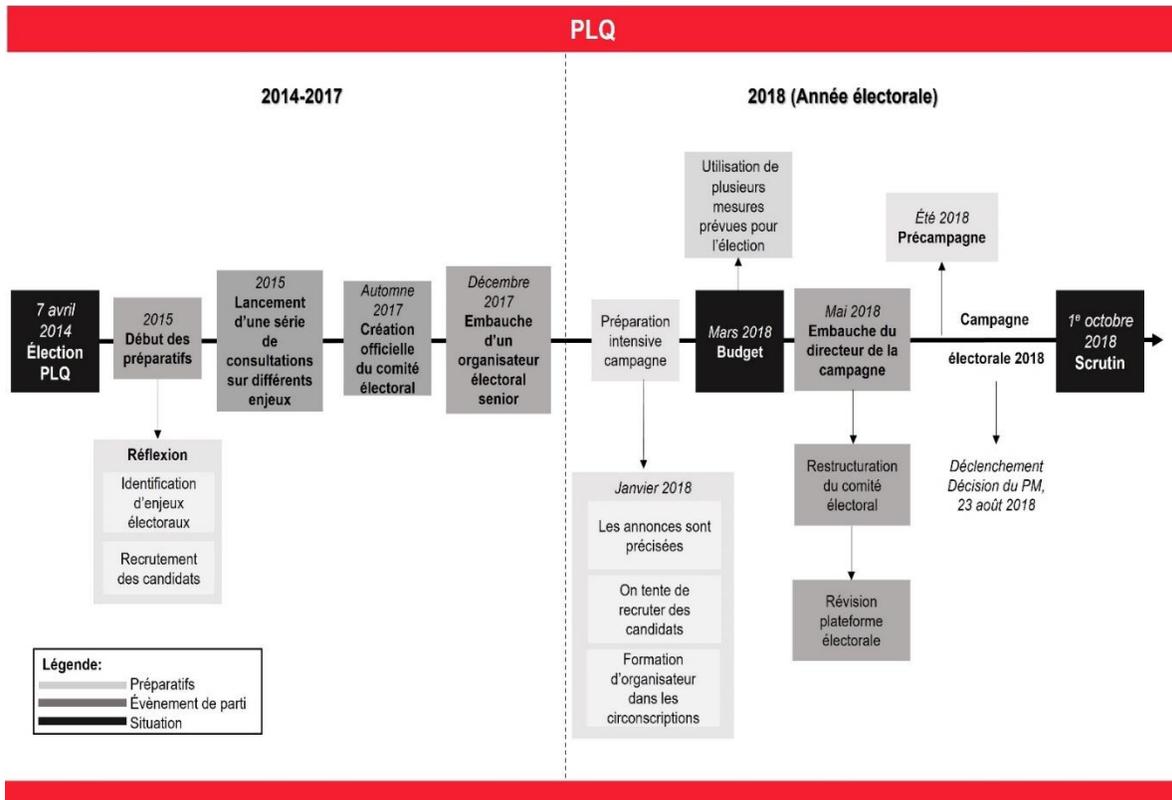
L'analyse des propos des répondants libéraux tend à démontrer qu'il y aurait eu un décalage entre les positions dans la cellule de crise et les décisions sur le terrain, au sein de l'équipe de campagne du chef. On peut d'ailleurs établir à partir des réponses des stratèges interrogés que les préparatifs et la campagne électorale ont connu plusieurs aléas et que l'équipe électorale n'est pas restée stable tout au long de la législature de 2014 à 2018.

Certains stratèges libéraux estiment toutefois que le travail de planification a été bien fait et que le fait de connaître la date du scrutin n'est pas une panacée. Au moins un d'entre eux affirme qu'il lui apparaît difficile de corréliser les préparatifs aux résultats du scrutin.

[S4] « La préparation électorale permet de consolider une certaine base. Mais au-delà de ça et on le voit avec les *swing voters*, on a beau faire n'importe quoi, l'élection va se gagner dans les derniers jours de l'élections ».

La chronologie des événements, telle que rapportée par les stratèges libéraux interrogés permet de voir plus clair dans l'organisation électorale du parti (figure 2).

Figure 2: Les préparatifs électoraux du PLQ, 2014 à 2018



#### d) Les constats

Les stratèges libéraux admettent que les élections à date fixe rendent le processus plus équitable entre les différents partis politiques. Cependant, ils pensent que le parti au pouvoir demeure favorisé.

[S4] « Je pense que ça favorise le parti au pouvoir parce qu'il va pouvoir synchroniser l'agenda d'annonces pour mettre la table vers l'élection parce qu'il a la machine gouvernementale derrière lui ».

[S11] « (le parti au pouvoir) Ils peuvent prendre des engagements sur des initiatives en développement, ce que l'opposition n'a pas. Mais en termes de timing et de préparation on est tous sur le même pied, dans un gouvernement majoritaire. Minoritaire, il peut y avoir des surprises ».

Ils pensent que la loi est là pour rester parce que l'abroger comporterait un prix politique trop élevé.

[S6] « Je pense qu'on va s'habituer à un scrutin à date fixe. (...) dans toute la morosité qui entoure la politique maintenant, les partis ne pourront pas reculer par rapport à ça ».

[S4] « Je ne pense pas que la loi va être abrogée. (...) Par contre, là c'est récent, c'est nouveau au Québec et moi je suis persuadé qu'on va arriver un jour où un parti va décider de déclencher parce qu'il va vouloir déclencher nonobstant l'élection à date fixe ».

#### **4.2.3 Le Parti québécois (PQ)**

Au cours du mandat 2014-18, le Parti québécois représente l'opposition officielle. La défaite électorale de 2018 a été particulièrement cinglante pour ce parti qui a connu à plusieurs reprises le pouvoir. Ainsi en récoltant 17,06% du vote et 10 sièges, le PQ est relégué au rang de 2<sup>e</sup> opposition.

[S3] « On avait des bonnes mesures mais quand tu amènes une mesure qui n'est pas soutenue par une vision ben tu passes pour être déconnecté. C'est ça qui est arrivé, les gens ne comprenaient pas où on allait et ça, ça doit se faire en amont ».

##### **a) La phase longue de campagne, 2014-18**

Pour les péquistes, la longue campagne commence par une course à la direction à la suite de la démission de la cheffe Pauline Marois, immédiatement après l'annonce des résultats électoraux. Il faudra attendre l'élection du nouveau leader, Pierre-Karl Péladeau, en mai 2015 pour que débute la préparation électorale. Un des organisateurs explique qu'un plan s'est rapidement mis en place à la demande du nouveau chef.

[S1] « J'avais un plan triennal stratégique pour nous amener au référendum ou à l'élection référendaire. Mon rôle était de préparer les troupes pis de faire une grande organisation (...) un grand virage sur tout ce qui était métadonnées, analyse web et tout ça ».

Le plan prendra, en bonne parti, le chemin de la poubelle lorsque Pierre-Karl Péladeau démissionne en mai 2016. Le parti se retrouve à nouveau dans une course à la direction. Un nouveau chef, Jean-François Lisée est élu en octobre 2016. Il est lui aussi conscient de l'importance de constituer une équipe électorale. Il nommera donc, rapidement, deux co-directeurs pour préparer la campagne électorale de 2018.

[S1] « Pour nous l'arrivée d'un nouveau chef c'est sûr que ça complexifie, faut faire des réajustements. Il travaille d'une autre façon alors là y'a un comité qui se dresse autour de lui. Pis l'élection à date fixe c'est génial pour ça parce qu'on connaît l'échéance ».

[S12] « Les deux co-directeurs ont été nommés à l'automne 2017 mais les préparatifs ont commencé au début 2018 avec notamment la plateforme électorale ».

En fait, selon les réponses obtenues, le comité électoral a été formé à la suite du congrès du parti tenu à Montréal à l'automne 2017. L'équipe se met au travail pour préparer la plateforme électorale. Parallèlement, les organisateurs sont très préoccupés par le recrutement de candidats. Pour tenter de stimuler l'adhésion, le PQ fait le choix d'annoncer tôt, en janvier 2018, le départ de trois députés vedettes.

[S12] « Les annonces du retrait de la vie politique de Nicole Léger, Alexandre Cloutier et Agnès Maltais s'inscrivaient dans un processus normal dans le cadre d'une élection à date fixe pour nous permettre de planifier et de trouver les meilleurs candidats ou candidates. Les gens n'y étaient pas habitués et cela a semé beaucoup d'inquiétude et ça a appuyé le narratif que le PQ était sur la débandade ».

L'ensemble des stratèges péquistes interviewés pensent que le parti n'a pas su profiter de la prévisibilité que la loi sur les élections à date fixe leur offrait. Les travaux parlementaires ont pris beaucoup de place dans leur agenda.

[S12] « Les travaux parlementaires se poursuivaient et continuaient d'accaparer le temps et les énergies. Cela fait en sorte, avec les équipes et des budgets réduits, qu'on n'a pas profité suffisamment des avantages que nous donne l'élection à date fixe pour mieux se préparer et planifier ».

[S3] « (...) les élus étaient en session, c'est après qu'ils ont commencé à penser à l'élection. Ils n'ont pas pris le temps de réfléchir à ça, ils étaient dans la bulle ».

[S13] « Le staff partisan clairement (était prêt) un an d'avance, le staff parlementaire deux mois avant ».

Les préparatifs électoraux ont donc débuté trop tard aux yeux des stratèges dans un contexte de d'incompréhension entre le petit groupe parlementaire et le parti.

## **b) La phase de pré-campagne**

Les stratèges péquistes ont accordé beaucoup d'importance à la pré-campagne. Au début 2018, les sondages ne sont pas mauvais. Le sondage Léger publié dans *Le Devoir* en janvier donne 20% des intentions de vote au PQ, une augmentation d'un point (Baillargeon, 2018). En sachant que le scrutin est à l'automne, ils voulaient profiter de la fin de l'hiver et du printemps 2018 pour tester leurs propositions.

[S12] « La pré-campagne permet notamment de tester certains éléments pour mieux les ajuster, de marteler ton message sur le terrain pendant tout le printemps et l'été ».

[S1] « Si tu vois que ça ne marche pas dans tes sondages et focus group t'as le temps de te réajuster, ce que t'avais pas le temps avant (les élections dates fixes) ».

La plateforme électorale est donc prête pour le conseil national de mai 2018 à Drummondville et le parti décide de la rendre publique sur le champ.

[S3] « Normalement, les autres élections, la plateforme est lancée lors de la première fin de semaine après le déclenchement. Notre but était de donner quelque chose d'avance à nos candidats qui seraient sur le terrain tout l'été ».

[S3] « Les enjeux ce n'est plus lié à la campagne de 36 jours c'est vraiment à partir du début du printemps, mars, avril ».

Les stratèges péquistes interrogés affirment tous avoir planifié avec attention la pré-campagne. Mais il faut préciser que les autres partis avaient une longueur d'avance sur le terrain de la pré-campagne.

[S12] « Un avantage certain de l'élection à date fixe se situe du côté de la planification et la préparation de la production du matériel électoral, surtout avec un slogan choisi début août. Appels d'offre, soumissions, prises de photos, préproduction; tout cela fait avec quelques semaines de plus, c'est précieux ».

### **c) La phase de déclenchement et de campagne électorale officielle**

Au PQ, le moment du déclenchement officiel de la campagne tourmente les stratèges électoraux. Comme expliqué plus haut, le premier ministre conserve cette prérogative et selon les organisateurs interrogés, il aurait profité de cette disposition de la loi en ne dévoilant pas sa stratégie rapidement. Une situation qui complique les préparatifs du PQ.

[S12] « En 2018, la tergiversation jusqu'au 11 août a compliqué la préparation et obligé de nombreux scénarios de départ et de tournée. Cinq jours de plus ou de moins en campagne électorale, c'est beaucoup ».

Il reste que les stratèges péquistes entrent en campagne confiants. Les réponses obtenues montrent qu'ils estiment avoir bien planifié la période électorale. Mais, unanimement, ils révèlent que leur chef a choisi, seul, de sortir du cadre.

[S13] « On n'avait pas un chef qui était réputé pour écouter beaucoup. J'ai d'excellents souvenirs du début de la campagne et de la pré-campagne ».

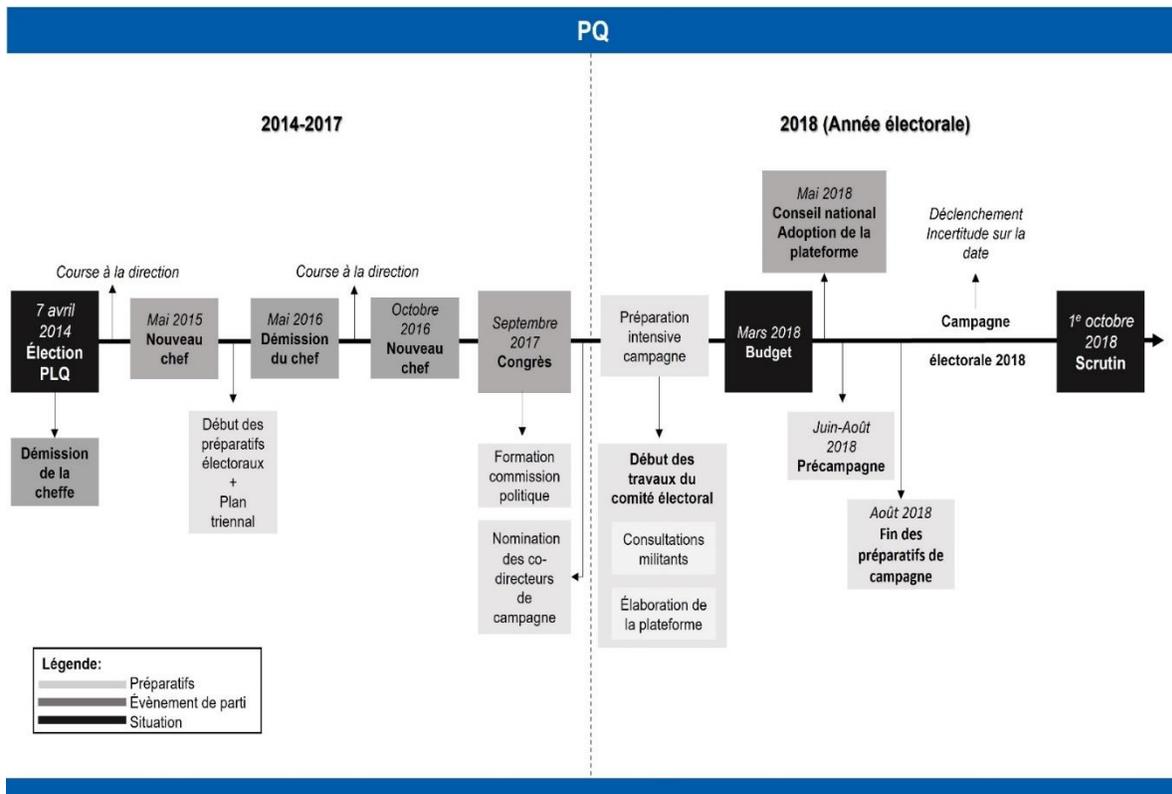
[S1] « Nos analyses prévisionnelles statistiques avec nos chercheurs, on savait exactement où on s'en allait. Pis y'a eu un choix stratégique de fait, qui sortait du cadre, pis ça faite que toute le reste a dérapé ».

Des événements peuvent survenir en campagne électorale mais les personnes interrogées sont formelles : les élections à date fixe ont permis une meilleure planification

et tout compte fait même si le plan n'a pas été suivi à la lettre, la capacité de préparer à l'avance l'élection est considérée comme « précieuse ».

On retrouvera dans la figure 3, une chronologie des préparatifs du Parti québécois du jour du scrutin, en avril 2014 jusqu'à l'élection d'octobre 2018.

Figure 3: Les préparatifs électoraux du PQ, 2014 à 2018



#### d) Les constats

Les stratèges péquistes sont partagés sur la question de l'équité entre les partis politiques dans le cadre de la loi sur les élections à date fixe.

[S3] « Mon impression c'est que l'écart se rétrécit, donc ça tend vers une plus grande équité entre les partis d'opposition pis le parti gouvernemental peu importe c'est lequel et ça aide particulièrement les plus petits partis ».

[S12] « Les inégalités demeurent évidentes surtout lors de la période pré-électorale. Les moyens financiers et organisationnels étant différents pour chacun des partis ».

N'empêche, les péquistes pensent que la loi persistera dans le temps et qu'elle doit être respectée.

[S13] Je pense qu'une fois que l'habitude va être prise, ça serait très dommageable politiquement pour quelqu'un de la contourner. Et je dirais qu'en 2014, politiquement ça n'avait pas si bien passer que ça le déclenchement des élections ».

Rappelons qu'en 2014, le gouvernement péquiste était minoritaire et sa cheffe Pauline Marois, dont le gouvernement a adopté la loi sur les élections à date fixe, a décidé de déclencher des élections anticipées.

[S1] « Y'a pas un parti qui peut se permettre de dire qu'il est le parti qui a enlevé les élections à date fixe, le coût électoral serait immense ».

#### **4.2.4 Québec solidaire (QS)**

Québec solidaire est le parti politique qui a connu la plus forte croissance entre 2014 et 2018. Il a plus que doublé ses appuis. Ainsi, en 2018 le parti a récolté 16,10% des intentions de vote et remporter les sièges de 10 circonscriptions. Malgré sa progression, au lendemain de l'élection générale QS demeure le 3<sup>e</sup> groupe d'opposition à l'Assemblée nationale. Mais, selon les répondants, le fait de connaître la date des élections aurait fait une différence.

[S9] « J'ai vécu deux élections à déclenchement plus hâtif. 2007 et 2008 (...) 2008 on l'a pas vu venir pis on l'a mangé dans les dents, sérieusement ».

[S5] « On restait sur les aguets tout le temps. Je me souviens de 2012, en plein été, on a dû faire revenir un paquet de monde un peu partout dans le monde : eille, fini les vacances on revient à la maison ».

##### **a) La phase longue de campagne, 2014-18**

La loi sur les élections à date fixe a permis aux solidaires de planifier avec attention la campagne 2018. Très tôt après le scrutin de 2014, QS a décidé de se donner des objectifs. Après quelques séances de remue-méninges un petit groupe de stratèges ont le mandat de commencer les travaux de réflexion électorale.

[S5] « Nous après la campagne de 2014 on s'est dit : comment est-ce qu'on peut gagner plus de députés? Comment on peut avoir ce *oomph* là qui est nécessaire si on veut continuer à exister dans l'espace politique (...) on s'est dit ça nous prend au moins dix députés ».

Le parti identifie donc dix circonscriptions qu'il estime gagnables. Les stratèges solidaires ont misé sur le vote des jeunes et plus particulièrement sur le vote des étudiants (Pineda, 2018). On remarque d'ailleurs que plusieurs comtés ciblés par QS ont sur leur territoire des universités et des cégeps. Ce fut notamment le cas dans les circonscriptions de Sherbrooke, Rouyn-Noranda ou Taschereau toutes gagnées par le parti.

[S9] « Il n'y a pas de hasard quand QS décide de gagner une circonscription ».

[S5] « On n'était pas dans les plans de communications ou des affaires de plan de tournée mais beaucoup plus pour s'assurer que les terrains pourraient être fertiles à une possible candidature ».

À l'été 2016, le parti s'active donc dans les circonscriptions ciblées. Les stratèges donnent des objectifs aux associations de comtés. Elles doivent stimuler la vie partisane, augmenter le nombre de membres et faire du financement.

[S9] « Le fait qu'elles [les associations de comté] puissent voir venir (la date des élections) ça nous a permis de leur donner un calendrier super clair. Pis si tu n'as pas ça t'es pas dans la gang qui peut gagner ».

[S5] « La date fixe c'est que ça te permet de mettre des objectifs concrets même pour les gens avec qui tu milites dans les associations (...) ça motive les gens, ça motive beaucoup plus quand ils savent, là il me reste un an et demi ».

Au même moment, le recrutement de candidats débute. Un processus laborieux à QS qui tient non seulement à une diversité de ses candidatures mais aussi à ce que les candidats victorieux soient aussi représentatif de leur électorat.

[S9] « La parité est importante et la diversité aussi (...) sur les candidatures mais aussi sur le résultat donc on ne va pas présenter dans les gagnables dix candidatures juste des blancs et juste des gars (...) ça demande une gymnastique et ça crée des frustrations au niveau local ».

[S7] « C'est probablement le plus grand avantage [des élections à date fixe] ça laisse plus de temps pour faire les choses, faire des relances pour les gens hésitants. Prendre le temps d'aller les voir et les convaincre ».

À mi-mandat, le comité électoral est en action. On commence à parler de stratégie de communications et d'enjeux.

[S9] « En juin 2016, on commence les réunions de façon formelle mais ça se discute avant ça. Mais on commence à faire des réunions, je dirais une fois par trois semaines à partir de juin (2016) ».

La stratégie de communication sera en place en 2018 mais les travaux débutent deux ans plus tôt. Il a fallu du temps, selon les stratèges pour développer le concept que le parti mettra de l'avant. QS est un petit parti et ses ressources sont limitées. Ainsi plusieurs des principaux stratèges sont bénévoles. Ils ont un emploi à temps plein en parallèle. N'empêche, pour la première fois de son histoire, le parti décide de sonder ses propositions. QS se paiera pour l'élection de 2018, trois sondages.

[S9] « On part de notre plateforme pour faire des sondages et non le contraire. On est en octobre 2017 on est pas mal dans ces planifications-là. On sait que ça, ça marche. On priorise ensuite ».

## **b) La phase de pré-campagne**

QS débute l'année électorale à la traîne dans les sondages. Un sondage Léger publié en janvier 2018 lui donne à peine 9% des intentions de vote (Baillargeon, 2018). Les stratégies de Québec solidaire, profiteront surtout de la période pré-électorale pour valider certaines mesures envisagées pour la plateforme électorale.

[S5] « Au niveau de la planification, ça nous a permis de tester des messages. Ça nous a aussi permis de mettre des gens [des candidats et des députés] en avant pour bien les situer dans la campagne ».

Les stratégies solidaires affirment que 2018 a surtout permis de peaufiner la plateforme électorale et d'accélérer le recrutement de candidats. QS fera d'ailleurs l'annonce d'un candidat « vedette », l'ancien journaliste Vincent Marissal, au printemps 2018. Certains enjeux, chers au parti, sont également rendus publics.

[S7] « Avant la campagne officielle, nous les partis mais aussi les médias se sont démenés pour essayer de devancer la campagne et mettre des enjeux préalablement. Tout le monde a fait une pré-campagne mais mon analyse c'est que ça n'a levé que marginalement ».

Le travail de préparation électorale se poursuit en coulisses. L'analyse des entretiens des stratégies indique que les efforts du parti ont été en phase avec leurs objectifs. Ils estiment d'ailleurs que le fait de connaître la date de l'élection a contribué à garder le cap sur les objectifs.

[S9] « Y'a des choses qu'on prépare plus qui sont plus rapidement coulées dans le béton. Un exemple : une tournée nationale. À partir du moment où je sais où je vais gagner y'a pas grand-chose dans le feeling politique qui va me faire changer d'idée sur la tournée nationale (...) Quand je sais que c'est en septembre la campagne, je peux toute prévoir ça. J'suis pas plus tôt mais j'ai canné mon affaire plus tôt ».

[S7] « La date fixe permet d'arriver avec des propositions électorales qui se tiennent davantage, plus fouillées, moins improvisées et au final plus pertinentes et plus près d'être une véritable politique publique ».

Ainsi c'est à partir de la fin juin 2018, après la session parlementaire et deux mois avant le déclenchement de la campagne, que QS estime qu'il entre, plus spécifiquement, en pré-campagne.

## **c) La phase de déclenchement et de campagne électorale officielle**

Selon les stratégies solidaires, malgré quelques ajustements mineurs, la stratégie de campagne 2018 a été suivie comme prévu.

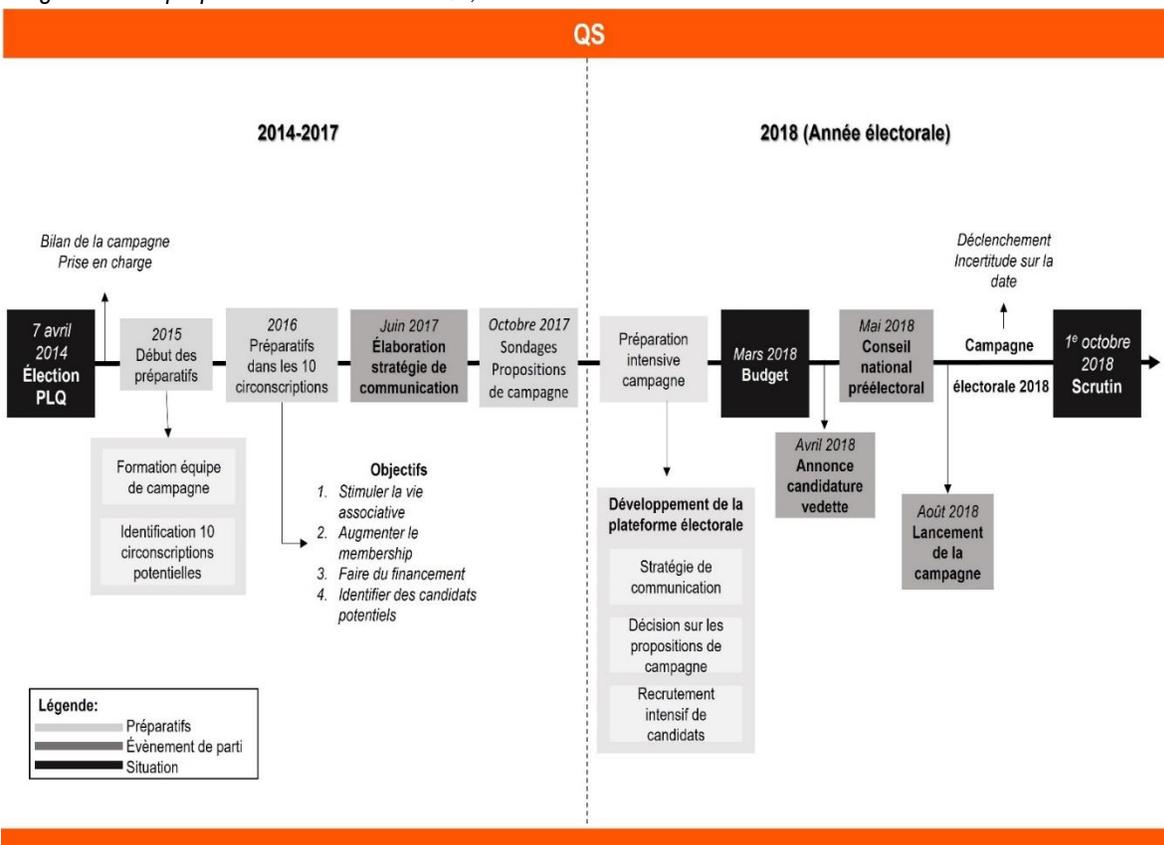
[S9] « Je savais en avril dans quelles circonscriptions je gagnais. Là où les élections à date fixe ont fait une différence c'est sur la préparation des organisations locales ».

[S5] « On se disait, ça va tellement bien, qu'est-ce qui se passe? (...) Si tu n'es pas attaché pis que c'est tout croche, c'est difficile si y'a un problème de changer de cap. Donc on était super prêt et à part des petites affaires, ça arrive, on n'a pas vécu des affaires qui nous a fait sortir du plan de match ».

Il faut noter que l'équipe électorale de Québec Solidaire est demeurée la même du début à la fin du mandat. La campagne s'est avérée linéaire.

La figure 4 présente la chronologie des préparatifs électoraux de Québec Solidaire.

Figure 4: Les préparatifs électoraux de QS, 2014 à 2018



#### d) Les constats

Les stratèges solidaires se démarquent parce qu'ils estiment que les élections à date fixe sont une petite avancée. Selon eux, le parti au pouvoir bénéficie toujours d'énormes avantages.

[S9] « Là où on est à égalité c'est sur la prévisibilité des événements. Sur tout le reste, c'est encore profondément inégal ».

[S7] « Là où l'opposition y perd et le gouvernement gagne c'est dans sa capacité d'utiliser les ressources de l'État pour faire une pré-campagne ».

Les répondants espèrent que les élections à date fixe deviendront une tradition au Québec. Mais ils émettent des doutes.

[S5] « Je ne sais pas quelle excuse un gouvernement pourrait trouver? Bon ben finalement la date fixe ça marche pas; c'est clair que t'es en train de servir tes intérêts. Pas sûr que ça passerait très bien ».

[S7] « Je pense qu'il y a déjà suffisamment d'espace dans cette loi-là pour qu'elle soit contournée sans être abrogée ».

[S9] « Les élections à date fixe c'est tant que le souhaite le premier ministre. Il reste avec les pouvoirs quand même. Le parlement peut-être dissout demain matin ».

### **4.3 L'analyse inter-cas : Les points convergents et divergents**

Notre analyse intra-cas a présenté comment chaque parti politique a vécu le processus électoral dans un contexte d'élection à date fixe. Dans cette section, nous comparons les différents cas et faisons ressortir les points de convergences et de divergences entre eux.

Pour ce faire, il importe de se référer à nos questions de recherche et de se rappeler nos objectifs. Dans un contexte de prévisibilité du scrutin, notre attention se porte spécifiquement sur trois aspects : la préparation de la plate-forme électorale, le recrutement de candidats et le déploiement des mesures électorales.

L'analyse des quatre cas nous permet de constater que tous les partis politiques sont conscients de l'importance de débiter la préparation électorale rapidement après le scrutin du 7 avril 2014. C'est d'ailleurs ce qui se déroule. Dans les mois qui suivent l'élection, le PLQ, la CAQ et QS ont mis sur pied un comité pour entamer le travail de préparation pour le rendez-vous électoral de 2018. On peut penser que le PQ aurait aussi fait la même chose s'il avait eu un chef. Quand Pierre Karl Péladeau a été élu à la direction du parti, un de ses conseillers interrogé pour ce mémoire, a expliqué que sa priorité était de préparer la prochaine élection. Après le départ surprise de Pierre-Karl Péladeau, le nouveau chef Jean-François Lisée a la même priorité et il constitue dès son arrivée en poste une équipe électorales.

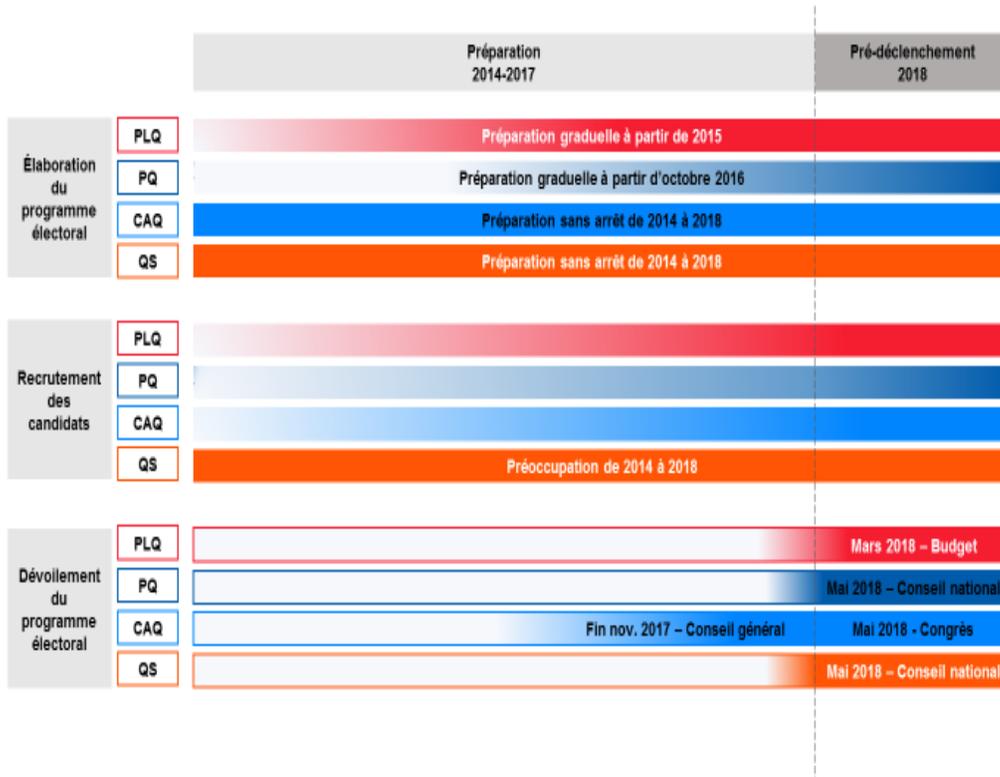
Élection à date fixe ou non, le recrutement de candidats est une préoccupation constante pour l'ensemble des partis politiques. En fait, les partis recherchent constamment

des candidatures qu'ils estiment d'envergure ou qui sont attrayants auprès de l'électorat qu'ils courtisent. L'ensemble des stratèges interrogés ont affirmé qu'ils ont intensifié les approches auprès de certaines personnes lors de l'année électorale puisqu'ils connaissaient la date du scrutin. Il faut noter toutefois que QS a fait un effort de recrutement plus rapidement que les autres, dès le début du mandat, pour trouver des candidats dans des circonscriptions ciblées par le parti pour faire des gains en 2018.

L'analyse des propos des répondants indique que l'ensemble des partis politiques ont profité de la période de pré-campagne pour diffuser dans l'espace public des engagements électoraux. Le PQ, par exemple, qui avait l'habitude de dévoiler sa plateforme électorale dans la première semaine de campagne l'a fait à la fin mai 2018, trois mois avant le déclenchement. À la surprise des stratèges, le gouvernement libéral a profité de son budget de mars 2018 pour annoncer plusieurs mesures électoralistes tirées directement de la plateforme qui devait être lancée lors de la campagne de l'automne 2018. Quant à QS et à la CAQ, les stratèges ont admis avoir dévoilé des pans de leur plateforme avant le début de la campagne pour tester des propositions d'engagements, pour outiller les candidats, ou pour préparer l'électorat en prévision de la campagne électorale.

La figure 5 fait état des activités électorales des partis politiques tout au long du mandat 2014-18. On peut observer que les partis ont la préoccupation constante de préparer la prochaine élection du début à la fin de la législature.

Figure 5: Progression des activités pré-électorales des partis politiques



### 4.3.1 Les dépenses pré-électorales

Il est intéressant de constater que les partis politiques ont tous débuté leur campagne plus tôt. Les stratèges interrogés ont aussi admis que, parce qu'ils connaissaient la date du scrutin, ils ont concentré plusieurs dépenses partisanses durant l'année qui précède le vote. En fait, si l'on se fie aux observations d'Élections Québec, l'augmentation des dépenses des partis politiques pendant la phase longue de campagne, en 2018, est significative, de l'ordre de 400%. Pour l'instant du moins, il n'existe aucune règle au Québec concernant ces dépenses à visée électorale.

La question de l'encadrement des dépenses pré-électorales a donc été soulevée lors des entretiens avec les stratèges. Les réponses à nos questions ont été à ce point

disparates, qu'il est difficile de faire des recoupements et d'en arriver à des conclusions solides. Il est toutefois pertinent de rapporter les aspects qui semblent tarauder les stratégies, tous partis confondus.

Dans un premier temps, la plupart des répondants, sept sur treize, estiment que la Loi électorale prévoit déjà un cadre strict qui les obligent à une constante reddition de compte auprès d'Élections Québec. Quatre stratégies estiment que le parti au pouvoir mériterait de voir ses dépenses en année électorale mieux encadrées tandis que les deux derniers n'ont pas répondu à la question puisque leurs tâches n'ont pas de lien avec le budget de leur parti. Voici les commentaires de trois stratégies de la CAQ, du PLQ et de QS.

[S11] « Je pense que les partis sont déjà tellement encadrés actuellement que je ne vois pas pourquoi on l'encadre davantage. Une crainte que j'aie c'est que le DGEQ est une machine qui est un bœuf ou une grenouille qui n'arrête pas de grossir et actuellement si on le laisse faire, les partis politiques vont devenir des sous-traitants ou des filiales du DGEQ parce que à peu près toutes les sommes qu'ils reçoivent viennent du DGEQ. À mon avis ce serait une erreur que les employés des partis politiques deviennent des employés de l'État jusqu'à un certain point ».

[S2] « Il aimerait bien baliser (le DGE) mais je ne sais pas s'il va être capable. (...) Une année électorale c'est au premier janvier donc à partir de là c'est le free for all donc ce qui est une dépense pré-électorale et ce qui est une dépense ordinaire c'est là qui est difficile de tirer une ligne ».

[S5] « Y'a des affaires parfois qui devraient être considérées comme des dépenses électorales. Les dépenses électorales ils sont tellement sévères et tous les papiers qu'il faut fournir c'est incroyable. Mais y'a des choses évidentes, comme les tournées en pré-électorales. Bon comment le faire? Je n'y ai pas vraiment pensé ».

Cette dernière citation introduit un second élément soulevé par plusieurs stratégies : la nature d'une dépense pré-électorale?

[S2] « Comment on fait ça? Qu'est-ce qui devient une dépense électorale quand par exemple je fais faire du porte à porte, j'achète des t-shirts à tout le monde et que je les réutilise ».

Par exemple, un rassemblement partisan, doit-il être considéré comme une dépense pré-électorale alors que les partis politiques organisent sur une base annuelle des rencontres avec les militants. Pour encadrer davantage les dépenses électorales, les stratégies croient nécessaire qu'un consensus se dégage entre les partis. Ainsi une négociation menant à une entente transpartisane sur la question semble incontournable afin que les dispositions sur les dépenses électorales soient amendées dans la loi.

Néanmoins, les opinions semblent partagées entre les stratèges de l'opposition qui exposent que le parti au pouvoir détient un plus grand avantage en matière de dépenses pré-électorales.

[S7] « Mais là où y'a peut-être besoin d'un encadrement additionnel, c'est du côté gouvernemental. C'est encore un avantage indu qu'il leur reste dans la dernière année (avant l'élection) ».

[S5] « C'est sûr que l'augmentation des dépenses ça y va en pré-électorale et c'est sûr que le parti au gouvernement a plus de cash donc c'est sûr qu'il va dépenser beaucoup plus pour sa machine ».

Les stratèges qui œuvrent au sein du parti qui détient ou ont déjà détenu le pouvoir semblent moins affirmatifs sur cette hypothèse. Pourtant l'enjeu est visiblement réel puisque la Chambre des communes a décidé de légiférer. La loi électorale du Canada a été modifiée en 2019 afin de revoir les dispositions liées aux dépenses pré-électorales. Ainsi, *La Loi sur les modifications électorales* (Schué, 2019) impose un plafond aux dépenses de publicité partisane des partis fédéraux enregistrés pendant la période pré-électorale, du 30 juin jusqu'au jour du déclenchement de la campagne officielle. Le premier ministre Justin Trudeau a déclenché les élections le 11 septembre et le scrutin a été tenu comme le prévoit la loi le 21 octobre 2019. Ce montant de dépenses pré-électorales s'élève, par parti politique, à un maximum de 2 046 800\$. Un stratège qui compte de nombreuses années d'expérience pense que c'est dans ce sens que la réflexion devrait s'engager au Québec.

[S1] « La disposition existe quand on parle des courses à la chefferie, le législateur y'a bougé là-dessus. Il dit que tout ce qui permet de te faire élire devrait être considéré comme une dépense électorale. Faudrait réfléchir là-dessus et voir la période pré-électorale avec un budget ».

Les contours de la législation fédérale sont bien connus des stratèges québécois. Et s'ils ne sentent pas l'urgence de légiférer ici, ils y voient une solution potentielle.

[S12] « Déterminer ce qui constitue la période pré-électorale et limiter le montant des dépenses autorisées pendant la période pré-électorale à x millions de dollars ».

[S2] « Ça serait plus facile de dire entre une année électorale, la partie campagne c'est 8 millions de dollars, je dis n'importe quoi mais mettre un plafond ce serait plus faisable et plus réaliste d'avoir ça ».

Il faut noter que nous n'avons pas senti d'urgence chez les stratèges à vouloir encadrer rapidement les dépenses pré-électorales dans le contexte d'une élection à date fixe. On parle davantage d'une ouverture à réfléchir à cette question. Même si la loi sur les élections à date fixe a été adoptée en 2013, il a fallu attendre 2018, donc cinq ans, pour

qu'elle soit respectée. L'expérience des élections à date fixe est donc récente et demeure en développement au Québec.

Dans les sections précédentes, nos analyses intra et inter-cas ont permis d'identifier plusieurs éléments qui aident à mieux comprendre comment la loi sur les élections à date fixe modifie les stratégies de préparation électorale des partis politiques provinciaux au Québec. Le prochain chapitre revient sur notre cadre théorique et nos questions de recherche afin de proposer des pistes de réponses.

## Chapitre 5 : Discussion : Des mœurs politiques en évolution au Québec

Un proverbe québécois dit qu'on ne fait pas d'élection avec des prières (Le Figaro, 2022). Les stratèges politiques du Québec comprennent qu'il n'y a rien de divin dans une élection. Au cours des cinquante dernières années, l'organisation des campagnes électorales n'a pas cessé de se professionnaliser et les stratèges politiques font tout en leur pouvoir pour ne rien laisser au hasard. Ils visent une planification élaborée et précise. Les propos que nous avons recueillis de l'ensemble des répondants font d'ailleurs échos aux travaux de Flanagan (2012) qui avance que le rendez-vous électoral est devenu une préoccupation constante pour les politiciens de toutes allégeances au Québec.

Il est intéressant de préciser que les stratèges interrogés sont familiers avec le concept de campagne permanente que Marland, Giasson et Lennox Esselment exposent dans leurs travaux (2017). Les répondants n'ont pas fait de cachette : ils sont constamment à la recherche de nouveaux moyens qui pourraient leur permettre de gagner leurs élections ou d'améliorer leurs résultats électoraux. Dans ce contexte où les règles du jeu ont changé avec la loi sur les élections à date fixe, il importe à ce moment-ci de rappeler notre question de recherche principale : *Quels sont les impacts de la loi sur les élections à date fixe sur les stratégies électorales des partis politiques au Québec?*

Il se dégage de nos travaux deux constats majeurs :

1. Les notions de prévisibilité et de facilité influençant les stratégies électorales
2. En particulier, la capacité de recruter des candidats issus des minorités.

Dans un premier temps, il ressort des entretiens avec les stratèges que dans le cadre d'une élection à date fixe, la notion de prévisibilité est non seulement cruciale dans la planification de l'élection mais elle est particulièrement appréciée par l'ensemble des partis politiques. Cette appréciation est plus forte au sein des partis d'opposition qui estiment que le fait de connaître la date de l'élection diminue l'incertitude. Les organisateurs des trois partis qui étaient dans l'opposition entre 2014 et 2018 (PQ, CAQ et QS) ont tous expliqué qu'ils ont fait des économies de temps puisqu'ils ont pu rigoureusement programmer chaque geste politique jusqu'au jour du scrutin. La planification des dépenses en fonction de la date du scrutin est également plus simple. Quand on connaît la date du vote, il est plus facile de cibler son action et c'est surtout le cas en ce qui a trait aux publicités pré-électorales. C'est ainsi qu'à la notion de prévisibilité il est pertinent d'ajouter la notion de facilité alors qu'en

situation d'élections à date fixe il est définitivement plus facile de planifier le calendrier, plus facile d'organiser le budget électoral et comme nous le verrons plus bas, il est plus facile de recruter des candidatures diversifiées. Avant la loi sur les élections à date fixe, les mêmes stratégies ont raconté qu'ils devaient parier sur le déclenchement du scrutin. Un risque qui peut s'avérer couteux, en temps et en argent. Ces témoignages corroborent les travaux de Flanagan (2014) qui prétend que les élections à date fixe font parties de la campagne permanente et que celle-ci, y compris la capacité de structurer une campagne publicitaire particulièrement en année électorale, se révèle être une puissante arme politique.

Les stratèges du parti au pouvoir (PLQ) ont toutefois apporté des bémols à cet avantage de la prévisibilité du scrutin alors qu'ils constatent que gouverner est très prenant et qu'il est plus difficile de mener de front la préparation électorale et la gestion des affaires de l'État. Cette affirmation est d'ailleurs confirmée par un stratège de la CAQ, dont le parti est présentement au pouvoir. Il est intéressant de constater que les stratèges qui ont goûté au pouvoir soutiennent que la gouverne de l'État est énergivore au quotidien et qu'elle peut détourner le parti au pouvoir de la préparation de sa prochaine campagne de réélection. Le fait de connaître la date du scrutin force les préparatifs tandis qu'avant l'adoption de la loi, le premier ministre pouvait décider de la date du vote ce qui lui permettait de gagner du temps s'il n'était pas prêt ou s'il sentait qu'il était pour perdre le pouvoir.

À la lumière de l'analyse des processus électoraux de l'ensemble des partis politiques il est possible d'avancer que trois aspects se dégagent de la phase de préparation électorale entre 2014 et 2018. Premièrement, les partis politiques forment rapidement une équipe électorale après le scrutin pour préparer la prochaine campagne. Les deux autres aspects sont interreliés alors que l'équipe électorale travaillera en continu sur deux fronts : l'identification des enjeux et le recrutement des candidats. La formation de l'équipe électorale pour le PLQ, la CAQ et QS dans le but de préparer la campagne de 2018 est venue très rapidement après le scrutin de 2014 sauf pour le PQ qui a dû se trouver un nouveau chef. Mais dès que le nouveau chef a été élu, on a pu constater que la préoccupation d'identifier des organisateurs pour l'élection à venir était prioritaire.

L'élection à date fixe ajoute de la structure à la formation rapide d'un comité électoral parce que la perspective temporelle est bien définie. L'encadrement ou la planification sont facilités. Ainsi, les membres du comité peuvent se donner des objectifs, et même un calendrier, à atteindre jusqu'au jour J. Il faut noter, comme on a pu le voir dans les analyses intra-cas, que plus les équipes électorales sont stables plus la préparation est ordonnée.

Les façons dont les partis s'y prennent pour atteindre leurs objectifs, identifier les enjeux qui feront partis de la plateforme électorale et commencer l'identification de candidats potentiels, sont différentes. Ils structurent, à leur guise, leurs actions tout au long du mandat (sondages, consultations ou organisation de forums de réflexion) mais ils ont tous l'objectif de se préparer pour la finale, c'est-à-dire l'année électorale. Donc, encore une fois, on constate une plus grande facilité à suivre le processus électoral que les partis politiques se sont imposés. Mais, s'ils sont conscients de l'importance de la planification électorale, il reste que les partis n'ont pas tous réussi de la même façon. Le mandat fixe a certes amené un cadre à la préparation électorale mais d'autres facteurs ont pu intervenir comme la popularité du parti ou la santé interne d'un parti politique liée à la vitalité de son membership et de son financement. Pour deux des quatre partis à l'étude des écueils ont compliqué la préparation. Toutefois, comme l'admettent leurs stratèges, il a été plus facile d'identifier les étapes qui menant à l'élection générale. Cela nous permet d'établir une première conclusion :

### **1. Les notions de prévisibilité et de facilité agissent sur l'élaboration des stratégies électorales.**

Les partis politiques apprécient le cadre ou la structure que procure les élections à date fixe. Ils peuvent organiser un calendrier précis de leur campagne et de leur pré-campagne électorale. Cela peut paraître anodin mais les organisateurs politiques ont souligné à grands traits qu'ils peuvent aussi organiser leur vie personnelle en fonction de la date du scrutin. Malgré cette latitude, ou cette facilité, pour bien planifier la campagne, certains ont tout de même connu des difficultés en raison de problèmes à l'intérieur de leur parti.

**Deux partis ont tiré avantage de la loi:** La CAQ et QS. La CAQ a séquencé sa campagne avec moult détails. Rien n'a été laissé au hasard. QS a fait grosso modo la même chose. Le parti a débuté sa préparation très tôt en ciblant 10 circonscriptions qu'il a toutes gagnées. On a pu noter, à l'étude des cas, que pour ces deux partis les équipes électorales sont restées stables du début à la fin du mandat.

**Deux autres partis ont plutôt connu des difficultés:** Le PLQ, au pouvoir en 2018, s'est retrouvé divisé entre la gouvernance et les affaires partisans. Les libéraux ont travaillé en silo et ils ont pris du retard. Le PQ a dû faire face à deux courses à la direction pendant le mandat. Le chef qui fera la campagne, Jean-François Lisée, a été élu à mi-mandat, en

octobre 2016. Un changement de direction implique souvent un changement de vision, le parti a donc pris du retard.

Il faut à nouveau préciser que 2018 était la première élection à se tenir à date fixe au Québec. Les stratèges S3 et S4 pensent que puisqu'il s'agissait de la première élection à date fixe au Québec leurs partis respectifs n'ont pas suffisamment profité autant de la prévisibilité que de la facilité que peut permettre un scrutin fixe. Tous les organisateurs interrogés affirment d'ailleurs qu'ils ont tiré des leçons du mandat 2014-2018. On peut donc présumer que les partis politiques ajusteront leurs stratégies à l'usage.

Le deuxième constat d'importance, en lien avec la notion de facilité, se dégage de nos travaux. Il concerne le recrutement des candidats, plus précisément des candidates. Après analyse des cas, il est possible d'avancer que les élections à date fixe favorisent le recrutement de femmes et de personnes provenant d'autres groupes sous-représentés en politique.

Québec Solidaire est la seule formation à s'imposer un recrutement paritaire de 50% de candidates à chaque élection générale. Les stratèges solidaires interrogés pour ce mémoire affirment que ce n'est pas une mince tâche. En fait, tous les répondants des quatre partis politiques ont expliqué que les candidatures masculines viennent spontanément et sont nombreuses. Elles s'empilent sur les bureaux des recruteurs politiques ce qui est loin d'être le cas pour les femmes ou les personnes appartenant à d'autres groupes sous-représentés. Les recruteurs disent qu'ils doivent non seulement les approcher, ils doivent aussi les relancer, souvent à plusieurs reprises, pour les convaincre de se présenter. Le scrutin à date fixe impose une nouvelle dynamique dans les méthodes de recrutement. Les stratèges ont affirmé qu'ils ont pu mettre sur la glace les candidatures masculines le temps d'évaluer le nombre de femmes qui accepteraient ultimement de faire le saut. Ce qu'ont expliqué plusieurs stratèges c'est, qu'en connaissant la date du scrutin, ils ont pu attendre à la dernière minute avant de distribuer certaines circonscriptions estimées gagnables à un candidat. Avant l'adoption de la loi sur les élections à date fixe, les stratèges d'expérience, particulièrement dans l'opposition, ont raconté la pression qu'ils vivaient lorsque venait le temps d'octroyer leurs meilleures circonscriptions. Ne sachant pas quand le premier ministre déclencherait les élections, ils craignaient d'être pris de court et donnaient, plus rapidement, les « bonnes » circonscriptions aux meilleurs candidats en attente, souvent des hommes. Si bien que si des femmes de calibre qui finissaient par accepter de se lancer en politique se retrouvaient avec un choix de comtés plus restreint. En connaissant la date du scrutin,

les stratèges peuvent se permettre d'être patients et tous ont affirmé accumuler les curriculums vitae avant de distribuer les circonscriptions au moment jugé opportun.

L'enjeu de la représentation féminine à l'Assemblée nationale est présent dans les débats depuis plusieurs années et il a été largement documenté. Au lendemain de l'élection de 2018, 52 femmes ont été élues, ce qui représente 41,6% des 125 sièges. Pour la première fois de l'histoire, la représentation des femmes était dans la zone de parité mais force est d'admettre qu'il reste du travail pour atteindre l'égalité. Beaucoup de choses ont été écrites pour tenter d'expliquer les raisons de la sous-représentation des femmes au parlement québécois. Les raisons qui compliquent le recrutement des femmes sont nombreuses et complexes. Une étude réalisée par le Conseil du statut de la femme (CSF : 2014) conclut à un ensemble de facteurs comme la conciliation travail-famille, le manque de confiance des femmes ou encore la culture interne des partis politiques. De manière générale, les entrevues réalisées par le CSF confirment qu'avant de se lancer en politiques, les femmes prennent le temps d'y réfléchir, parfois longuement. Dans un essai sur la mixité en politique, la journaliste Pascale Navarro (2015), qui s'intéresse depuis longtemps à la question des femmes en politique, accuse les partis politiques de négligence. Par paresse ou parce qu'ils estimerait qu'il est trop compliqué de convaincre les femmes de faire le saut en politique, les efforts des partis seraient limités en matière de recrutement de candidatures féminines. La situation semble changer alors que des pressions sociales se multiplient pour une plus grande représentativité au sein des partis politiques. Nos travaux amènent un nouvel éclairage aux nombreux travaux déjà existant qui portent surtout sur le point de vue des partis politiques et des efforts qu'ils déploient ou non pour recruter et, surtout, faire élire des femmes. Notre analyse propose ainsi une actualisation utile du savoir produit au Québec sur la question du recrutement ce qui nous amène à notre deuxième conclusion :

## **2. Les notions de prévisibilité et de facilité influencent positivement le recrutement de candidatures féminines.**

Le recrutement de candidats issus des minorités, surtout des femmes, est plus facile dans un contexte d'élection à date fixe. Essentiellement parce que la ligne temporelle, sur quatre ans, d'une législature permet une meilleure planification des stratégies de recrutements. Les recruteurs sont moins coincés dans le temps et peuvent envisager une stratégie à long terme pour convaincre notamment les femmes de se présenter en politique.

Ajoutons aussi qu'en connaissant la date du scrutin, la transition des candidats entre leurs activités, professionnelles et personnelles, et la politique est grandement facilitée.

À notre question générale de recherche nous avons présenté trois questions spécifiques de recherche.

*Q1 : À quel moment la campagne électorale de 2018 a-t-elle véritablement débuté?*

L'ensemble des participants que nous avons interrogé pour ce mémoire a affirmé avoir profité à divers niveaux de la période qui a précédé le déclenchement du scrutin pour présenter des éléments de leur programme. C'est le degré de préparation de chacun des partis politiques qui a fait une différence dans la longueur respective de leur pré-campagne. On peut noter dans notre analyse inter-cas que plus le parti était préparé, plus il a organisé sa pré-campagne tandis que les partis qui ont connu des difficultés en cours de mandat affirment n'avoir pas pleinement profité de cette période. Il reste que la plupart des stratèges, tous partis confondus, identifient la présentation du dernier budget, en mars 2018, comme étant un moment stratégique pour débiter les activités pré-électorales. Des témoignages qui tendent à confirmer les travaux de Lagassé (2017) qui avance que les plateformes électorales, dans un contexte d'élection à date fixe, apparaissent plus tôt en année électorale. Pour le parti au pouvoir, la présentation du dernier budget, à six mois du scrutin, apparaît stratégique alors que les témoignages recueillis révèlent que des pans importants des mesures électorales s'y sont retrouvés. Reid (1998) a évoqué l'existence de « bonbons électoraux » dans la présentation des budgets pré-électorales. Certains stratèges ont aussi fait écho aux travaux de MacDermid (2000) puisque plusieurs partis ont utilisé la période pré-électorale pour investir dans des campagnes publicitaires.

Si la pré-campagne permet aux partis de mettre la table à leur campagne, elle a aussi permis d'ajuster et de peaufiner les mesures contenues dans la plateforme électorale. Le mot « test » est revenu souvent dans le discours des stratèges qui affirment avoir rendu public certaines propositions électorales, tôt en année électorale, pour évaluer si elles suscitaient de l'intérêt ou non auprès de la population. Voilà qui rejoint les travaux de Marland, Giasson et Lennox Esselment (2017) concernant le recours aux stratégies de marketing politique. Plusieurs stratèges, comme S1, S3, et S8 notamment, pensent qu'avec le temps la population connaîtra le positionnement stratégique de chaque parti politique avant le moment du déclenchement. D'autres stratèges, S13, S7 et S9, parlent de la pré-campagne comme d'un moment idéal pour faire passer les messages chers au parti, compte

tenu de l'abondance d'informations pendant la période de campagne. Les partis ont aussi préparé, à dessein, des événements partisans quelques mois avant le déclenchement pour, justement, tester certaines mesures, passer des messages ou encore pour mobiliser les troupes.

Le dévoilement précipité de certaines candidatures, dans un contexte d'élection à date fixe, prend aussi de l'importance. Les stratèges croient que la présentation d'une candidature vedette ou d'envergure peut créer un effet d'entraînement. Les partis n'ont pas tous réussi ce tour de force mais ils ont tous essayé de recruter prématurément un candidat de calibre.

C'est le stratège S10 qui résume le mieux l'importance de la pré-campagne dans un contexte d'élections à date fixe : « avoir un impact maximal proche de l'élection pour rester dans la tête des électeurs »

Ainsi pour répondre à notre première question spécifique, il est possible d'avancer qu'à la lumière des témoignages recueillis et selon le narratif élaboré par les stratèges des quatre partis politiques, le début de pré-campagne électorale de 2018 a débuté en mars, à la suite du dépôt du dernier budget. Une troisième conclusion peut ainsi être énoncée :

### **3. La campagne électorale débute à la phase de pré-campagne.**

Il serait plus précis de dire que la pré-campagne électorale est bien entrée dans les mœurs politiques au Québec. Le fait de connaître la date du scrutin incite les partis politiques à vouloir se démarquer bien avant le début de la campagne électorale officielle. Durant l'année électorale, l'essentiel des efforts déployés par les partis sont en lien avec leurs objectifs électoraux.

Trois points spécifiques se dégagent des témoignages des stratèges, tous partis confondus, concernant la pré-campagne :

- 1- Elle permet de tester des idées et de réajuster le tir s'il le faut. Elle permet donc aux partis de dévoiler leur positionnement stratégique avant de partir en campagne.
- 2- La stratégie de dévoilement des candidats a évolué alors que les partis veulent présenter une image de gagnant si bien qu'ils tentent de présenter un ou des candidats vedettes avant même le déclenchement pour démontrer leur crédibilité et leur capacité d'adhésion.
- 3- Pour ce qui est du déroulement de la campagne comme telle, la loi sur les élections à date fixe change peu de choses. Les partis suivent leur plan de match, dès le déclenchement officiel, comme ils le feraient dans un autre

contexte. Il faut toutefois dire qu'un stratège, S2, estime que la sortie de vote est facilitée par le scrutin fixe alors qu'il est possible de mobiliser, à l'avance, des militants pour stimuler les électeurs à aller voter.

Tous les stratèges ont aussi indiqué apprécier la date du scrutin prévue par le législateur c'est-à-dire le premier lundi du mois d'octobre. Les campagnes électorales se déroulent donc à l'automne, à l'abris des aléas de l'hiver. Et puis, ils ont été nombreux à dire que le scrutin à date fixe avait également l'avantage de leur permettre, à eux et aux troupes, de mieux planifier leur vie privée.

Notre deuxième question spécifique de recherche porte sur l'équité entre les partis politiques.

*Q 2 : Est-ce que les stratèges politiques québécois estiment que la loi sur les élections à date fixe rend le processus électoral équitable?*

La question de l'équité entre le parti au pouvoir et les partis d'opposition est un des arguments évoqués par le législateur pour expliquer l'idée des élections à date fixe. Plusieurs chercheurs, Schleiter et Tavits (2016), Roy et Alcantara (2012) notamment, se sont penchés sur l'avantage que détient le parti au pouvoir en ayant la prérogative du choix de la date du scrutin. Si les études antérieures ne peuvent conclure avec certitude que le parti au pouvoir a une garantie de gagner ses élections, plusieurs travaux de recherche constatent tout de même que le premier ministre détient un privilège. C'est une carte importante dans le jeu politique. Les stratèges interrogés pensent la même chose. Ils pensent que les élections à date fixe mettent tous les partis sur un pied d'égalité et que les règles du jeu sont les mêmes pour tous.

Un bémol important doit être apporté à cette affirmation. Les stratèges qui ont œuvré dans les partis d'opposition ont tous exprimé un écueil majeur à surmonter: la date du déclenchement de la campagne. C'est une préoccupation importante pour eux parce que le déclenchement est un moment crucial alors que la première semaine d'une campagne électorale peut faire une différence auprès de l'électorat. Dans un contexte d'élections à date fixe, le premier ministre conserve le privilège de la date du déclenchement de la campagne officielle. Rappelons que la loi québécoise mentionne que la durée de la campagne électorale officielle doit être au minimum de 33 jours et au maximum de 39 jours. Il y a donc un jeu de six jours. Ainsi, les stratèges qui œuvrent dans les partis d'opposition pensent que cette incertitude met de la pression sur la préparation de la campagne électorale.

On ne peut que présumer des raisons qui expliquent pourquoi le législateur a choisi de ne pas fixer la date du déclenchement. En fait, la loi électorale de 1989 prévoyait déjà cette période de six jours pour le déclenchement des élections. Le législateur a choisi de ne pas modifier cet aspect de la loi. Cette situation n'est pas unique au Québec. Au Canada, il incombe également au premier ministre de déclencher les élections générales et la loi prévoit que la période électorale doit durer au moins 36 jours et au plus 50 jours. Le premier ministre jouit donc d'une marge de manœuvre intéressante dans sa préparation électorale. Pourtant, au Royaume-Uni par exemple, le législateur a pris soin de bien encadrer la période électorale. Le *Fixed-term Parliaments Act* adopté en 2011 prévoit que le parlement est automatiquement dissout 25 jours ouvrés avant la date de l'élection, qui elle, est fixée par la loi au premier jeudi de mai la cinquième année qui suit l'élection précédente.

Dans ce contexte, les stratèges interrogés envisagent que la loi sur les élections à date fixe est un « premier pas » vers plus d'équité entre les partis.

En réponse à notre deuxième question de recherche, il semble que, malgré la tenue d'élections à date fixe, le premier ministre conserve un avantage sur les formations de l'opposition en pouvant choisir la date du déclenchement de la campagne électorale officielle. Une quatrième conclusion peut être avancée :

**4. La tenue d'élections à date fixe, selon les balises de la loi québécoise actuelle, améliore l'équité entre les partis, mais maintient un avantage en faveur du parti au pouvoir lié à sa capacité de choisir la date du déclenchement de la campagne.**

Si le parti au pouvoir perd UN avantage, important, il en conserve d'autres. Il est alors difficile d'affirmer qu'avec la loi sur les élections à date fixe le processus électoral est équitable à tous les partis politiques. Les stratèges ont tous affirmé que le moment du déclenchement de la campagne électorale est déterminant puisqu'il donne le ton du marathon électoral qui s'engage pour plus d'un mois. Ainsi, un jeu de plus ou moins six jours peut avoir des conséquences sur le cours de l'ensemble d'une campagne électorale.

Deux points spécifiques sont à retenir de ce constat.

- 1- Le premier ministre perd effectivement la prérogative de déclencher l'élection quand il le souhaite. En ce sens, il y a un sentiment d'une plus grande équité entre les partis d'opposition et le parti au pouvoir.
- 2- Il reste que le premier ministre conserve le pouvoir de déterminer la date du déclenchement de la campagne, ce qui désavantagerait les partis d'opposition. Il dispose d'une marge de manœuvre de six jours qui pourrait affecter négativement l'organisation électorale des partis d'opposition.

Le deuxième avantage, majeur, que détient le parti au pouvoir concerne les dépenses électorales. Nous avons parlé plus haut des travaux de MacDermid (2000) qui avance qu'en connaissant la date du scrutin, les gouvernements sont plus stratégiques dans leurs investissements, particulièrement en période pré-électorale. Esselment (2017), tout comme Marland, Giasson et Lennox Esselment (2017) révèlent que la cloison entre les affaires partisans et les affaires parlementaires serait de moins en moins étanche. Flanagan (2014) va plus loin et affirme qu'un des plus importants développements de la campagne permanente est l'hyper centralisation des décisions au bureau du chef du parti. Il avance que le comité électoral distinct de la gestion des affaires de l'État, tel qu'on a pu le connaître dans le passé, n'existerait plus. Ce sont les conseillers proches du chef qui construisent la plateforme électorale tout au long du mandat en utilisant, s'il le faut, les ressources à sa disposition. Nos travaux tendent à confirmer cette façon de faire. Le stratège S5 explique qu'un gouvernement peut multiplier les annonces en année électorale en mettant à l'avant-plan les ministres les plus populaires. Un autre, S7, estime que le gouvernement a la capacité d'utiliser les ressources de l'état, comme les publicités, en période pré-électorale. La cloison entre activités partisans et gestion gouvernementale est mince. Ce mélange des genres préoccupe surtout les partis d'opposition quoiqu'ils aient eux-mêmes tendance à centraliser leurs décisions autour du chef.

Dans ce contexte on pourrait penser que les organisateurs politiques, surtout dans l'opposition, souhaiteraient une révision des règles du jeu ou peut-être un meilleur encadrement par les autorités en place c'est-à-dire du DGEQ. Mais ce n'est pas ce que nos entretiens ont relevé. Les stratèges impliqués dans les questions budgétaires de leur parti respectif estiment, d'abord, qu'ils sont déjà soumis à une reddition de compte importante de la part du DGEQ. Et puis, ils pensent que faire le tri entre les actions partisans et celles qui ne le sont pas est très difficile. Qu'est-ce qu'une dépense électorale? Un congrès politique en pré-campagne pourrait-il être considéré comme tel? La liste pourrait être longue et la ligne entre le partisan et l'électoralisme est mince. Il reste que la plupart des stratèges, qui ont participé à nos travaux, ouvrent la porte à une réflexion notamment sur l'idée d'imposer un plafond de dépense en période pré-électorale. Il semble toutefois que cet objectif sera difficile à atteindre puisque comme l'explique un stratège : « On va se chicaner ». Notre cinquième conclusion pose que :

**5. L'absence d'une définition claire de ce qu'est une dépense électorale favorise le parti au pouvoir dans un contexte d'élection à date fixe.**

Il existe un certain flou sur ce que les stratèges interrogés considèrent ou non comme une dépense électorale. Qu'ils soient du parti au pouvoir ou des partis d'opposition, ils estiment que la loi électorale est déjà fort exigeante en ce qui concerne la reddition de compte. S'ils reconnaissent que les dépenses pré-électorales explosent dans un contexte d'élection à date fixe et que le parti au pouvoir peut utiliser les ressources gouvernementales pour se démarquer, ils sont plutôt mitigés à l'idée d'accroître la surveillance. Pourtant, il y a des options. On a pu constater que sur la scène fédérale le législateur a imposé un plafond de dépenses en année électorale. L'Ontario a aussi modifié la Loi sur les publicités gouvernementales en 2015 pour notamment imposer des limites durant les campagnes électorales. Le rapport annuel de la vérificatrice générale de l'Ontario (2019) indique que le gouvernement s'est conformé aux dispositions lors des élections du 7 juin 2018. Au Québec, il ne semble pas y avoir de discussions à cet égard. Précisons toutefois que 2018 est la première élection tenue à date fixe au Québec. On peut penser, qu'à l'usage, les règles du jeu pourraient évoluer.

Notre troisième question spécifique de recherche concerne la notion démocratique du processus électoral dans le contexte des élections à date fixe.

*Q3 : Est-ce que la loi sur les élections à date fixe, selon les stratèges politiques, a rendu le processus électoral plus démocratique?*

Pour répondre à cette question de recherche, il faut revenir à l'intention du législateur lorsqu'il a fait adopter la loi sur les élections à date fixe en 2013. Comme nous l'indiquons en introduction, les débats tenus à l'Assemblée nationale ont fait état de concepts très larges comme l'intégrité démocratique, la participation électorale ou encore de la participation citoyenne au processus électoral. Des chercheurs comme Ferris et Olmstead (2017) ont documenté les objectifs des partis politiques qui recherchent constamment des façons de se renouveler et d'intéresser ou d'attirer l'attention des électeurs.

Trois aspects de la vie démocratique ont nourri le débat au Québec et ainsi contribué à l'adoption de la loi sur les élections à date fixe.

- 1- Le malaise démocratique
- 2- Le taux de participation aux élections
- 3- La constitutionnalité de la loi sur les élections à date fixe

L'idée de fixer la date des élections a été proposée dans l'ensemble des législatures au Canada par des partis d'opposition. Au Québec, c'est le Parti québécois, qui promettait en 2012, s'il prenait le pouvoir de rendre le processus électoral plus équitable, plus

démocratique. On a observé la même chose au Canada alors que c'est le Parti conservateur, dans l'opposition en 2005, qui avait dans son programme électoral le projet d'élections à date fixe. Ainsi, une fois au pouvoir, tant le PQ que le PCC, ont donné suite à leur promesse électorale. Ces promesses électorales étaient présentées comme des remèdes devant permettre de corriger la baisse de l'intérêt populaire à l'égard de la vie politique. Un constat largement documenté par plusieurs chercheurs qui se sont intéressés au malaise démocratique. Aucoin, Jarvis et Turnbull (2011), ont parlé de déficit démocratique au Canada, Nevitte (1996) a publié sur l'érosion de l'attachement des citoyens à l'égard des partis politiques au Canada. On peut aussi ajouter les travaux de Norris et Inglehart (1999) sur la baisse constante du taux de participation aux élections.

Il est aussi intéressant de se remettre dans l'ambiance politique au Québec au moment où l'idée d'une loi sur les élections à date fixe faisait son chemin. Les taux d'insatisfaction à l'égard des dirigeants québécois étaient très élevés. Le premier ministre libéral Jean Charest a presque atteint un record d'impopularité à l'aube de l'année électorale alors qu'un sondage Crop (Cameron, 2010) évaluait à plus de 70% le taux d'insatisfaction de la population à l'égard de son gouvernement. Le Parti québécois, alors dans l'opposition, proposait du changement. La cheffe péquiste, Pauline Marois, a proposé en campagne électorale d'instaurer des élections à la date fixe pour tenter d'améliorer le lien de confiance entre le gouvernement et les électeurs. Dès son arrivée au pouvoir en 2012, un projet de loi en ce sens a été présenté (Gendron, 2012).

Nos entretiens révèlent que les stratèges politiques qui ont participé à cette étude et qui comptent, plusieurs années d'expérience, sont préoccupés par la question du « cynisme ambiant » ou du « malaise démocratique ». Plusieurs ont précisé que le scrutin à date fixe contribue « à enlever une couche de cynisme » mais ils constatent que ce n'est pas suffisant.

Ce qui nous amène à la question de la participation électorale qui n'a pas connu de croissance importante en 2018. Les stratèges interrogés sont d'ailleurs sceptiques, du moins à court terme, sur l'impact de cette loi sur la participation électorale. Ils constatent que le taux de participation est en baisse au Québec, comme ailleurs dans les démocraties du monde, mais ils pensent tout de même qu'il est plutôt bon alors qu'en moyenne plus de 65% des électeurs inscrits sur les listes électorales, votent. Selon plusieurs d'entre eux, les élections à date fixe pourraient, à moyen terme, avoir un impact sur la participation. Ils pensent que non seulement la tradition d'un scrutin aux quatre ans, au début octobre,

gagnera en notoriété mais que le système de vote s'améliorera. Plusieurs stratèges ont qualifié le système électoral de « dinosaure » et disent espérer d'autres améliorations comme le vote électronique à distance.

Le caractère non constitutionnel des lois sur les élections à date fixe adoptées dans les provinces canadiennes poserait également problème. Comme nous l'avons indiqué précédemment, Tremblay et Cauchon (2010) avancent que ces lois sont carencées puisqu'elles ne sont pas enchâssées dans la constitution canadienne. Elles peuvent alors être contournées par le premier ministre en exercice. Le professeur Louis Massicotte (2016) a démontré que plusieurs gouvernements au pays avaient passé outre leur propre loi électorale. Ça été le cas en 2021 alors que le premier ministre du Canada, Justin Trudeau, alors à la tête d'un gouvernement minoritaire, a décidé de déclencher des élections générales à un moment où il voyait, selon les sondages, une embellie pouvant permettre à son parti politique de remporter un mandat majoritaire.

Il reste que les stratèges sont convaincus que malgré les faiblesses de cette loi, elle ne sera pas abrogée parce que le prix politique serait trop élevé pour celui qui s'y risquerait. Le stratège S7 résume ce que d'autres (S4, S10 et S9) pensent : Il y a suffisamment d'espace dans cette loi pour qu'elle soit contournée sans être abrogée. Un stratège a livré une réponse éminemment politique en déclarant que si la loi n'était pas enchâssée dans la constitution c'était pour laisser une marge de manœuvre au premier ministre en cas de situation grave, comme une guerre, et que ce gouvernement aurait besoin de déclencher des élections pour se donner une plus grande légitimité. Ainsi la faille dans la loi est un outil politique auquel les politiciens tiennent.

Ce genre de déclaration tend à accréditer la thèse du professeur Massicotte (2016) qui avance que la réforme qui a mené à un scrutin à date fixe, serait « trompeuse et décevante ».

La réponse à notre troisième question spécifique de recherche nécessite des nuances. Essentiellement parce que le processus électoral au Québec est démocratique mais, pour l'instant, la loi sur les élections à date fixe sert bien les intérêts des partis politiques. Ainsi une sixième conclusion s'impose :

**6. Le processus électoral au Québec est aussi démocratique qu'avant la loi sur les élections à date fixe.**

La majorité des stratèges qui ont donné leur opinion sur notre dernière question de recherche estiment que la vie démocratique québécoise est plutôt saine alors qu'il est possible pour les citoyens de militer librement dans un parti politique au Québec. Ils constatent aussi que les électeurs ont en général confiance dans le système électoral. Nos répondants sont bien au fait des limites de la loi et de la possibilité pour le parti au pouvoir de la contourner. Certains l'on qualifié de « poudre aux yeux » mais d'autres ont la certitude que les élections à date fixe ont amélioré le système démocratique au Québec. L'avenir dira si la date de l'élection, prévue le premier lundi d'octobre tous les quatre ans, pourra entrer dans la tradition politique des électeurs à un point où ils pourraient punir un gouvernement qui tenterait de ne pas respecter la loi. Le poids moral des élections à date fixe n'est pas encore pleinement reconnu au Québec alors que 2018 marque la première élection à date fixe.

## Conclusion

L'objectif de ce mémoire est de comprendre comment les partis politiques se sont adaptés à la première élection à date fixe au Québec qui s'est tenu le 1<sup>er</sup> octobre 2018. L'exercice est donc nouveau dans la province et nous avons pu constater que les études qualitatives sur le sujet sont peu nombreuses. Notre recherche nous a tout de même permis de démontrer que certaines pratiques électorales ont été changées au sein des partis politiques.

Trois éléments ont retenu notre attention :

- La préparation des partis politiques dans le contexte d'une législature stricte de quatre ans.
- La question de l'équité entre les partis politiques.
- La perception des stratégies politiques sur l'évolution démocratique en lien avec la loi sur les élections à date fixe.

La recension des écrits a mis en lumière un contexte en évolution en ce qui concerne l'élaboration des stratégies électorales. Le concept de campagne permanente (Marland, Giasson et Lennox Esselment, 2017) est considéré par plusieurs chercheurs (Flanagan, 2014) comme un des changements les plus significatifs du nouveau siècle. Nos travaux confirment que le cadre électoral s'est professionnalisé et que les partis politiques, plus que jamais, sont très préoccupés, à temps plein, par leur réélection.

L'idée d'instaurer des élections à date fixe a été présentée au Québec, en campagne électorale en 2012 par le Parti québécois, comme une des solutions pour améliorer le système démocratique. Un remède au désintérêt grandissant des citoyens pour la chose politique (Norris et Inglehart, 1999) qui se traduit notamment par une lente baisse du taux de participation aux scrutins généraux. Ce *malaise* démocratique, (Roy et Alcantara, 2012) largement documenté, nécessitait donc un remède que les élus, surtout de l'opposition, ont trouvé dans une loi sur les élections à date fixe. Aux critiques générales, s'ajoutent des iniquités (Schleiter et Tavits, 2016) entre les partis d'opposition et le parti au pouvoir alors que le premier ministre détient, dans un système parlementaire, la prérogative de déclencher, quand il le désire, les élections générales. Il s'agit d'un privilège (MacDermid, 2000) puisque le premier ministre tend à annoncer un scrutin lorsque ses chances de gagner sont plus élevées. C'est dans ce contexte que la loi sur les élections à date fixe a été adoptée à l'unanimité à l'Assemblée nationale du Québec en 2013.

Ce mémoire étudie la question principale de recherche suivante: *Quels sont les impacts de la loi sur les élections à date fixe sur les stratégies électorales des partis politiques au Québec ?* Pour répondre à notre question, nous avons interrogé treize stratèges politiques qui ont pris part à l'organisation de la campagne 2018 au sein des quatre partis politiques représentés à l'Assemblée nationale lors de la dissolution du parlement, c'est-à-dire le PLQ, la CAQ, le PQ et QS. Ces entretiens nous ont d'abord permis d'établir le processus électoral que chaque parti a élaboré tout au long du mandat, ce que nous appelons l'analyse intra-cas. Nous avons ensuite établi des recoupements entre leurs pratiques stratégiques par le biais d'une analyse inter-cas (Miles et Huberman, 2003), ce qui a permis de faire des avancées dans la compréhension de l'organisation électorale dans un contexte d'élections à date fixe.

L'analyse de nos résultats permet de dégager six constats généraux. D'abord les deux premiers constats sont en lien avec la préparation électorale des partis politiques et concernent les notions de prévisibilité et de facilité. Le fait de connaître la date du scrutin a un impact sur la façon dont les partis politiques structurent l'ensemble d'un mandat. Les stratèges sont unanimes sur ce point c'est-à-dire que la prévisibilité entraîne la facilité. Facilité à s'organiser, facilité à recruter des candidat, facilité à budgéter ou encore facilité à planifier les stratégies de communication. Même leur vie personnelle se trouve améliorée. Ils savent quand le processus électoral débute et quand il se termine.

Bien sûr, tous les partis n'ont pas eu le même résultat électoral. On peut avancer, à la lumière des témoignages recueillis, que les équipes politiques qui ont le mieux réussi sont généralement petites, soudées et expérimentées.

Une des contributions importantes de notre recherche concerne le recrutement de candidats provenant de groupes sous-représentés en politique, dont les femmes. La documentation concernant la difficulté à recruter des femmes est nombreuse et les raisons de l'hésitation des femmes à s'impliquer en politique sont complexes. Nos entretiens indiquent toutefois que la notion de prévisibilité joue un rôle alors que les recruteurs gagnent du temps pour tenter de convaincre des personnes provenant de groupes sous-représentés à faire le saut en politique. Le fait de connaître la date de l'élection a un impact sur les stratégies de recrutement des partis politiques. Ils peuvent, par exemple, réserver des circonscriptions gagnantes plus longtemps avant de les attribuer à un candidat. L'élection de 2022 au Québec sera d'ailleurs l'occasion de confirmer cette hypothèse.

Un des questionnements sur les élections à date fixe concerne la phase de pré-campagne électorale. Comme le révèlent nos analyses, les détracteurs du projet faisaient valoir un mandat moins efficace puisque les partis politiques en année électorale n'auraient qu'un enjeu en tête : leur performance électorale. Nos travaux montrent que la phase de pré-campagne électorale entre effectivement dans les mœurs politiques au Québec. Ainsi, en 2018 le rythme électoral s'est intensifié dès la présentation du budget à la fin mars, mais à des degrés divers selon les formations politiques. Toutefois, les stratèges interrogés y voient une occasion à saisir. Pour eux, la pré-campagne permet de présenter et d'expliquer sur une plus longue période leur positionnement stratégique sur les enjeux qu'ils veulent imposer lors de la prochaine campagne électorale. C'est aussi une période qui permet aux partis politiques de tester une partie de leur programme et de réajuster le tir au besoin. Cela dit, la pré-campagne peut intervenir dans la gestion des affaires de l'État, comme certains travaux sur la campagne permanente l'indique (Marland, Giasson et Lennox Esselment, 2017).

Notre recherche permet aussi de circonscrire l'étendue de l'équité entre les partis d'opposition et le parti au pouvoir (Roy et Alcantara, 2012). Les stratèges conviennent que les élections à date fixe enlèvent un avantage au parti au pouvoir qui ne peut plus déterminer, à sa guise, la date du scrutin. Mais le premier ministre détient toujours le privilège de choisir la date du déclenchement alors que la loi indique qu'une campagne électorale doit durer entre 33 et 39 jours ce qui est considéré à son avantage.

Notre recherche contribue aussi à démontrer le flou qui entoure le concept de dépenses électorales. Nos travaux confirment certains constats établis dans la littérature sur la centralisation du pouvoir. Les décisions politiques seraient de plus en plus centralisées au bureau du chef du parti (Flanagan, 2014). Ainsi, il devient difficile de distinguer les affaires partisans des affaires parlementaires (Marland, Giasson et Lennox Esselment, 2017). Par exemple, comment déterminer qu'une publicité est électorale ou simplement de service public. Les stratèges politiques estiment que l'encadrement d'Élection Québec est suffisant mais ils reconnaissent que le parti au pouvoir peut diriger les ressources à sa disposition à son avantage. Cet enjeu mériterait des travaux plus poussés.

Nos travaux montrent donc que le processus électoral à date fixe améliore l'équité entre les partis d'opposition et le parti au pouvoir mais qu'il s'agit d'une avancée. L'équité n'est toutefois pas encore complète.

Le troisième aspect de nos travaux est en lien avec la perception des stratèges sur les promesses démocratiques de la loi sur les élections à date fixe. Nos résultats montrent qu'un scrutin à date fixe n'a pas eu de réel impact sur le niveau de confiance de l'électorat. L'impact sur le taux de participation, par exemple, n'est pas significatif. Et puis, cette loi reste contournable (Tremblay et Cauchon, 2010) puisqu'elle n'est pas enchâssée dans la constitution. Il est très facile et même courant (Massicotte, 2016) pour les premiers ministres du pays de choisir leur date de scrutin sans tenir compte de la loi.

C'est à l'usage que l'on saura si l'élection à date fixe deviendra une tradition immuable qui, si enfreinte, sera passible d'un prix politique. Un exemple récent s'est d'ailleurs présenté lors de l'élection fédérale de 2021. Alors que les sondages lui étaient favorables, le premier ministre Justin Trudeau, à la tête d'un gouvernement libéral minoritaire, a choisi de déclencher des élections générales, faisant fi de la loi sur les élections à date fixe. Le résultat quasi identique à celui de l'élection de 2019 pourrait être perçu comme un avertissement que l'électorat canadien souhaite que la loi électorale soit respectée même dans le contexte d'un gouvernement minoritaire.

Pour conclure, nos travaux ont exposé six constats qui pavent la voie à de nouvelles recherches. Mais surtout ces six contributions confirment que le concept de la campagne permanente semble, du moins pour l'instant, bien implanté au Québec.

### **Les limites de la recherche**

Un des conseils que donne Miles et Huberman (2003) aux chercheurs débutants est « apprenez en faisant ». L'étude en cours doit servir de vecteur. Notre approche qualitative basée sur les récits de stratèges politiques expérimentés suit ce principe. Le récit des stratèges interrogés pour ce mémoire est gravé dans le moment présent. Il y aura, on le souhaite, une suite à la réflexion initiée dans ces travaux. Les élections à date fixe au Québec en sont à leurs premiers balbutiements et nos résultats reflètent cette situation. Si la validité de notre démarche est garantie par la qualité de notre échantillon, il faut toutefois admettre qu'avec le temps et les changements de gouvernements, les stratégies et les outils électoraux évolueront. Notre recherche est donc limitée par la contemporanéité du modèle des élections à date fixe.

Ajoutons, que les limites les plus connues de l'utilisation des entrevues dans la recherche sont les biais dont celui de désirabilité (Halperin et Heath, 2012) qui se révèle, selon les auteurs, lorsque l'interviewé tend à intervenir et à donner un sens aux entretiens.

Ce type de biais a toutefois pu être contourné en multipliant le nombre de sujets rencontrés, c'est-à-dire trois représentants par parti politique. Il a ainsi été possible de comparer les réponses et d'atteindre la saturation empirique. Miles et Huberman vont dans le même sens et définissent les trois principaux écueils de la recherche par les biais de représentativité, de proximité et de pondération. C'est ainsi qu'il a été important tout au cours de ce travail de recherche de comparer, avec rigueur, la qualité des données recueillies.

Il faut également rappeler que je suis journaliste politique et que les interviewés sont toutes des personnalités que je côtoie dans l'exercice de mes fonctions. À l'inverse, nous ne pouvons pas ignorer que certains répondants aient aussi présenté un biais sachant que tous les partis politiques étaient sous la loupe. Ils peuvent avoir des intérêts qui leur sont propres et pourraient donc choisir de ne pas tout dire. Malgré ces écueils potentiels, notons que nos résultats ont révélé suffisamment de recoupements pour penser que ces possibilités, si elles ont eu lieu, n'ont pas été significatives.

### **Les pistes futures de recherche**

Cette étude marque une première étape en ce qui concerne l'analyse de l'impact des élections à date fixe sur le processus électoral et sur l'élaboration de stratégies des partis politiques au Québec. Il faut espérer que d'autres recherches s'intéressant à des angles distincts soient menées.

Au moment d'écrire ces lignes, en mars 2022, les partis politiques, du Québec, s'engagent dans une année électorale puisque la loi prévoit un scrutin le 3 octobre prochain. Il serait intéressant de comparer l'ensemble de la préparation électorale avec le travail que nous proposons ici. Des éléments de convergences comme de divergences pourraient amener des nuances à nos conclusions. Alors que nous avons déterminé que la pré-campagne électorale est bien établie dans les mœurs politique au Québec, une étude spécifique sur ce sujet pourrait amener un éclairage sur les préoccupations des stratèges à la fin d'un mandat de quatre ans. La question des positionnements stratégiques des partis politiques et du moment où ils le définissent dans le mandat seraient aussi utiles au développement du savoir.

Le recrutement des candidats dans un contexte d'élection à date fixe devrait aussi attirer l'attention des chercheurs. Nos entretiens ont montré que les partis politiques estiment que ce contexte est favorable à un plus grand engagement des femmes et des personnes issues d'autres groupes sous-représentés en politiques. Il serait intéressant de

vérifier si cela se répercutera dans le recrutement de candidats et la distribution des sièges à l'Assemblée nationale au lendemain de l'élection du 3 octobre 2022.

Nos travaux ont également démontré que lors de l'élection de 2018, alors que les stratèges connaissaient la date du scrutin, les partis politiques qui ont le mieux réussi avaient formé des équipes électorales stables, soudées et expérimentées. On pourrait donc envisager que les résultats de notre recherche puissent outrepasser le seul thème de l'élection à date fixe.

L'enjeu des dépenses électorales doit aussi davantage attirer l'attention des chercheurs. La définition des dépenses électorales et les paramètres législatifs devant les encadrer dans les lois électorales demeurent des questions trop peu exploitées.

Finalement, nous avons aussi remarqué dans le cadre de cette analyse que la plupart des études empiriques concernant les scrutins à date fixe proviennent d'Europe ou des États-Unis et portent sur des régimes présidentiels. Il y a encore beaucoup de connaissance à acquérir dans le cas des régimes parlementaires de type britannique qui ont modifié leurs législations pour tenir des élections à date fixe. Ces décisions sont contemporaines et une meilleure compréhension de leur incidence sur les rouages de la politique électorale permettra de produire du savoir complémentaire utile. Ce mémoire se veut une pierre additionnelle à l'édifice de ce savoir en construction.

## Bibliographie

Aucoin, Peter. *New Political Governance in Westminster Systems: Impartial Public Administration and Management Performance at Risk*. Governance: An International Journal of Policy, Administration, and Institutions, Vol. 25, No.2, April 2012.

Baillargeon, Stéphane, *La CAQ à 39% vers un gouvernement majoritaire*, Le Devoir, 27 janvier 2018.

Blais, André., E. Gidengil, N. Nevitte et R. Nadeau, *Do (Some) Canadian Voters Punish a Prime Minister for Calling a Snap Election?*, Études politiques 52(2), 307-323, 2004.

Blais, André et R. Nadeau, *The Electoral Budget Cycle*, Public Choice, vol 74, no 4, 1992.

Blumenthal, Sidney, *The Permanent Campaign: Inside The World of Elite Political Operatives*, Beacon Press, 1980.

Bureau de la vérificatrice Générale de l'Ontario, *Rapport annuel 2019*, <https://www.auditor.on.ca/fr/content-fr/annualreports/arbyyear/ar2019-fr.html> Archives publiques de l'Ontario, 2019.

Buzzetti, Hélène, *L'ancien DGE Kingsley déplore les Élections à date fixe*, Le Devoir, 27 mai 2015.

Cameron, Daphné, *Sept québécois sur dix insatisfaits des libéraux*, <https://www.lapresse.ca/actualites/politique/politique-quebecoise/201012/29/01-4356193-sept-quebecois-sur-dix-insatisfaits-des-liberaux.php>, La Presse, 30 décembre 2010.

Castonguay, Alec, *Comment François Legault s'est réinventé pour se hisser au pouvoir* <https://lactualite.com/politique/comment-francois-legault-sest-reinvente-pour-se-hisser-au-pouvoir/> L'actualité, 2 octobre 2019.

Commissaire à l'éthique et à la déontologie (CED), *Rapport sur la mise en œuvre du Code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée nationale 2015-19*, Bibliothèque et archives nationales, 2019.

Conseil du statut de la femme (CSF), *Les femmes en politique : En route vers la parité*, Bibliothèque et archives nationales, 2015.

Coman, Ramona, A. Crespy, F. Louault, J-B. Pilet, E. Van Haute et J-F. Morin, *Méthodes de la science politique. De la question de départ à l'analyse des données*, De Boeck. 2016.

Deschenaux, Frédéric et S. Bourdon, *Introduction à l'analyse qualitative informatisée à l'aide du logiciel QSR Nvivo 2.0*, Les cahiers pédagogiques de l'Association de la recherche qualitative, 2005.

Delacourt, Susan, *Shopping For votes*, Douglas and McIntyre, 2013.

Desserud, Don, *Democratic Reform in New Brunswick*, chap. 10, Fixed-Date Elections under the Canadian Parliamentary System, 2007.

Directeur général des élections du Québec (DGEQ), *Financement politique Bilan et perspectives 2019, 2020*.

Drainville, Bernard, *Déclaration Assemblée nationale*, [http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/assemblee-nationale/40-1/journal-debats/20130614/86041.html#\\_Toc359241208](http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/assemblee-nationale/40-1/journal-debats/20130614/86041.html#_Toc359241208) 14 juin 2003.

Dutrisac, Robert, *Priorité à l'éducation et à la santé*, *Le Devoir* <https://www.ledevoir.com/non-classe/9120/priorite-a-l-education-et-a-la-sante> 13 septembre 2002.

Dutrisac, Robert, *Les effets pervers des élections à date fixe au Québec*, *Le Devoir*, A6, 4 janvier 2018.

Ferris, J-Stephen et DEH. Olmstead, *Fixed versus flexible election terms: explaining innovation in the timing of Canada's election cycle*, *Constitutional Political Economy*, vol 28, no 2, p. 117-141, 2017.

Fillion, Gérald, *Analyse finale des promesses des quatre partis*, Radio-Canada, 2018.

Flanagan, Tom, *Political Communication and the « Permanent Campaign »* dans Taras, D. *How Canadians communicate IV: Media and Politics*, AU Press 2012.

Flanagan, Tom, *Winning Power: Canadian campaigning in the twenty-first century*, McGill-Queen's University, 2014.

Foa, Roberto S. et Y. Mounk, « The Danger of Deconsolidation. The Democratic Disconnect ». *The Journal of Democracy*, vol. 27 no 3, p. 5-17, 2016.

Gendron, Guy, *Quand le PQ promettait des élections à date fixe*, <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/656236/elections-date-fixe-loi-parti-quebecois-bernard-drainville-verification-faits>, Radio-Canada, 4 mars 2014.

Hamlin, Alan, *Fixed-term parliaments: Electing the Opposition*, *Politics*, vol 30, no 1, 18-25 2010.

Halperin, Sandra et Oliver Heath, *Political Research: Methods and Practical Skills* New York: Oxford University Press, 2012.

Inglehart, Ronald., *Postmodernization erodes respect for authority, but increases support for democracy*, pp. 236-54 dans Pippa Norris, *Critical Citizens. Global support for Democratic Governance*, Oxford, Oxford University Press, 1999.

Kotler, Philip, KL. Keller et D. Manceau dans: *Marketing management*, 14e édition, Pearson, p. 5, 2012.

Lagassé, Philippe, *Campaigning, and Canada's Fixed election Date*, dans Marland, Giasson et Lennox Esselment, *Permanent Campaigning in Canada*, UBC Press, chap 9, 2017.

Lavallée, Hugo, *Bond des publicitaires aux ministères de l'économie et de l'éducation*. Radio-Canada. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1088041/hausses-depenses-publicitaires-ministeres-economie-education-quebec> Radio-Canada, 13 mars 2018.

Lavallée, Hugo, <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1098743/campagne-electorale-pq--plateforme-parti-quebecois-jean-francois-lisee> Radio-Canada, 3 mai 2018.

Lebeuf, Sophie-Hélène, <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1190230/francois-legault-entrevue-patrice-roy-laicite-bilan> Radio-Canada, 18 juin 2019.

Lees-Marshment, Jennifer, *The Marriage of Politics and Marketing*, Political Studies v49, p. 692-713, 2002.

Lees-Marshment, Jennifer, *Political Marketing: Principles and Applications*, Oxon, New York: Routledge, 2009.

Le Figaro, <http://evene.lefigaro.fr/citation/fait-election-prieres-48098.php> consulté 29-01-22.

Lejeune, Christophe, *Manuel d'Analyse Qualitative: Analyser sans compter ni classer*, Deboeck, 2019.

Lennox Esselment, Anna., *Applying campaign-style tactics to the process of governing has taken root in Canada, and there are concerns for our democratic institutions*. Policy Options, 2017.

Leuprecht, Christian et J. T. McHugh. *Fixed election Cycles: A Genuine Alternative Responsible and Responsive Government?*, Commonwealth & comparative Politics, P 415-441, 2008.

Lévesque, Kathleen, *Tout aux baisses d'impôt*, <https://www.ledevoir.com/politique/quebec/135979/tout-aux-baisses-d-impot> Le Devoir, 21 mars 2017.

Leyenaar, Monique et RY, Hazan, *Reconceptualising Electoral Reform*, West European Politics, vol 34, p. 437-455, 2011.

Lowi, Theodore, *Towards functionalism in political science: The Case of innovation in party systems*, American Political Science Review, 57, p. 570-583, 1963.

Mace, Gordon et F. Petry, *Guide d'Élaboration d'un Projet de Recherche*, Presses de l'Université Laval, 2<sup>e</sup> édition, 2000.

Maioni, Antonia, *The Québec Election of 2014 and the Unresolved Challenges of the Parti Québécois*, Quebec Studies, vol. 58, p. 139-152, 2014.

Marland, Alex, T. Giasson et J. Lees-Marshment, *Political marketing in Canada*, Vancouver: UBC Press, 2012.

Marland, Alex., *Going Negative: Campaigning in Canadian Provinces*, Canadian Political Science Review, vol 9, no 1, 2015.

Marland, Alex., *Brand Command: Canadian Politics and Democracy in the Age of Message Control*, UBC Press, 2016.

Marland, Alex, T. Giasson et A. Lennox Esselment, *Permanent Campaigning in Canada*, UBC Press, 2017.

Massicotte, Louis, *Les élections à date fixe: une réforme trompeuse et décevante*, Présentation au Colloque sur les travaux parlementaires, Ottawa, 2016.

Miles, Matthew B. et A.M. Huberman, *Analyse des Données qualitatives*, 2<sup>e</sup> édition, De Boeck Université, 2003.

Moloney, Kevin. *The rise and fall of spin: Changes of fashion in the presentation of UK politics*, Journal of Public Affairs, 2001.

Montigny, Éric, *Leadership et Militantisme au Parti Québécois*, Presses de l'Université Laval, 2011.

Nadeau, Robert et F. Bastien, *La communication électorale*, dans Anne-Marie Gingras, *La Communication Politique : état des savoirs, enjeux et perspectives*, Presses de l'Université Laval, 2003.

Navarro, Pascale, *Femmes et Pouvoir : Les changements nécessaires*, Leméac, 2015.

Nevitte, Neil, *The Decline of Deference: Canadian value change in cross-national perspective*, Broadview press, 1996.

Norris, Pippa, *Cultural Explanations of Electoral Reform: A Policy Cycle Model*, west European Politic, vol 34, pp 531-550, 2011.

Palmer, Harvey et G. Whitten, *Government competence, Economic performance and endogenous election dates*, Electoral Studies, vol 19, no 2-3, pp 413-426, 2000.

Pineda, Améli, *QS lance un cri du cœur aux jeunes électeurs*, <https://www.ledevoir.com/politique/quebec/538002/qs-lance-un-cri-du-coeur-aux-jeunes-electeurs> Le Devoir, 29 septembre 2018.

Reid, Bradford G., *Endogenous elections, electoral budget cycles and Canadian provincial governments*, Public choice, 1998.

Radio-Canada, *Les dépenses pré-électorales désormais mieux encadrées*, <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1204614/elections-depenses-encadrement-loi> 29 juin 2019

Roy, Jason et C. Alcantara, *The election timing advantage: Empirical fact or fiction?* Electoral Studies, 2012.

Roy, Jason et C. Alcantara, *Reforming election dates in Canada: Towards an explanatory framework*, Canadian Public Administration, pp. 256-274, 2014.

Salvet, Jean-Marc, *Jean Charest s'oppose plus que jamais à l'implantation d'élections à date fixe*, <https://www.lesoleil.com/actualite/politique/jean-charest-soppose-plus-que-jamais-a-limplantation-delections-a-date-fixe-cd457aa1202b4a0878b9183719defe0d> Le Soleil, 10 février 2012.

Salvet, Jean-Marc, *Les élections à date fixe comme moteur du cynisme*, <https://www.lesoleil.com/actualite/politique/les-elections-a-date-fixe-comme-moteur-du-cynisme-93a9d614a3aa98974961eb2dacedce22> Le Soleil, 2 mars 2018.

Schleiter, Petra et M. Tavits, *The electoral benefits of Opportunistic Election Timing*, The Journal of Politics, 2016.

Schué, Romain, La vérif : *Les dépenses avant le déclenchement de la campagne sont-elles encadrées?*, <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1294035/election-canada-trudeau-scheer-may-singh-blanchet-publicite-facebook> Radio-Canada, 10 septembre 2019.

Savoie, Donald, *Governing from the Center: The Concentration of Power in Canadian Politics*. University of Toronto Press, 1999.

Tremblay, Guy et H. Cauchon, *Les élections à date fixe mais flexible au Canada*, Les Cahiers de droit, vol 51, no 2, p. 245-485, 2010.

White, Stephen E., Alcantara, C., *Do Constraints Limit Opportunism? Incumbent Electoral Performance Before and After (Partially) Fixed-Term Laws*, Political Behavior, 41, 657-675, 2019.

Yin, Robert K., *Case Study Research, Design & Methods* 4th ed, 2009.

# Annexe 1. Formulaire de consentement

Élections à date fixe et préparation électorale : Le Cas du Québec

## Formulaire de consentement

### 1. Présentation de la chercheure

Mon nom est Martine Biron. Je suis étudiante à la maîtrise au Département de science politique de l'Université Laval. Ma recherche est réalisée dans le cadre de mon mémoire, dirigé par le professeur Thierry Giasson (thierry.giasson@pol.ulaval.ca).

Avant d'accepter de participer à ce projet de recherche, veuillez prendre le temps de lire et de comprendre les renseignements qui suivent. Ce document vous explique le but de ce projet de recherche, ses procédures, avantages, risques et inconvénients. Je vous invite à me poser toutes les questions que vous jugerez utiles afin de vous permettre d'énoncer un consentement pleinement informé et éclairé.

### 2. Nature de l'étude

Cette recherche étudie la façon dont les partis politiques au Québec adaptent leurs stratégies électorales à la suite de l'adoption par l'Assemblée nationale de la loi qui prévoit des élections à date fixe. Mon intérêt porte spécifiquement sur l'élection de 2018, soit la première élection générale tenue à date fixe au Québec.

### 3. Déroulement de la participation

Afin de mieux comprendre et analyser les stratégies politiques de communications concernant l'élection de 2018, le questionnaire est divisé en cinq blocs thématiques.

- Le profil du répondant
- Les stratégies électorales
- L'équité politique
- Les élections à date fixe et la démocratie
- Les commentaires et observations des stratèges politiques au changement législatif

Pour mener cette étude, je rencontre des gens qui ont participé à l'élaboration des stratégies politiques dans les quatre partis politiques représentés à l'Assemblée nationale dans le cadre de la préparation de la campagne électorale de 2018.

Votre participation à cette recherche consiste à participer à une entrevue (en personne ou par visioconférence), d'une durée maximale de 45 minutes.

### 4. Avantages, risques ou inconvénients possibles liés à votre participation

Le fait de participer à cette recherche vous offre une occasion de réfléchir et de discuter en toute confidentialité de la façon dont vous avez participé à l'élaboration

de la stratégie électorale de votre parti en 2018. Avec votre accord, je souhaite enregistrer notre entretien afin de me permettre de prendre part entièrement à notre discussion et de pouvoir relever vos réponses le plus précisément possible. Cet enregistrement ne sera jamais diffusé puisqu'il servira uniquement à des fins d'analyse des entretiens. Vos propos seront rapportés dans le mémoire de manière générale et totalement anonyme. Votre nom ne sera jamais rendu public et votre confidentialité sera assurée selon les règles déontologiques en vigueur dans la recherche universitaire.

À moins d'un avis contraire explicite de votre part exprimé au début de notre entretien, vous serez identifié dans le mémoire par un numéro « stratège x ou comme un stratège politique, un stratège de la communication ou encore un organisateur politique » ayant participé à l'élaboration de la stratégie électorale d'un parti lors de l'élection provinciale de 2018 au Québec. Votre genre, votre occupation précise ou votre affiliation partisane ne seront pas énoncés dans la rédaction du mémoire afin de protéger votre identité.

## **5. Conflit d'intérêt**

Je dois vous informer que dans le cadre de ma pratique professionnelle, j'occupe la fonction de journaliste parlementaire à l'Assemblée nationale pour la Société Radio-Canada. Il est possible que cela vous pose un certain inconfort.

Sachez que les entretiens sont réalisés de manière totalement indépendante de cette situation professionnelle. Je n'ai aucunement l'intention d'utiliser vos réponses dans le cadre d'un reportage et je m'engage à ce qu'aucun extrait de l'entretien ne soit diffusé dans un contexte autre que cette recherche universitaire.

De plus, soyez assuré que mon employeur et mes collègues ne sont pas informés du contenu de ma recherche et donc qu'ils n'auront pas accès aux données ou aux informations que vous me communiquerez au cours de cette recherche. Seul mon directeur de recherche à l'Université Laval, Thierry Giasson, et moi-même y auront accès.

Je réitère que votre confidentialité est entièrement assurée.

## **6. Participation volontaire et droit de retrait**

Vous êtes libre de participer à ce projet de recherche. Vous pouvez refuser de répondre à une ou plusieurs questions ou mettre fin à votre participation sans conséquence négative ou préjudice et sans avoir à justifier votre décision. Si vous décidez de mettre fin à votre participation, il est important de me prévenir. Mes coordonnées sont incluses dans le document. Tous les renseignements personnels vous concernant seront alors détruits.

## **7. Confidentialité et gestion de donnée**

Les mesures supplémentaires suivantes seront appliquées pour assurer votre confidentialité et celle des renseignements fournis :

- À moins d'un avis contraire explicite de votre part, votre nom ne paraîtra dans aucun rapport ou écrit produit dans le cadre de la recherche, incluant le mémoire;
- Les divers documents de la recherche seront codifiés et moi seule aurai accès à la liste des noms et des codes
- Les résultats individuels des participants ne seront jamais communiqués
- Les matériaux de la recherche, incluant les données et les enregistrements, seront conservés sur le serveur institutionnel de l'Université Laval. Ils seront détruits deux ans après la publication des résultats.
- Si la recherche fait l'objet de publications dans des revues scientifiques, aucun participant ne pourra y être identifié
- Un court résumé des résultats de la recherche sera expédié aux participants qui en feront la demande en indiquant l'adresse où ils aimeraient recevoir le document, juste après l'espace prévu pour leur signature

## 8. Remerciements

Votre collaboration est précieuse pour me permettre de réaliser cette étude. Je vous remercie d'y participer et de m'accorder de votre temps.

Signatures :

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_ consens librement à participer à la recherche intitulée : *Élections à date fixe et préparation électorale : Le cas du Québec*. J'ai pris connaissance du formulaire et j'ai compris le but, la nature, les avantages, les risques et les inconvénients du projet de recherche. Je suis satisfait(e) des explications, précisions et réponses que le chercheur m'a fournies, le cas échéant, quant à ma participation à ce projet.

---

Signature du participant(e) Date

Un résumé des résultats de la recherche sera expédié aux participants qui en feront la demande en indiquant l'adresse où ils aimeraient recevoir le document Si cette adresse changeait d'ici cette date, vous êtes invité(e) à m'informer de la nouvelle adresse où vous souhaitez recevoir ce document.

L'adresse (électronique ou postale) à laquelle je souhaite recevoir un résumé des résultats de la recherche est la suivante :

J'ai expliqué le but, la nature, les avantages, les risques et les inconvénients du projet de recherche au participant. J'ai répondu au meilleur de ma connaissance aux questions posées et j'ai vérifié la compréhension du participant.

---

Signature de l'étudiante

Date

**Renseignements supplémentaires**

Si vous avez des questions sur la recherche, sur les implications de votre participation ou si vous souhaitez vous retirer de la recherche, veuillez communiquer avec moi à l'adresse courriel suivante : [martine.biron.1@ulaval.ca](mailto:martine.biron.1@ulaval.ca)

#### Plaintes ou critiques

\*Toute plainte ou critique sur ce projet de recherche pourra être adressée au Bureau de L'Ombudsman de l'Université Laval :

Pavillon Alphonse-Desjardins, bureau 3320  
2325, rue de l'Université  
Université Laval  
Québec (Québec) G1V 0A6  
Renseignements -Secrétariat : (418) 656-3081  
Ligne sans frais : 1-866-323-2271  
Courriel : [info@ombudsman.ulaval.ca](mailto:info@ombudsman.ulaval.ca)

Ce projet a été approuvé par le Comité d'éthique de la recherche de l'Université Laval

## **Annexe 2. Guide d'entretien des stratèges politiques et des communications**

### **Élections à date fixe et préparation électorale : Le cas du Québec**

#### **Guide d'entretien**

##### **Section 1 : profil du participant**

Question 1 : J'aimerais connaître votre parcours professionnel. Ce qui vous a amené à jouer un rôle dans l'organisation de la campagne électorale de 2018 de votre parti?

Question 2: Dans les fonctions que vous avez occupées, quelles étaient spécifiquement vos responsabilités ou vos tâches liées à la préparation électorale?

Relance : Pourriez-vous définir la période à laquelle vous avez travaillé aux préparatifs électoraux?

##### **Section 2 : Les stratégies électorales**

Question 1 : Racontez-moi comment vous avez préparé la campagne électorale de 2018?

Question 2 : Selon vous à quel moment dans le mandat 2014-18 la campagne électorale a débuté?

Relance : Pourquoi? Est-ce un changement par rapport aux mandats précédents?

Question 3: Parlez-moi du recrutement des candidats, est-ce plus facile ou plus difficile dans le cadre d'élections à date fixe?

Relance : Est-ce nécessaire d'annoncer des candidatures plus tôt en année électorale? Pourquoi?

##### **Section 3 : L'équité du processus électoral**

Question 1 : Avec un scrutin à date fixe, est-ce que tous les partis politiques, dans l'opposition et au pouvoir, sont maintenant sur le même pied d'égalité dans leur capacité à préparer une élection?

Relance : Selon vous, est-ce que des partis bénéficient de cette nouvelle disposition?

Question 2 : Quel a été l'impact des élections à date fixe sur les stratégies de communications en période pré-électorale?

Question 3 : En prévision du déclenchement de l'élection de 2018, avez-vous fait plus de dépenses pré-électorales?

Relance : Selon vous, est-ce que les dépenses pré-électorales devraient être encadrées? Si oui, quel type d'encadrement?

Question 4 : Le plan de match de 2018 a-t-il été suivi à la lettre?

Relance : Quels types de changements avez-vous faits? Pourquoi?

Avant de passer à la prochaine section, souhaiteriez-vous ajouter un commentaire concernant l'élaboration de vos stratégies de campagne à l'approche du déclenchement de 2018?

#### **Section 4 : Les élections à date fixe et la démocratie**

Je voudrais maintenant m'entretenir avec vous de l'impact des élections à date fixe sur la vie politique au Québec.

Question 1 : Pour commencer, pourriez-vous me dire ce que vous pensez de la vie démocratique au Québec?

Relance : Selon vous, quels sont ces points forts? Quels sont les points faibles?

Question 2: Selon vous, qu'est-ce que l'adoption de la loi sur les élections à date fixe a changé dans le processus électoral au Québec?

Relance : Selon vous, est-ce que les électeurs québécois sont mieux servis avec ces élections à dates fixes?

Question 3 : Plusieurs études indiquent que les élections à date fixe sont mises en place, entre autres, afin de stimuler la confiance des électeurs envers le processus électoral et à stimuler la participation électorale. Qu'en dites-vous?

Relance : Selon vous, est-ce que la loi québécoise sur les élections à date fixe permet de stimuler la confiance et la participation politique des québécois?

Question 4 : Selon vous, faudrait-il abroger la loi et revenir au régime précédent?

Précisez votre réponse.

#### **Section 5 : Conclusion**

Question 1 : Selon vous, quelles sont les leçons à tirer de l'élection de 2018?

Question 2 : Où en est votre parti dans sa préparation de la prochaine élection de 2022?

Relance : Le fait de connaître la date approximative du déclenchement de la prochaine élection facilite-t-elle, pour votre parti, la préparation de cette élection?

Avant de conclure, est-ce que vous désirez compléter ou revenir sur l'une de vos réponses à mes questions?

Ceci conclut notre entretien.

Je vous remercie d'avoir pris le temps de m'accorder cet entretien. Si vous le souhaitez, je pourrai vous informer lorsque la recherche sera complétée. Il me fera également plaisir de vous transmettre une copie du document final si vous en faites la demande.